



BURKINA FASO

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Schéma directeur de la statistique

2016-2020

Octobre 2016

SOMMAIRE

| | |
|--|-----|
| SIGLES ET ABRÉVIATIONS | 5 |
| AVANT-PROPOS | 9 |
| RÉSUMÉ..... | 10 |
| INTRODUCTION | 14 |
| Contexte | 14 |
| Justification..... | 14 |
| I. ANALYSE DIAGNOSTIQUE DU SSN..... | 18 |
| 1.1 Etat des lieux du SSN | 18 |
| 1.2 Forces, faiblesses, opportunités et menaces..... | 26 |
| 1.3 Problème central, causes, enjeux et défis du SSN..... | 27 |
| II. MISSIONS, PRINCIPES ET VISION DU SSN..... | 32 |
| 2.1 Missions du SSN | 32 |
| 2.2 Principes et valeurs fondamentaux | 32 |
| 2.3 Vision à l'horizon 2020..... | 33 |
| III. LOGIQUE D'INTERVENTION | 34 |
| 3.1 Objectif général du SSN..... | 34 |
| 3.2 Résultats attendus du SDS 2016-2020..... | 34 |
| 3.3 Orientations stratégiques..... | 34 |
| 3.4 Cadre logique axée sur les résultats..... | 38 |
| 3.5 Plan d'actions 2016-2020 | 38 |
| IV. FINANCEMENT DU SDS..... | 40 |
| 4.1 Besoins de financement du SDS 2016-2020..... | 40 |
| 4.2 Plan de financement du SDS 2016-2020..... | 41 |
| 4.3 Mécanisme et stratégie de mobilisation des ressources financières..... | 41 |
| V. MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI-ÉVALUATION, HYPOTHÈSES ET RISQUES..... | 44 |
| 5.1 Principes directeurs de la mise en œuvre du SDS..... | 44 |
| 5.2 Dispositif institutionnel de pilotage du SDS..... | 44 |
| 5.3 Mécanismes et outils de suivi- évaluation axés sur les résultats du SDS..... | 45 |
| 5.4 Hypothèses et risques de mise en œuvre..... | 47 |
| CONCLUSION..... | 48 |
| ANNEXES..... | 50 |
| Annexe 1 : Cadre logique axé sur les résultats du SDS 2016-2020 | 52 |
| Annexe 2 : Plan d'actions opérationnel du SDS 2016-2020..... | 64 |
| Annexe 3 : Processus d'élaboration du SDS 2016-2020..... | 98 |
| Annexe 4 : Bilan de la mise en œuvre du SDS 2011-2015 | 100 |

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

| | |
|----------|---|
| AD | Adjoints techniques de la statistique |
| AFRISTAT | Observatoire Économique et Statistique d'Afrique subsaharienne |
| ANPE | Agence nationale pour l'emploi |
| APEX | Agence pour la promotion des exportations |
| AT | Agents techniques de la statistique |
| BAD | Banque africaine de développement |
| BCEAO | Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest |
| BODI | Burkina Open Data Initiative |
| BRVM | Bourse régionale des valeurs mobilières |
| CAP | Certificat d'aptitude professionnel |
| CARFO | Caisse autonome de retraite des fonctionnaires |
| CBC | Conseil burkinabè des chargeurs |
| CCIBF | Chambre du commerce et de l'industrie du Burkina Faso |
| CDMT | Cadre des dépenses à moyen terme |
| CEA | Commission économique des Nations unies pour l'Afrique |
| CEDEAO | Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest |
| CEOD | Cadre d'évaluation de la qualité des données |
| CILSS | Comité inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel |
| CLAR | Cadre logique axé sur les résultats |
| CNS | Conseil national de la statistique |
| CNSS | Caisse nationale de sécurité sociale |
| CRD | Cadres régionaux de dialogue |
| CSD | Cadres sectoriels de dialogue |
| CSLP | Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté |
| DCEI | Direction de la coordination et de l'évaluation des investissements |
| DCSFR | Direction de la coordination statistique, de la formation de la recherche |
| DD | Direction de la démographie |
| DGA | Direction générale de l'assainissement |
| DGAEUE | Direction générale de l'assainissement, des eaux usées et des excréta |
| DGB | Direction générale du budget |
| DGC | Direction générale du commerce |
| DGCMEF | Direction générale du contrôle des marchés et des engagements financiers |
| DGCOOP | Direction générale de la coopération |
| DGEP | Direction générale de l'économie et de la planification |
| DGESS | Direction générale des études et des statistiques sectorielles |
| DGI | Direction générale des impôts |
| DGRE | Direction générale des ressources en eau |
| DGSV | Direction générale de la santé vétérinaire |
| DPAM | Direction de la prévision et de l'analyse macro-économique |
| DR | Direction régionale |
| DR/INSD | Direction régionale de l'INSD |
| DREP | Direction régionale de l'économie et de la planification |
| DSCVM | Direction des statistiques sur les conditions de vie des ménages |
| DSS | Direction des statistiques sectorielles |
| DSSE | Direction des statistiques et synthèses économiques |
| ECOAGRIS | Système d'information sur l'agriculture de la CEDEAO |

| | |
|---------|---|
| EDS | Enquête démographique et de santé |
| EICVM | Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages |
| EMC | Enquête multisectorielle continue |
| ENAM | École nationale d'administration et de magistrature |
| ENAREF | École nationale des régions financières |
| ENEP | École nationale de l'enseignement primaire |
| ENSAE | École nationale supérieure de la statistique et de l'analyse économique |
| ENSEA | École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée |
| ENSP | École nationale de santé publique |
| EPA | Enquête permanente agricole |
| EPE | Établissement public de l'Etat |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FDS | Fonds de développement de la statistique |
| FED | Fonds européen de développement |
| FESPACO | Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou |
| FFOM | Forces et faiblesses, opportunités et menaces |
| FILO | Foire internationale du livre à Ouagadougou |
| FMI | Fonds monétaire international |
| GAR | Gestion axée sur les résultats |
| IAP | Instrument automatisé de prévision |
| IFORD | Institut de formation et de recherche en démographie |
| IHPC | Indice harmonisé des prix à la consommation |
| IHPI | Indice harmonisé de la production industrielle |
| INS | Institut national de statistiques |
| INSD | Institut national de la statistique et de la démographie |
| ISE | Ingénieurs statisticiens économistes |
| ISSEA | Institut supérieur de statistique et d'économie appliquée |
| ISSP | Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée |
| ITS | Ingénieurs de travaux statistiques |
| MAAH | Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques |
| MAECBE | Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'extérieur |
| MAECR | Ministère des affaires étrangères et de la coopération régionale |
| MASSN | Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale |
| MATDSI | Ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure |
| MCAT | Ministère de la culture, des arts et du tourisme |
| MCIA | Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat |
| MCRP | Ministère de la communication et des relations avec le Parlement |
| MCS | Matrice de comptabilité sociale |
| MDENP | Ministère du développement de l'économie numérique et des postes |
| MDNAC | Ministère de la défense nationale et des anciens combattants |
| MEA | Ministère de l'eau et de l'assainissement |
| MEEVCC | Ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique |
| MEMC | Modèle d'équilibre général calculable |
| MEMC | Ministère de l'énergie, des mines et des carrières |
| MENA | Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation |
| MESRSI | Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation |
| MFPTPS | Ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale |
| MFSNF | Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille |
| MI | Ministère des infrastructures |

| | |
|----------------|---|
| MINEFID | Ministère de l'économie, des finances et du développement |
| MJDHPC | Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion civique |
| MJFIP | Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle |
| MRAH | Ministère des ressources animales et halieutiques |
| MS | Ministère de la santé |
| MSL | Ministère des sports et des loisirs |
| MTMUSR | Ministère des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière |
| MUH | Ministère de l'urbanisme et de l'habitat |
| NSDD | Normes spéciales pour la diffusion des données |
| OBSTOUR | Observatoire national du tourisme |
| ODD | Objectifs du développement durable |
| OMD | Objectifs du millénaire pour le développement |
| OMS | Organisation mondiale de la santé |
| ONEA | Office national de l'eau et de l'assainissement |
| ONEF | Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| OOAS | Organisation Ouest-africaine de la santé |
| Par-Gs | Programme d'appui au renforcement de la gestion des finances publiques et des statistiques |
| PNB | Produit national brut |
| PNDES | Plan national de développement économique et social |
| POSEF | Politique sectorielle de l'économie et des finances |
| PSN | Programme statistique national |
| PSSAR | Plan stratégique de développement des statistiques agricoles et rurales |
| PTF | Partenaire technique et financier |
| RGA | Recensement général de l'agriculture |
| RGPH | Recensement général de la population et de l'habitation |
| RSN | Rapport statistique national |
| SARA | Service availability and readiness assessment |
| SCADD | Stratégie de croissance accélérée et de développement durable |
| SDI | Schéma directeur informatique |
| SDS | Schéma directeur de la statistique |
| SGDD | Système général de diffusion des données |
| SIAO | Salon international de l'artisanat de Ouagadougou |
| SIM | système d'information sur les marchés |
| SNC | Semaine nationale de la culture |
| SONABEL | Société nationale burkinabè d'électricité |
| SONAGESS | Société nationale de gestion des stocks de sécurité |
| SONAPOST | Société nationale des postes |
| SP/CNLS-IST | Secrétariat permanent du Conseil national de lutte contre le SIDA et les Infections sexuellement transmissibles |
| SP-CNS | Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique |
| SP-PNDES | Secrétariat permanent du Plan national de développement économique et social |
| SSN | Système statistique national |
| StatCom-Africa | Commission Statistique d'Afrique |
| STN-SCADD | Secrétariat technique national de la SCADD |
| TIC | Technologies de l'information et de la communication |
| TOFE | Tableau des opérations financières de l'Etat |

| | |
|--------|---|
| TRE | Tableau des ressources et emplois |
| UA | Union Africaine |
| UE | Union européenne |
| UEMOA | Union économique et monétaire ouest-africaine |
| UNFPA | Fonds des Nations Unies pour la population |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |
| UO | Université de Ouagadougou |

AVANT-PROPOS

Le Schéma directeur de la statistique (SDS) est la stratégie nationale de développement de la statistique du Burkina Faso. Comme toute stratégie, elle consiste en la définition d'actions cohérentes intervenant selon une logique séquentielle pour atteindre des objectifs précis. Elle se traduit au niveau opérationnel en activités à réaliser déclinées par périodes bien spécifiées.

Le présent SDS couvre la période 2016-2020, il est le troisième du genre et intervient dans un contexte particulier. Outre les défis liés à la mondialisation et une intégration accélérée des économies au niveau régional, les exigences de la bonne gouvernance et de la gestion axée sur les résultats sont plus que jamais pressantes au moment où le pays amorce un virage important de son histoire marqué en particulier par un essor remarquable de la veille et du contrôle citoyen de l'action publique.

Le SDS offre de ce point de vue un cadre efficient de suivi et d'évaluation des politiques et programmes de développement notamment le Plan national de développement économique et social (PNDES) et des Objectifs du développement durable (ODD).

Dans le cadre de la présente stratégie, le Gouvernement réaffirme son adhésion :

- à la Charte africaine de la statistique adoptée par notre pays et reprenant les Principes fondamentaux de la statistique officielle proclamés par les Nations Unies ;
- à toutes les initiatives internationales placées sous l'égide des Nations Unies et de l'Union Africaine (UA) ;
- aux recommandations de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide publique au développement, notamment sur la Gestion axée sur les résultats (GAR) ;
- à toutes les initiatives sous-régionales et régionales, multilatérales et bilatérales en faveur du développement de la statistique dans le pays tel que promu par l'UA, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) à travers la Commission Statistique d'Afrique (StatCom-Africa), l'Observatoire Économique et Statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), l'Union monétaire ouest-africaine (UEMOA), la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), les agences locales des Nations unies, l'Union européenne, les pays amis.

De même, le Gouvernement maintient son engagement de faire du Système statistique national (SSN) un outil crédible et performant au service de la société burkinabè afin que l'information statistique joue son rôle fondamental d'orientation de la prise de décision par les autorités en matière de politiques économiques et sociales efficaces, sur des bases pertinentes.

Le Conseil national de la statistique (CNS) remercie tous les acteurs du SSN et les Partenaires techniques et financiers (PTF) pour leur étroite collaboration. Il exprime en particulier sa reconnaissance à l'Union européenne qui a accompagné techniquement et financièrement la préparation du document.

Je souhaite vivement que toutes les actions et initiatives en faveur de la statistique au Burkina s'inscrivent désormais dans le cadre du présent SDS.

Le Président du Conseil national de la statistique



Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI
Officier de l'ordre national

RÉSUMÉ

L'histoire de l'engagement du Burkina Faso à travers une approche de planification stratégique pluriannuelle de l'ensemble des activités statistiques, dans le cadre d'une stratégie intégrée de développement du SSN, remonte à l'année 2003, avec l'adoption du premier Schéma directeur de la statistique (SDS) portant sur la période 2004-2009. Depuis lors, cette approche a été internalisée et elle est devenue systématique. Ainsi, le Conseil national de la statistique (CNS) élabore périodiquement un projet de SDS qu'il soumet au Gouvernement pour adoption.

Le premier SDS, document de cadrage des activités statistiques, a été élaboré en 2003 avec l'appui de la Banque mondiale puis révisé en septembre 2007 avec l'appui du projet d'Appui au renforcement des capacités statistiques, financé par l'Union européenne. Le deuxième SDS, portant sur la période 2011-2015, a été élaboré sur un financement national avec l'appui technique de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) et il doit prendre fin en décembre 2015. Le Gouvernement, avec l'appui du Programme d'appui au renforcement de la gestion des finances publiques et des statistiques (Par-Gs), financé par l'Union européenne (UE), a élaboré un troisième SDS dont les travaux se sont déroulés durant l'année 2015 pour entrer en vigueur en 2016.

Ce troisième SDS, qui couvrira la période 2016-2020, permet de poursuivre les réformes engagées au sein du SSN dans le cadre des SDS 2004-2009 et 2011-2015, de manière à ce que les efforts entamés durant les précédentes années ainsi que les acquis soient respectivement poursuivis et consolidés. La mise en œuvre d'une telle stratégie permettra de produire et de diffuser à bonne date les données et indicateurs nécessaires pour la conduite de la politique de développement économique et social, la promotion du secteur privé et les besoins des institutions internationales.

En effet, le suivi du Plan national de développement économique et social (PNDES) et des stratégies sectorielles, les nombreux engagements internationaux ainsi que l'attention bienveillante à l'égard du SSN des partenaires techniques et financiers (PTF) qui sont en même temps des utilisateurs de la production statistique nationale, sont autant d'opportunités qui placent la statistique au cœur des préoccupations des autorités. Il est donc indispensable de disposer d'un cadre stratégique de référence, qui définit la vision, les axes stratégiques, les objectifs visés et un plan d'actions pluriannuel. L'élaboration du troisième SDS portant sur la période 2016-2020 s'inscrit dans cette dynamique, conformément aux exigences de la bonne gouvernance et de la gestion axée sur les résultats (GAR) qui nécessitent un cadre efficient de suivi et d'évaluation des politiques et programmes de développement.

L'exercice a été initié en octobre 2014 à travers une mission d'appui du Par-Gs qui a abouti à l'adoption d'une feuille de route par le CNS au cours de sa session de décembre 2014. Planifié ainsi dans ladite feuille de route, le processus a été conduit en plusieurs étapes que sont (1) des activités préparatoires ; (2) le diagnostic du SSN et le bilan du SDS 2011-2015 ; (3) la définition d'une vision et des stratégies du SDS 2016-2020 ; et (4) l'élaboration d'un plan d'actions et d'un projet de document du SDS 2016-2020. Le détail du processus et de la méthodologie d'élaboration du SDS 2016-2020 figure en annexe 2.

Pour l'essentiel, le SDS 2016-2020 est articulé autour : de l'analyse diagnostique du SSN et de ses performances ; des missions et de la vision du SDS ; des problèmes et défis ; des orientations stratégiques ; des résultats attendus ; du plan d'actions opérationnel de la période 2016-2020 ; du plan de financement du SDS et du dispositif de mise œuvre et de suivi.

Il ressort de l'analyse diagnostique que le SSN a enregistré des avancées significatives notamment sur le plan institutionnel et organisationnel et dans l'amélioration de la production statistique aux niveaux central et sectoriel. Cependant, le SSN est confronté à des difficultés et contraintes qui freinent son développement. En effet, le problème central du SSN demeure la difficulté à produire et à livrer dans les

délais des données exhaustives et validées afin de satisfaire l'importante demande, notamment pour les besoins en informations pour le suivi de la SCADD. Les principales causes se résument en : une insuffisance de coordination technique et administrative ; une faible motivation et une insuffisance des capacités des ressources humaines ; la difficulté à mobiliser les ressources matérielles et financières ; la difficulté à respecter un agenda de production ; une faible diffusion et communication.

Le défi d'un SSN performant paraît évident, car la demande de statistiques couvre des domaines de plus en plus divers et des niveaux géographiques de plus en plus désagrégés pour tenir compte des politiques et stratégies sectorielles et locales. Par conséquent, le présent SDS 2016-2020 qui constitue la base de la politique du pays en matière statistique, doit permettre de relever un certain nombre de défis importants. À cet égard, les priorités pour ladite période seront les suivantes :

- Améliorer la coordination statistique ;
- Assurer le développement de la production statistique ainsi que la diffusion de données de bonne qualité dans les délais ;
- Améliorer la couverture des statistiques sectorielles ;
- Développer et moderniser les dispositions de production, d'archivage et de diffusion du SSN ;
- Promouvoir une plus grande utilisation des statistiques produites ;
- Assurer un meilleur suivi-évaluation du PNDES et de l'agenda mondial post 2015 ;
- Renforcer les capacités du SSN en ressources humaines et matérielles et assurer la stabilité des financements.

La vision du Gouvernement à l'horizon 2020 en matière de statistiques est : « Bâtir, à l'horizon 2020, un système statistique national moderne, performant et stable, produisant et diffusant en toute indépendance et en temps opportun, des données statistiques répondant aux besoins des utilisateurs ».

La réalisation de la vision passe par la mise en œuvre de stratégies structurées autour des 5 axes ci-après.

Axe stratégique 1 : Rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel.

Pour l'essentiel, la législation étant le socle des activités statistiques, il s'agira : (i) d'actualiser les textes afin de les adapter à l'évolution du contexte ; (ii) de prendre en compte l'organisation des activités et le développement de la production statistique dans les départements ministériels ; (iii) de redynamiser la coordination et la coopération qui ont été affaiblies suite à la suppression du Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique (SP-CNS).

Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données

Cet axe est centré sur l'amélioration de la production statistique aux niveaux de la quantité, de la qualité et des délais. En outre, la production statistique devra être adaptée continuellement aux besoins des utilisateurs en ce qui concerne les thèmes traités, la couverture géographique ainsi que la périodicité et les délais de diffusion.

Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique

Cet axe concourt à assurer une informatisation globale du SSN notamment par l'utilisation des TIC pour l'archivage et la diffusion des données, et valoriser l'information statistique à travers son utilisation.

Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN

Ce pilier répond aux défis concernant la gestion des ressources humaines à l'INSD et au sein des autres structures du SSN pour les prochaines années. Il y a aussi la nécessité de mobiliser plus de ressources pour financer les activités statistiques, sécuriser les financements et améliorer les dotations budgétaires des Directions des statistiques sectorielles (DSS). Il faut souligner également l'amélioration des conditions de travail des agents du SSN notamment en matériel de pointe pour la production statistique.

Axe 5 : Renforcement de la place de l'information statistique dans le PNDES

Il s'agit de faire en sorte que le SSN soit en phase avec les besoins de suivi des politiques et avec l'agenda de la demande en informations statistiques. D'où la nécessité de faire de cette priorité majeure un axe visant à assurer un meilleur arrimage du SDS au PNDES conformément aux vœux du Gouvernement et des PTF.

Selon les principes de la gestion axée sur les résultats (GAR), deux types de résultats sont attendus du SDS. Il s'agit des résultats opérationnels et des résultats de développement (qui génèrent des changements substantiels au sein du système statistique national).

Les résultats opérationnels sont constitués d'extrants ou produits, induits par la mise en œuvre du plan d'actions du SDS figurant en annexe 2. S'agissant des résultats de développement, ils témoignent des changements liés à la mise en œuvre du SDS et correspondant aux effets à moyen terme (moins de 5 ans) et aux impacts à long terme (5 ans et plus). De façon explicite, les effets correspondent aux axes stratégiques, tandis que les impacts correspondent à la vision et à l'objectif global du SSN. Le cadre logique axé sur les résultats (CLAR) du plan d'actions 2016-2020 du SDS (tableau 2) fournit la chaîne détaillée des résultats attendus du SDS 2016-2020.

Le coût global de réalisation des activités du SDS pour la période 2016-2020 est d'environ 73,85 milliards de FCFA. Le financement de la mise en œuvre sera en grande partie (77%) orienté vers le développement de la production statistique et l'amélioration de la qualité des données. La première année (2016) de mise en œuvre du plan d'actions nécessite d'importants financements, soit 31,4 milliards FCFA, au regard de l'importance des différentes activités à réaliser, en l'occurrence le RGPH et le RGA.

Les prévisions concernant les sources de financement indiquent environ 31% pour le budget de l'État et 9% pour les PTFs contre 60% à rechercher. Il faut dire que l'inscription d'un projet dans le plan d'actions du SDS n'est pas conditionnée par l'obtention préalable d'un budget ou l'identification d'une source potentielle de financement. Certes le budget de l'État devrait être la source principale de financement des statistiques officielles courantes ainsi que des enquêtes à caractère répétitif. Mais il sera nécessaire d'organiser une table ronde sur le financement du SDS, regroupant le Gouvernement, les principaux PTFs soutenant le développement de la statistique au Burkina Faso ainsi que différents partenaires et services nationaux concernés. En outre, la mobilisation des financements extérieurs passera également par l'utilisation de facilités aux niveaux sous régional, régional et international.

La responsabilité de la mise en œuvre du SDS et la réussite du processus incombent à l'ensemble des acteurs du SSN. Toutefois, le CNS reste l'organe supérieur de supervision de la conception, de la coordination, du suivi et de l'évaluation du SDS. Le cadre logique du SDS 2016-2020 (annexe 1) contient les indicateurs de performance du SDS, assortis d'une situation de référence et d'une cible (en 2020), permettant ainsi, à chaque étape, de vérifier le niveau de réalisation des résultats escomptés.

Le suivi des résultats opérationnels se fera travers les mécanismes que sont : le programme statistique national du CNS, le rapport statistique national du CNS et le bilan à mi-parcours du SDS. S'agissant du suivi et de l'évaluation au niveau des effets et impacts, ils seront assurés à travers : l'enquête sur l'état des lieux du SSN ; l'enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles ; les exercices d'évaluation indépendante des produits et du SSN ; l'évaluation finale indépendante du SDS.

Les risques majeurs susceptibles de perturber la bonne mise en œuvre du SDS 2016-2020 pourraient venir notamment :

- du manque d'engagement suffisant des autorités politiques à soutenir le renforcement du SSN à travers le SDS ;
- du manque de garantie suffisante concernant la régularité et la pérennité d'activités importantes dont certaines sont de souveraineté nationale (RGPH, RGA, enquêtes sur les conditions de vie des ménages, etc.), la plupart des grandes opérations statistiques étant encore exécutées grâce à une importante part de financements extérieurs et ponctuels ;
- de l'insuffisance de mobilisation des ressources financières ;
- du retard dans la mise en place des apports financiers du Gouvernement et des donateurs ;
- de la forte mobilité des cadres statisticiens de l'INSD et des personnels des services statistiques sectoriels, préjudiciable à la capitalisation des expériences acquises ;
- de la méconnaissance des dispositions légales et réglementaires régissant les activités statistiques au Burkina Faso, compromettant l'efficacité de la coordination et de la mise en œuvre des activités ;
- d'une insuffisance de coopération des diverses structures nationales concernées et particulièrement entre l'INSD et les structures sectorielles ;
- de l'instabilité socio-politique du pays.

Pour le succès de l'opérationnalisation du SDS, le Gouvernement réaffirme son engagement politique en faveur du développement de la statistique à travers les cinq axes prioritaires dégagés dans le présent SDS. Des mesures indispensables à la levée des contraintes inhérentes aux ressources financières et humaines seront adoptées. De la même manière, les PTFs doivent s'inscrire dans cette dynamique, en faisant du SDS l'unique cadre de référence en matière d'intervention et de financement des activités statistiques.

INTRODUCTION

Contexte

Entre 2004 et 2015, la Vision du Gouvernement du Burkina Faso concernant l'évolution souhaitable du Système statistique national (SSN) a subi une évolution en se recentrant sur la nécessité d'asseoir un système statistique stable, efficient, produisant et diffusant des données statistiques fiables et actuelles, répondant aux besoins des utilisateurs pour la conception ainsi que pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et programmes de développement.

L'organisation du SSN du Burkina Faso a été profondément remaniée. Un important corpus législatif et réglementaire constitue aujourd'hui la base institutionnelle du SSN et le Conseil national de la statistique (CNS) assure la coordination du SSN. Une réforme institutionnelle importante a concerné, en 2013, l'adoption d'une organisation-type des départements ministériels avec la création systématique en leur sein d'une Direction des statistiques sectorielles (DSS). La mise en œuvre de cette réforme s'est étalée tout au long des années 2013 et 2014, ce qui donne plus de visibilité à l'activité statistique au niveau sectoriel et contribue à son amélioration y compris dans la diversification de la production.

Toutes les réformes engagées depuis 2004, dans le cadre d'une stratégie intégrée de développement du SSN, ont permis d'enregistrer des progrès remarquables qui ont fait du SSN burkinabè, de l'avis de ses pairs, un des plus performants de la sous-région et ce, grâce à une production statistique relativement importante, régulière et diversifiée.

Ces acquis résultent notamment du fort engagement des autorités politiques en faveur de la statistique avec une contribution notable des partenaires techniques et financiers multilatéraux (Banque mondiale, BAD, Union européenne, UNFPA, UNICEF, etc.) et bilatéraux (Suède, Pays Bas, Luxembourg, Danemark, France, etc.).

Cependant, malgré les progrès réalisés par le SSN, d'énormes défis demeurent. Le rapport diagnostic relève, pour ce qui est du deuxième SDS (2011-2015), une performance mitigée voire peu satisfaisante par endroit, avec en conséquence la persistance de problèmes majeurs dans la production, la diffusion et la communication ainsi que la gestion des ressources humaines, matérielles et financières.

En outre, après la mise en œuvre des Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) de 2000 à 2010, le Gouvernement burkinabè s'est engagé dans une nouvelle étape de lutte contre la pauvreté, en élaborant une Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) avec une gestion axée sur les résultats. Ceci implique que l'appareil statistique national soit en mesure de contribuer au suivi des indicateurs de résultats et de performances de cette stratégie. Toutefois, Il apparaît que la contribution du SSN pour le suivi de la SCADD est mal définie, la production des indicateurs se faisant tous azimuts en l'absence d'un cahier des charges définissant les responsabilités et l'agenda de chaque membre du SSN.

Justification

L'histoire de l'engagement du Burkina Faso à travers une approche de planification stratégique pluriannuelle de l'ensemble des activités statistiques, dans le cadre d'une stratégie intégrée de développement du SSN, remonte à l'année 2003, avec l'adoption du premier Schéma directeur de la statistique (SDS) portant sur la période 2004-2009. Depuis lors, cette approche a été internalisée et elle est devenue systématique. Ainsi, le Conseil national de la statistique (CNS) élabore périodiquement un projet de SDS qu'il soumet au Gouvernement pour adoption.

Le premier SDS, document de cadrage des activités statistiques, a été élaboré en 2003 avec l'appui de la Banque mondiale puis révisé en septembre 2007 avec l'appui du projet d'Appui au renforcement des

capacités statistiques, financé par l'Union européenne. Le deuxième SDS, portant sur la période 2011-2015, a été élaboré sur un financement national avec l'appui technique de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) et il doit prendre fin en décembre 2015. Le Gouvernement, avec l'appui du Programme d'appui au renforcement de la gestion des finances publiques et des statistiques (Par-Gs), financé par l'Union européenne, a élaboré un troisième SDS dont les travaux se sont déroulés durant l'année 2015 pour entrer en vigueur en 2016.

Ce troisième SDS, qui couvrira la période 2016-2020, permet de poursuivre les réformes engagées au sein du SSN dans le cadre des SDS 2004-2009 et 2011-2015, de manière à ce que les efforts entamés durant les précédentes années ainsi que les acquis soient respectivement poursuivis et consolidés. La mise en œuvre d'une telle stratégie permettra de produire et de diffuser à bonne date les données et indicateurs nécessaires pour la conduite de la politique de développement économique et social, la promotion du secteur privé et les besoins des institutions internationales.

En outre, le SDS 2016-2020 vient principalement en réponse aux besoins du suivi et de l'évaluation du PNDES. Le PNDES a été adopté en juillet 2016 à la suite de la SCADD qui a couvert la période 2011-2015 et du CSLP qui a couvert la période 2000-2010. Le PNDES couvre la période 2016-2020 et constitue un cadre fédérateur des politiques sectorielles.

Le suivi du PNDES est adossé aussi bien à l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) qu'aux services statistiques sectoriels animés désormais par les DSS dans les ministères. Il convient donc d'assurer une bonne synergie entre les deux stratégies (le SDS 2016-2020 et le PNDES 2016-2020).

En sus des besoins nationaux, la nécessité de formuler une nouvelle stratégie découle des enjeux et exigences pour notre pays, aux niveaux sous-régional et régional, y compris toutes les initiatives en faveur du développement de la statistique en Afrique. Ces initiatives sont promues par l'Union africaine (UA) dans le cadre de la Charte africaine de la statistique, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) à travers la Commission statistique d'Afrique (StatCom-Africa) et AFRISTAT. Les critères de convergence définis à partir d'indicateurs statistiques dans le cadre du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et les nombreux autres engagements dans le cadre de partenariats (CEDEAO, CILSS, FAO, BAD, etc.) doivent également être pris en compte.

Par ailleurs, outre les enjeux liés à la mondialisation, le SSN doit satisfaire d'autres engagements internationaux auxquels le Gouvernement a adhéré, en l'occurrence : les normes d'établissement et de diffusion des données statistiques sur lesquelles le Burkina Faso s'est engagé en adhérant au Système général de diffusion des données (SGDD) du FMI. Ce cadre vise à encourager les Etats membres à améliorer la qualité des données, à offrir un cadre d'évaluation des besoins en matière d'amélioration des données et à fixer des priorités à cet égard et, enfin, à guider les pays membres dans la publication, en temps opportun de statistiques économiques et financières exhaustives, accessibles et fiables.

Le Burkina Faso adhère également aux Principes fondamentaux de la statistique officielle proclamés par les Nations unies et aux recommandations de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide publique au développement, notamment sur la gestion axée sur les résultats (GAR).

En conclusion, le suivi du PNDES et des stratégies sectorielles, les nombreux engagements internationaux ainsi que l'attention bienveillante à l'égard du SSN des partenaires techniques et financiers (PTF) qui sont en même temps des utilisateurs de la production statistique nationale, sont autant d'opportunités qui placent la statistique au cœur des préoccupations des autorités. Il est donc indispensable de disposer d'un cadre stratégique de référence, qui définit la vision, les axes stratégiques, les objectifs visés et un plan d'actions pluriannuel. L'élaboration du troisième SDS portant sur la période 2016-2020 s'inscrit dans cette dynamique, conformément aux exigences de la bonne

gouvernance et de la GAR qui nécessitent un cadre efficient de suivi et d'évaluation des politiques et programmes de développement.

L'exercice a été initié en octobre 2014 à travers une mission d'appui du Par-Gs qui a abouti à l'adoption d'une feuille de route par le CNS au cours de sa session de décembre 2014. Planifié ainsi dans ladite feuille de route, le processus a été conduit en plusieurs étapes que sont (1) des activités préparatoires ; (2) le diagnostic du SSN et le bilan du SDS 2011-2015 ; (3) la définition d'une vision et des stratégies du SDS 2016-2020 ; et (4) l'élaboration d'un plan d'actions et d'un projet de document du SDS 2016-2020. Le détail du processus et de la méthodologie d'élaboration du SDS 2016-2020 figure en annexe 2.

Pour l'essentiel, le présent document de SDS 2016-2020 est articulé autour : de l'analyse diagnostique du SSN et de ses performances ; des missions et de la vision du SDS ; des problèmes et défis ; des orientations stratégiques ; des résultats attendus ; du plan d'actions opérationnel de la période 2016-2020 ; du financement du SDS et du dispositif de mise œuvre et de suivi.

I. ANALYSE DIAGNOSTIQUE DU SSN

1.1 Etat des lieux du SSN

L'analyse diagnostique vise à faire l'état des lieux du SSN, à décrire son fonctionnement et à analyser ses acquis et ses insuffisances. Elle propose également des pistes d'actions pour corriger les insuffisances majeures dans la perspective du prochain SDS. Elle est articulée autour du cadre juridique et institutionnel ; de la coordination du SSN y compris la planification et le suivi du SDS ; de la production statistique ; de la diffusion des données ; de la demande de données et la satisfaction des utilisateurs et enfin des ressources du SSN. Il s'agit essentiellement d'une synthèse du diagnostic établi dans le cadre de l'étude diagnostique réalisé en mai 2015 par l'INSD.

1.1.1 Cadre juridique, institutionnel et organisationnel

La loi n° 012-2007/AN du 31 mai 2007 portant organisation et réglementation des activités statistiques définit les principes fondamentaux qui régissent les activités statistiques et définit le SSN. Deux décrets et deux arrêtés complètent la loi :

- Le décret n° 2007-720/PRES/PM/MEF du 7 novembre 2007 fixant les conditions et les procédures de réalisation des recensements et enquêtes statistiques par les services et organismes statistiques publics auprès de personnes ne faisant pas partie de ces structures ;
- Le décret n° 2007-741/PRES/PM/MEF du 19 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Système statistique national ;
- L'arrêté n° 2007-767/MEF/CAB du 31 décembre 2007 fixant les modalités de communication des données aux services et organismes statistiques relevant du système statistique national par les administrations et organismes publics ;
- L'arrêté n° 2007-785/MEF/CAB du 31 décembre 2007 portant création, attributions, composition et fonctionnement des commissions spécialisées du Conseil national de la statistique.

D'autres textes viennent compléter ce dispositif : Arrêté n°2008-216 /MEF/SG du 25 juillet 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique ; Statuts de l'INSD ; Arrêté 2013-000116 /MEF/SG/INSD portant attributions, organisation, et fonctionnement de l'INSD ; Décrets et arrêtés fixant les attributions des structures en charge des statistiques sectorielles ; Loi n°010-2004/AN portant protection des données à caractère personnel ; Décrets et arrêtés portant création et organisation des dispositifs de suivi et d'évaluation de la SCADD aux niveaux national, sectoriel et régional.

Le cadre juridique et réglementaire du SSN a été renforcé par la Charte africaine de la statistique qui a été ratifiée en 2013 par le Burkina Faso, promulguée et vulgarisée à l'ensemble des acteurs du système. En outre, le cadre institutionnel et organisationnel du SSN s'est renforcé récemment grâce à la réforme institutionnelle de 2013 concernant l'organisation type des départements ministériels avec la création systématique en leur sein d'une Direction des statistiques sectorielles. Cette réforme, longtemps souhaitée par le CNS, harmonise et renforce la place des statistiques dans les institutions du pays.

L'ensemble des textes qui constituent la base juridique et réglementaire des activités statistiques offrent un cadre légal à la production statistique, favorisent la coordination des acteurs du SSN, garantissent l'indépendance technique des statisticiens et offrent une protection des droits et des données des personnes morales et physiques qui fournissent ces données. Les activités d'information menées avec l'appui du Par-Gs en 2013 et 2014 ont contribué à mieux les vulgariser. Le cadre est globalement

fonctionnel y compris les sessions ordinaires du CNS, les commissions spécialisées, l'octroi de visas statistiques, l'assermentation des statisticiens et démographes, etc.

Quelques insuffisances sont cependant à relever dans le fonctionnement du CNS notamment dans sa capacité à mener un dialogue de haut niveau sur les politiques et réformes du secteur de la statistique. Par ailleurs, la qualité du processus de planification et de suivi-évaluation du SDS reste limitée. Enfin un constat subsiste qui est celui de l'effritement de l'intérêt des autorités vis-à-vis des activités du SSN lié au caractère routinier des sessions et des thématiques traitées qui se résument essentiellement à l'adoption du Rapport statistique national (RSN) et du Programme statistique national (PSN) ainsi qu'à la présentation de quelques résultats d'études.

Malgré les acquis, il y a une nécessité d'évaluer et d'actualiser les textes de base (loi, décrets et arrêtés d'application). Par exemple, la composition des membres du CNS telle que prévue par le décret N°2007-741/PRES/PM/MEF portant organisation, attribution et fonctionnement du SSN n'est plus conforme aux évolutions institutionnelles, avec notamment la création des DGESS dans tous les départements ministériels. En outre, l'ancrage et l'autorité de la coordination statistique se sont affaiblis avec la réforme institutionnelle au sein du Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) qui a placé la fonction de coordination institutionnelle du SSN au niveau de l'INSD qui s'approprie ainsi les attributions du Secrétariat permanent du CNS (SP-CNS). Les conséquences relevées concernent notamment la réduction de l'indépendance que devrait avoir le SP-CNS, l'INSD étant à la fois juge et partie en assumant à la fois la coordination technique, administrative et politique du SSN. La suppression du SP-CNS constitue pour la majorité des acteurs du SSN un recul dans le processus de développement de l'appareil statistique national. Elle a un impact négatif sur l'efficacité de la coordination, la qualité de la production, la capacité de dialogue avec les hautes autorités, les PTF et les acteurs du SSN.

Les textes disponibles ne suffisent pas à garantir un bon fonctionnement du système d'information statistique dans les départements ministériels. En général, les organigrammes précisent les attributions des services mais ils ne sont pas toujours accompagnés de textes qui organisent l'activité de développement de la production statistique. A l'instar du Ministère en charge de la justice qui dispose d'un arrêté portant organisation de la production des statistiques judiciaires¹ et du Ministère en charge de la santé avec l'arrêté interministériel sur le Comité national de suivi du PNDS² qui prévoit une commission thématique « Système d'information sanitaire et recherche pour la santé », il importe que cette pratique soit harmonisée et généralisée à toutes les DGESS des départements ministériels.

Les protocoles d'accord qui devraient permettre l'échange des données entre administrations n'existent pas encore et, souvent, il n'y a pas de procédures formelles communiquées aux utilisateurs pour l'obtention des données. Ces difficultés sont exacerbées par l'absence, au sein de chaque secteur, de mécanisme de coordination permettant de renforcer l'intégration du système d'information statistique ainsi que la sensibilisation des acteurs de la chaîne de production quant à leurs responsabilités.

L'indépendance statistique garantie par la loi n'est pas pleinement assumée par les producteurs de statistiques officielles avec des pratiques non recommandées, concernant la diffusion de données non validées sous la pression de l'autorité. Il appartient donc exclusivement aux responsables du SSN de décider des méthodes, des normes et des procédures statistiques ainsi que du contenu et de la date de diffusion des publications statistiques.

L'institutionnalisation des opérations statistiques de grande envergure et la création du Fonds de développement de la statistique (FDS) qui sont des orientations stratégiques majeures du SSN sont toujours attendues alors que certains partenaires manifestent déjà leur intérêt à contribuer au

¹ Arrêté n°2012-131/MJ/CAB portant organisation de la production des statistiques judiciaires

² Arrêté interministériel n°2012-313/MS/MEF/MATDS portant attributions, composition, organisation et fonctionnement du Comité national de suivi du plan national de développement sanitaire 2011-2020 et ses démembrements

financement de ce mécanisme. Les lois et textes d'application prévus à cet effet ne sont pas encore adoptés par le Gouvernement.

Au niveau spécifiquement de l'INSD, un audit institutionnel, organisationnel et financier est toujours en cours, le processus ayant commencé depuis 2012. Les résultats de ces travaux devraient aider à mettre en lumière les goulots d'étranglement et les pistes de solutions adaptées. D'ores et déjà, il apparaît que la forme juridique de l'INSD a révélé, dans sa mise en œuvre, de nombreuses contraintes. Parmi ces difficultés, les plus importantes sont :

- l'absence d'indépendance véritable vis-à-vis des pouvoirs publics tant au plan décisionnel que financier ;
- la faiblesse des ressources financières constituées en grande partie de la dotation budgétaire de l'Etat ;
- la soumission à des règles de procédure et de fonctionnement rigides (les avis ou autorisations des organes de tutelle sont exigés pour l'adoption de décisions importantes) ;
- la soumission à la rigidité et lenteur de la réglementation relative aux marchés publics ;
- la rigidité de la grille salariale applicable au personnel de l'INSD ;
- le traitement discriminatoire dans la rémunération du personnel contractuel et du personnel détaché.

En plus, l'INSD n'a pas recours aux nombreux outils usuels pour communiquer. Toutes ces contraintes ont des répercussions sur les performances de l'INSD. Ceci impacte non seulement sur la notoriété de l'institution mais surtout sur son image de marque.

1.1.2 Production statistique

Ces dernières années ont été marquées par un développement de la production statistique, notamment au niveau des structures sectorielles. L'appui des différents programmes de développement de la statistique a permis de mettre en place des productions courantes dans la plupart des départements ministériels. Selon l'étude diagnostique du SSN, plus de 70% des structures du SSN ayant participé à l'enquête sur l'état des lieux déclarent avoir des attributions en matière de production de statistiques courantes. L'enquête révèle qu'en 2014, plus de la moitié de ces structures ont réalisé la quasi-totalité de leurs productions courantes attendues et 77% au moins la moitié. Ainsi, l'offre de production de statistiques courantes, mesurée par le nombre de rapports statistiques produits sous forme d'annuaires, de bulletins ou de rapports statistiques comme les tableaux de bord, s'est accrue et renforcée significativement à l'INSD et dans les structures sectorielles.

La production est de plus en plus diversifiée en couvrant progressivement l'ensemble des secteurs socio-économiques et dans de nouveaux secteurs ou sur de nouvelles thématiques, contribuant à la diversification de l'offre. L'annuaire statistique qui est la forme la plus commune de production annuelle de statistique courante a connu des progrès dans plusieurs structures. Il s'accompagne de plus en plus d'autres types de publications périodiques comme les tableaux de bord, les bulletins et les notes statistiques et autres rapports statistiques de périodicité annuelle ou infra-annuelle dans divers domaines.

S'agissant de la régularité des productions courantes, les annuaires statistiques sont produits annuellement par l'INSD y compris au niveau régional ainsi que dans quasi-totalité des secteurs : l'agriculture, l'éducation de base, les enseignements secondaire et supérieur, la santé, la justice, l'économie et les finances, le travail et la sécurité sociale, l'action sociale, la défense nationale, la culture et le tourisme. Dans d'autres domaines comme les transports, le commerce et l'artisanat, l'environnement, l'eau et l'assainissement, l'habitat et l'urbanisme ainsi que les mines et l'énergie, un effort a été fait pour la production des annuaires, mais il reste encore ponctuel.

Pour ce qui est du respect de la périodicité, l'enquête sur l'état des lieux du SSN montre qu'environ la moitié des structures ont pu respecter la périodicité de réalisation de la totalité de leurs productions statistiques courantes et plus de 80% la périodicité d'au moins la moitié de leurs productions courantes en 2014. La disponibilité des ressources financières, la disponibilité des ressources humaines compétentes, la fluidité du circuit de collecte des données et une planification rigoureuse des activités sont des facteurs déterminants pour permettre une régularité dans la production statistique.

Concernant la qualité des données, elle est de plus en plus une préoccupation pour la majorité des acteurs du SSN. L'enquête sur l'état des lieux du SSN indique qu'une culture d'utilisation de bases méthodologiques claires et précises s'installe progressivement. La proportion de structures ayant eu recours à des documents méthodologiques dans la production de leurs statistiques a augmenté continuellement de 61,5% en 2011 à 76% en 2014. Par ailleurs, plus de 80% des structures disent disposer d'un processus défini de validation des données. Toutefois, les conditions de la généralisation de la démarche qualité dans la production statistique ne sont pas encore réunies en raison de la priorité encore donnée à la production et les compétences nécessaires à une bonne conduite des opérations statistiques sont insuffisantes dans une bonne partie des structures.

Cependant, il ressort de l'étude diagnostique que plus de 9% des structures ne sont pas encore en mesure de réaliser la moindre production de statistiques courantes, et certains secteurs restent très peu couverts. En effet, aucune publication statistique courante n'avait été enregistrée dans les secteurs tels que l'administration territoriale, la décentralisation, l'état civil et l'économie numérique. Les efforts ont pu être poursuivis dans d'autres secteurs comme les mines et énergie, l'urbanisme, le transport, le commerce et l'artisanat, l'environnement ainsi que la sécurité qui ont déjà initiés des annuaires et des tableaux de bord statistiques.

En outre, le domaine des enquêtes et recensements a enregistré le plus faible niveau de performance du SSN en matière de productions statistiques. Ceci est préjudiciable à l'évaluation des progrès réalisés dans le cadre de la SCADD, des OMD et des politiques sectorielles puisque plusieurs des indicateurs qui permettent de faire l'évaluation de ces politiques et stratégies ne peuvent pas être renseignés à partir des systèmes de routine. Les difficultés évoquées par les structures en matière de production statistique portent notamment sur la faible mobilisation des financements, les retards d'allocation des fonds, l'absence ou le départ des cadres statisticiens.

1.1.3 Diffusion des données

L'objectif des statistiques étant de contribuer à la prise de décision éclairée, les informations doivent être communiquées aux utilisateurs sous la forme souhaitée et au moment opportun. Il ressort de l'étude diagnostique que les outils et les canaux de diffusion les plus utilisés par les structures du SSN sont le support papier, le fichier électronique, la transmission systématique aux principaux utilisateurs et les bibliothèques (entre 75% et 90% des structures). Les technologies de l'information et de la communication TIC (sites web, CD, mailing liste) offrent une opportunité pour la redynamisation de l'archivage et la diffusion des données. Leur utilisation connaît des progrès timides, malgré l'existence, outre les sites web de l'INSD et du CNS, d'autres sites en place au sein de la plupart des structures sectorielles. Selon le rapport diagnostic, en 2015, 33% des structures utilisent le site web du CNS, 25% le site web de leur ministère et 48% le site web de leur propre structure. 20,8% des structures n'avaient diffusé aucun produit selon les résultats de l'enquête sur l'état des lieux du SSN en 2015.

Le manque de matériel approprié et de maîtrise suffisante de la gestion de ces sites et l'absence ou le faible débit de la connexion internet ont été évoqués comme des freins. Des efforts restent à faire pour améliorer l'accessibilité des données statistiques via des bases de données interactives en ligne, comme sur les sites de l'INSD et du CNS. De la même manière, une liste standard de publications et un agenda de diffusion devraient être diffusés au grand public, en guise d'information sur la nature des données disponibles et la structure qui la produit, sans oublier la nécessité pour le SSN de disposer

d'un processus fonctionnel de validation des publications permettant de respecter le calendrier de diffusion.

1.1.4 Demande de données et satisfaction des utilisateurs

1.1.4.1 Demande de données statistiques

Ces dernières années, on note une plus grande demande de données statistiques aussi bien pour le suivi de la SCADD, des OMD et des stratégies de développement sectorielles que pour faire face aux engagements internationaux, régionaux et sous régionaux, en matière de statistiques.

Le suivi des politiques et programmes se fait à partir d'indicateurs dont les données de base proviennent d'enquêtes réalisées auprès des ménages ou de statistiques administratives. La matrice de suivi de la SCADD compte 41 indicateurs dont le suivi est assuré, pour la plupart par les DGESS, à travers leur dispositif statistique de routine. Pour ce qui est de l'incidence de la pauvreté, elle nécessite, de l'INSD, la réalisation d'une enquête sur les dépenses des ménages. La contrainte reste que le SSN peine à respecter l'agenda de la SCADD en matière de disponibilité des données validées dans les délais. Au premier trimestre de l'année, les indicateurs livrés sont non exhaustifs et provisoires. Des divergences apparaissent souvent, par la suite, entre ces données qui sont consignées dans la matrice de performance paraphée et les statistiques validées devant servir de référence.

L'autre contrainte concerne le coût et l'organisation des enquêtes auprès des ménages qui font qu'elles ne peuvent pas être réalisées avec une périodicité courte et régulière. Par ailleurs les données d'enquête ne sont représentatives au mieux qu'au niveau régional, alors que la demande de statistiques est en forte progression dans le cadre des programmes de développement locaux et exige davantage des données désagrégées jusqu'au niveau communal. Par contre, les statistiques administratives produisent, elles, des résultats à un niveau fin (jusqu'au niveau communal) et à une périodicité annuelle, mais les informations collectées ne correspondent pas toujours à celles utilisées pour certains indicateurs.

S'agissant des attentes au niveau des institutions et organisations régionales et internationales, elles sont importantes. Au plan sous-régional, le suivi des critères de convergence dans le cadre de la surveillance multilatérale implique que les Etats membres de l'UEMOA, fournissent chaque année des données pour le suivi de l'inflation, des ratios budgétaires, de l'endettement, de la pression fiscale et de la croissance économique ainsi que d'autres indicateurs de performance du programme économique régional. Ensuite, au niveau de la CEDEAO, en plus de la surveillance multilatérale et de la performance économique, des indicateurs traceurs de la santé ont été adoptés et doivent être régulièrement renseignés par les Etats. Par ailleurs, la situation épidémiologique des pays est demandée de façon hebdomadaire par l'OOAS³ et l'OMS.

Au niveau régional, AFRISTAT, la CEA, l'Union africaine (UA) et la BAD conduisent des programmes de renforcement des capacités statistiques des pays, avec un accent mis sur l'harmonisation des méthodes de production des statistiques afin d'améliorer la disponibilité, la qualité et la comparabilité des statistiques pour le suivi du développement des pays africains. Dans le cadre de ces programmes, une attention particulière est accordée à la production des statistiques sur les prix et au calcul de la parité du pouvoir d'achat, à l'amélioration des comptes nationaux, au développement des statistiques des faits d'état civil, etc...

Au plan international, dans le cadre des comparaisons internationales, le FMI a mis en place le système général de diffusion des données (SGDD) afin d'améliorer les systèmes statistiques des pays en voie de développement. Le Burkina Faso a adhéré au SGDD en 2001 et dans ce cadre, des évaluations

³ Organisation Ouest-africaine de la santé

périodiques sont faites par le FMI sur la qualité, la disponibilité, l'accès, l'intégrité et les délais de diffusion des statistiques économiques, monétaires et financières, mais aussi de quelques indicateurs sociodémographiques (population, santé, éducation).

Par ailleurs, le Burkina Faso s'est engagé à rendre les informations publiques plus accessibles à travers l'initiative des données gouvernementales ouvertes du Burkina Faso (BODI : Burkina Open Data Initiative). Elle vise à « encourager les services publics à mettre à disposition, de façon libre et gratuite, toute donnée numérique non nominative produite dans une mission de service public, ne relevant pas de la vie privée ni de la sécurité et ayant une dimension territoriale sous un format non propriétaire et exploitable par les machines. » Cette initiative, accompagnée par la Banque mondiale est une opportunité pour le SSN d'accroître la diffusion des données à travers des plateformes électroniques modernes.

D'autres initiatives existent comme le projet FAO-Bill et Melinda Gates Fondation pour le « Renforcement des statistique agricoles dans les pays pilotes-Phase I » qui vise à accompagner le Burkina avec six autres pays bénéficiaires dans la mise en œuvre du plan d'actions pour l'Afrique de la stratégie d'amélioration des statistiques agricoles et rurales.

1.1.4.2 Etat de satisfaction des utilisateurs

Les utilisateurs des statistiques constituent un maillon indispensable puisque c'est par leur demande qu'ils participeront à la pérennisation de l'offre de statistiques. L'enquête réalisée par l'INSD en 2015 a permis d'évaluer leur niveau de satisfaction à travers les dimensions que sont la couverture géographique et thématique, la fiabilité des données, les analyses et la périodicité. Il apparaît que les utilisateurs de statistiques officielles semblent plus satisfaits des statistiques macroéconomiques, financières, démographiques, de l'éducation et des prix à la consommation. Ceci est probablement dû à la diversification et à la régularité de la diffusion des statistiques financières et monétaires : (i) au rattrapage du retard de production des comptes nationaux et au démarrage des comptes trimestriels ; (ii) à la maîtrise des prévisions macroéconomiques avec l'IAP ; (iii) à la disponibilité des données démographiques désagrégées et des analyses thématiques du recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006 ; (iv) à la diversité et à la régularité des statistiques scolaires ; (v) à la promptitude dans la production de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC).

Selon les critères, le niveau de satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles est moyen pour ce qui est des couvertures géographique et thématique. Les utilisateurs souhaiteraient disposer de données désagrégées sur l'emploi, les prix et les prévisions macroéconomiques. Ils accordent un grand crédit aux données qui leur sont fournies. Toutefois, ils estiment que des efforts sont requis pour rendre les statistiques sur l'état civil, de la production minière ainsi que du travail et de la sécurité sociale plus fiables. Ils sont relativement satisfaits des analyses qui sont faites des données, en l'occurrence les statistiques démographiques. La périodicité de diffusion des statistiques officielles est assez bien appréciée, surtout pour l'IHPC qui enregistre 61,1% d'utilisateurs entièrement satisfaits. Les griefs concernent surtout l'absence d'information dans les domaines de l'état civil, de l'élevage, des mines et de l'énergie, de la pauvreté, des conditions de vie des ménages et des transports.

1.1.5 Ressources du SSN

Il ressort de l'étude diagnostique que les contraintes majeures du SSN sont liées à l'insuffisance des capacités humaines, matérielles et financières. Ces contraintes font que le système n'arrive pas à valoriser certains de ses acquis et à élargir son champ d'action. En effet, la production statistique est une activité très exigeante en matière de financement et de capacités techniques. L'enquête sur l'état des lieux du SSN a permis de faire une évaluation de la disponibilité des ressources humaines, matérielles et financières.

1.1.5.1 Ressources humaines

Les entités en charge des activités statistiques dans les structures du SSN sont animées à la fois par des cadres statisticiens et des cadres non formés en statistique. Le problème reste d'actualité malgré les efforts de formation consentis depuis le premier SDS. Comme l'indique le tableau ci-dessous, en février 2015, l'effectif du personnel statisticien du SSN est estimé à 259 agents dont 61% de cadres moyens (adjoints techniques (AD) et agents techniques (AT) de la statistique) et environ 39% de cadres supérieurs (ingénieurs statisticiens économistes (ISE), démographes, ingénieurs des travaux statistiques (ITS)), attachés de santé en épidémiologie). Ce chiffre indique une progression très remarquable par rapport à l'année 2005 où il était estimé à 76⁴. En plus du personnel permanent statisticien, 479 autres personnes d'autres profils sont affectées à la production statistique au sein du SSN. On y retrouve des assistants et conseillers des affaires économiques, des contrôleurs et administrateurs des services financiers, des gestionnaires, des comptables, des économistes planificateurs, des informaticiens, etc.

Tableau 1 : Répartition du personnel statisticien du SSN entre les différentes catégories en février 2015

| | Effectifs | % |
|---------------------------------------|------------------|--------------|
| Agents techniques de la statistique | 61 | 23,6 |
| Adjoints techniques de la statistique | 97 | 37,5 |
| Ingénieurs de travaux statistiques | 34 | 13,1 |
| Ingénieurs statisticiens économistes | 37 | 14,3 |
| Démographes | 26 | 10,0 |
| Attachés de santé en épidémiologie | 4 | 1,5 |
| Total | 259 | 100,0 |

Sources : Etude diagnostique, INSD, 2015

L'opérationnalisation des DSS dans les départements ministériels a mis en lumière le problème de l'insuffisance des ressources humaines au sein du SSN. Hormis l'INSD et les DGESS des ministères en charge de l'agriculture, de la santé et de l'éducation, dans les autres structures sectorielles, les services statistiques sont animés le plus souvent par des cadres moyens statisticiens (AT, AD) et du personnel non statisticien. Les attentes vis-à-vis de ces agents sont en déphasage avec leurs compétences, puisqu'ils se retrouvent souvent à faire un travail de conception sans l'encadrement nécessaire. En outre, la formation continue pour leur donner plus de compétences en statistique mais aussi leur permettre de s'imprégner des métiers relevant du secteur dans lequel ils exercent, est insuffisante. Il est donc nécessaire de les faire évoluer vers une formation plus renforcée (de type Bac+3 ou ITS) pour permettre à cette catégorie d'agents d'être plus efficaces et autonomes dans leurs tâches.

Au niveau de l'INSD, il n'y a pas de plan de gestion des carrières adapté pour chaque profil, tout comme un système interne de promotion. Par conséquent, l'institut connaît une forte mobilité du personnel statisticien vers d'autres structures, y compris le secteur privé, qui offrent des conditions d'emploi plus incitatives en termes de rémunération et de cadre de travail. Ainsi, entre 2011 et 2014, l'INSD a connu en moyenne chaque année, 11 suspensions de contrat d'ISE, de démographes et d'ITS, représentant 14,3% de ses cadres supérieurs. Face à cette contrainte ainsi qu'à ses capacités limitées de recrutement de personnel, l'INSD éprouve des difficultés à mettre à la disposition des structures du SSN les cadres supérieurs dont elles ont besoin pour l'animation des services statistiques.

Une préoccupation non résolue demeure la gestion centralisée du personnel statisticien, malgré les différentes études et initiatives concernant l'amélioration de la gestion des ressources humaines ainsi qu'un plan de carrière pour le personnel statisticien. Alors qu'au niveau sectoriel, le cadre institutionnel parfois étroit n'a pas toujours permis aux statisticiens d'envisager une carrière. Des difficultés d'insertion

⁴ INSD, Rapport de l'étude plan de formation 2005-2015, septembre 2005

peuvent résulter, liées soit à des lacunes pour l'agent à assumer les tâches demandées, soit de l'incapacité de la structure d'accueil à offrir les conditions optimales au travail du personnel statisticien, soit de conflits avec d'autres corps professionnels. Le cas des AD formés à l'École nationale des régies financières (ENAREF) et affectés dans les structures statistiques sectorielles où il n'y a pas de cadre supérieur statisticien est assez emblématique de cette situation, y compris en termes de mobilité verticale. Les perspectives de promotion pour cette catégorie d'agents du SSN restent limitées, étant donné qu'elles sont contingentées par les conditions d'admission aux concours d'entrée dans les écoles internationales de formation en statistique (ENSEA, IFORD, ISSEA, ENSAE)⁵ et d'obtention d'une bourse d'études.

Les effectifs de cadres formés sont restés en deçà des besoins des structures du SSN. Le besoin en complémentaire pour l'ensemble des structures du SSN est estimé à 408 cadres statisticiens pour les cinq années à venir, selon l'étude relative au programme de formation réalisée par l'INSD en 2015. La formation des cadres supérieurs statisticiens se fait dans les écoles internationales de statistique et de démographie. Quant à l'offre de formation des cadres statisticiens moyens, elle est assurée par l'ENAREF et la formation des attachés de santé en épidémiologie par l'École nationale de santé publique (ENSP). Il apparaît que l'accompagnement de l'INSD est insuffisant, notamment sa capacité à organiser et coordonner les activités de la filière de l'ENAREF pour garantir une formation de qualité. Il s'agit surtout de renforcer les capacités de la filière pour répondre à la demande actuelle, y compris l'évaluation de la qualité des enseignements, la révision des cursus de formation pour s'adapter aux évolutions de la demande.

1.1.5.2 Ressources matérielles

L'étude diagnostique indique que les structures en charge des activités statistiques sont relativement bien équipées en matériels informatiques, mais elles ne disposent pas d'assez de moyens de communication et de locaux adéquats.

On dénombre environ 705 ordinateurs (601 ordinateurs fixes et 104 portables) affectés à la production statistique, soit un ratio moyen d'un ordinateur par agent. En moyenne, chaque structure dispose également de cinq imprimantes et d'une photocopieuse fonctionnelles. Le matériel soft se compose de logiciels de la suite Microsoft Office (Word, Excel, Access, etc.) et de traitements statistiques (SPSS, CSPRO, STATA, ArcGis, etc.), quoique leur utilisation se fasse généralement sans licence valide. Ainsi, par exemple, seules 25% des structures utilisant EVIEWS possèdent une licence valide.

Les déficits concernent les moyens de communication, avec 38,2% des structures ne disposant d'aucune ligne téléphonique ; 46,3% ayant un accès difficile à l'internet ; et quelques services ne disposant pas d'un abonnement à l'internet. Il ressort également un manque de salles informatiques pour la saisie et la consultation des données, alors que celle de l'INSD est de capacité limitée, avec un équipement vétuste. La reprographie est essentiellement basée sur des photocopieuses individuelles qui ne permettent pas une production à grande échelle des publications statistiques et des outils de collecte des données. Les dotations en matériel roulant sont insuffisantes aux niveaux sectoriel et régional, avec en moyenne un véhicule pour la réalisation d'activités nécessitant souvent des déplacements simultanées de plusieurs équipes. L'INSD qui semble mieux pourvu a souvent recours à des locations de véhicules dans le cadre des enquêtes de grande envergure. Les infrastructures affectées à la production statistique dans les ministères sont, pour la plupart, vétustes. La moitié des structures disposent d'au plus deux bureaux affectés à la production, tandis que d'autres n'ont qu'un.

⁵ Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan ; Institut de formation et de recherche démographique (IFORD) de Yaoundé ; Institut supérieur de statistique et d'économie appliquée (ISSEA) de Yaoundé ; l'École nationale supérieure de la statistique et de l'analyse économique (ENSAE) de Dakar

1.1.5.3 Ressources financières

En dehors de l'INSD, l'évaluation des ressources financières consacrées aux activités statistiques des autres structures sectorielles reste difficile compte tenu de la difficulté à cerner la part du budget affectée à la production statistique dans la plupart des ministères. Lorsqu'ils existent (structures en charge de la santé, de l'agriculture, de l'éducation), ces budgets nécessaires au fonctionnement normal du service statistique, outre leur modestie, ne sont pas toujours disponibles à temps, ce qui compromet les activités liées à des cycles comme les campagnes agricoles ou les rentrées scolaires. Dans certains cas, la même allocation budgétaire est systématiquement reconduite sans tenir compte de la charge de travail, à l'instar de l'éducation où le nombre d'écoles est en perpétuelle augmentation sans que le montant alloué à la collecte des données ne soit ajusté en conséquence.

La Charte africaine de la statistique stipule en son article 7 que : « la Commission (de l'Union africaine) veille à ce que les Etats parties mettent sur pied un fonds national pour le développement de la statistique ». A ce jour, malgré l'élaboration des projets de texte soumis au Gouvernement, la mise en place de ce fonds n'est pas encore une réalité au Burkina Faso. Le risque d'une instabilité du système demeure tant que l'institutionnalisation des opérations statistiques d'envergure relevant de la souveraineté de l'Etat ainsi que la mise en place du fonds ne seront pas effectives. Ce fonds qui serait un instrument de financement stable et pérenne pourrait être alimenté par une subvention budgétaire de l'Etat et des appuis financiers des PTF. En outre, il importe que l'INSD, en tant qu'organe central du SSN, puisse signer un contrat-plan avec le Gouvernement, de sorte que les ressources financières puissent être mises à sa disposition, avec la flexibilité de gestion qui sied.

1.2 Forces, faiblesses, opportunités et menaces

Le SSN a enregistré des avancées significatives notamment sur le plan institutionnel et organisationnel et dans l'amélioration de la production statistique aux niveaux central et sectoriel. Cependant, il ressort de l'analyse diagnostique que le SSN est confronté à des difficultés et contraintes qui freinent son développement. La synthèse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du SSN se présente comme suit.

Tableau 2 : Matrice des forces et faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) du SSN

| Critères | Performances |
|------------|---|
| Forces | <ul style="list-style-type: none">• Existence d'un cadre législatif et institutionnel fonctionnel pour la coordination des activités statistiques ;• Régularité de la planification et du suivi et évaluation à travers des outils comme le SDS, le PSN et le RSN ;• Renforcement du dispositif institutionnel de production des statistiques avec la création des DGESS dans les départements ministériels ;• Renforcement des couvertures thématique et sectorielle avec de nombreuses productions statistiques courantes de plus en plus régulières ;• Grande expérience de l'INSD et de certaines structures sectorielles en matière de réalisation d'opérations statistiques de grande envergure (recensements, enquêtes auprès des ménages, etc.) ;• Fort sentiment de confiance sur la qualité des données statistiques officielles de la part des utilisateurs ;• Existence de cadres d'analyse et d'utilisation des statistiques, notamment à travers les revues sectorielles, régionales et nationales de suivi de la SCADD et des diverses politiques et stratégies de développement ; |
| Faiblesses | <ul style="list-style-type: none">• Financement imprévisible et insuffisant des opérations statistiques de grande envergure ;• Absence de calendriers sectoriels et d'un calendrier global de production et de publication des |

| | |
|--------------|--|
| | <p>données statistiques ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion insuffisante des données ; • Faible développement des activités de communication sur les statistiques destinées aux médias et au public ; • Faible capacité de recrutement et de motivation du personnel statisticien par les structures du SSN • Absence de mesures fortes pour le développement des capacités nationales de formation des cadres supérieurs statisticiens et démographes ; • Faible développement des statistiques au niveau décentralisé et dans certains domaines prioritaires comme l'état civil, les mines et l'énergie, l'environnement, le tourisme, l'économie numérique, etc. ; • Insuffisance du cadre de travail dans la plupart des structures du SSN, avec notamment un quasi-dénuement des nouvelles DSS ; |
| Opportunités | <ul style="list-style-type: none"> • Suivi du PNDES et des objectifs du programme de développement post 2015 des Nations-unies et des autres engagements internationaux ; • Mise en œuvre des programmes internationaux de développement de la statistique, avec notamment la Banque mondiale (Open Data), la CEA, AFRISTAT, le FMI (SGDD), la CEDEAO et l'UEMOA ; • Volonté manifestée par l'Etat d'accélérer la formation des cadres statisticiens à travers l'augmentation du nombre de bourses aux admis des écoles internationales de statistique et l'accroissement des effectifs recrutés à l'ENAREF ; • Disponibilité de solutions technologiques, notamment les applications mobiles, pouvant faciliter la collecte, la transmission et le traitement des statistiques de routine et des enquêtes ; • Disponibilité des partenaires techniques et financiers à poursuivre l'appui au renforcement du SSN ; |
| Menaces | <ul style="list-style-type: none"> • Non poursuite des engagements de l'Etat au vu des évolutions politiques attendues ; • Mobilité du personnel statisticien expérimenté en dehors du SSN ; • Instabilité institutionnelle entraînant des redimensionnements des organigrammes ministériels pouvant conduire à une perte des acquis obtenus avec la création des DGESS ; • Perte d'intérêt des autorités vis-à-vis des activités du CNS ; • Non application des textes, notamment sur l'indépendance statistique, pouvant conduire à une perte de crédibilité de l'appareil statistique. |

1.3 Problème central, causes, enjeux et défis du SSN

1.3.1 Problème central du SSN et principales causes

Les problèmes identifiés dans l'analyse diagnostique du SSN sont les suivants : problèmes liés au cadre légal et institutionnel ; problèmes liés aux ressources humaines ; problèmes liés à la mobilisation des ressources matérielles et financières ; problèmes liés à la production statistique ; problèmes liés à la diffusion et à la communication. Par conséquent, le problème central du SSN demeure la difficulté à produire et à livrer dans les délais des données exhaustives et validées afin de satisfaire l'importante demande, notamment pour les besoins en informations pour le suivi de la SCADD.

Les principales causes se résument en :

i. Une insuffisance de coordination technique et administrative

- Suppression du Secrétariat permanent du CNS,
- Absence de protocoles d'accord et non application de la réglementation concernant le partage de l'information, une des causes des longs délais dans la centralisation et la production des données statistiques,

- Faible capacité de management et de programmation,
 - Insuffisance de coordination des partenaires techniques et financiers en matière d'appui au SSN ;
- ii. *Une faible motivation et une insuffisance des capacités des ressources humaines*
- Absence de plan de carrière,
 - Insuffisance du personnel statisticien qualifié au sein des structures sectorielles,
 - Insuffisance de formation continue ;
- iii. *La difficulté à mobiliser les ressources matérielles et financières*
- Insuffisance en termes de dotation des ressources matérielles, en particulier informatiques et financières, pour le fonctionnement courant des structures du SSN,
 - Absence d'un fonds de développement de la statistique ;
- iv. *La difficulté à respecter un agenda de production*
- Arrimage insuffisant entre la production statistique et le suivi des stratégies de développement,
 - Indisponibilité à temps des financements conformément aux prévisions des PSN
 - Obsolescence des procédures et outils techniques de collecte, saisie, traitement et diffusion des données en rapport avec le développement des TIC,
 - Absence d'un mécanisme rigoureux et formel de validation des données ;
- v. *Une faible diffusion et communication*
- Absence d'un répertoire et agenda de production et de diffusion,
 - Manque d'indépendance dans la production et la diffusion,
 - Faiblesse de l'accessibilité et de l'utilisation des données,
 - Faiblesse de la communication autour des nombreux produits statistiques ;

Le défi d'un SSN performant paraît évident, car la demande de statistiques couvre des domaines de plus en plus divers et des niveaux géographiques de plus en plus désagrégés pour tenir compte des politiques et stratégies sectorielles et locales. Par conséquent, le présent SDS pour la période 2016-2020 qui constitue la base de la politique du pays en matière statistique, doit permettre de relever un certain nombre de défis importants cités ci-après. Il s'agit en effet de trouver des solutions efficaces aux causes du problème principal du SSN.

1.3.2 Enjeux et défis pour la période 2016-2020

Le cadre légal régissant les activités statistiques : une attention particulière devrait être accordée à l'actualisation et au renforcement du cadre légal régissant les activités statistiques dans le pays afin de mieux prendre en compte les évolutions récentes de l'organisation des activités statistiques dans les départements ministériels et de lever les goulots d'étranglement concernant le partage de l'information qui est la source de nombreux retards dans la production des données.

Le SP-CNS et la coordination du SSN : il faut rappeler que l'instauration d'un secrétariat administratif permanent était apparue comme une bonne pratique qui rendait le fonctionnement du CNS moins tributaire des difficultés de l'INSD et plus indépendant. Sa suppression en 2012 a été perçue comme une baisse de l'intérêt des autorités politiques pour la statistique et un recul qui a affaibli la coordination

statistique. Il faudrait le restaurer et améliorer son ancrage institutionnel, afin de garantir son indépendance, son autorité et sa capacité de dialogue autour des réformes et politiques qui touchent au développement de la statistique. Ceci nécessitera pour son animation un responsable gouvernemental de haut rang et des ressources humaines appropriées.

La gestion des ressources humaines du SSN : il est souhaitable que les conditions de travail et de motivation soient améliorées de manière à stabiliser le personnel avec un système de mobilité interne. Ceci implique : (i) l'adoption d'un statut particulier du statisticien plus motivant ; (ii) des décisions en matière d'effectifs, de budgétisation, de recrutement, d'orientation et de formation des agents ; (iii) une bonne politique de mobilité, aussi bien verticale qu'horizontale.

Il faudra donc résoudre le problème fondamental concernant la gestion des carrières des statisticiens et leur évolution dans le système. Au plan institutionnel, il faudra créer les conditions pour que les postes techniques statistiques dans les ministères soient assurés par du personnel relevant du statut de l'INSD. Le cas particulier des adjoints techniques (AD) formés à l'ENAREF et affectés directement dans les structures statistiques sectorielles nécessite un traitement adéquat en leur facilitant les conditions d'accès aux niveaux BAC+3 ou ITS. Plusieurs leviers peuvent être envisagés dans ce sens : (i) accroissement du financement des bourses ; (ii) organisation de sessions de formation à l'intention des candidats aux concours d'entrée dans les écoles internationales ; (iii) reconnaissance par le ministère en charge de la Fonction publique des formations diplômantes en statistique dans les universités publiques nationales (ISSP⁶, Université de Bobo-Dioulasso) contribuant à la formation du personnel du SSN, à l'image de la licence professionnelle de statistiques sociales de l'ISSP. Pour ce qui est de la motivation salariale du personnel, elle pourrait être résolue par des négociations entre les responsables de l'INSD et les autorités pour l'adoption d'une nouvelle grille salariale spécifique à l'INSD grâce notamment à une augmentation de la subvention annuelle de l'Etat à l'Institut et aussi aux revenus issus de la facturation des prestations des agents de l'INSD.

La formation des cadres statisticiens : les acquis du plan de formation de la période 2005-2010 semblent s'effriter au vu de la baisse continue des effectifs de cadres supérieurs constatée à l'INSD et au sein des autres structures du SSN durant les dernières années. Par conséquent, le CNS devra adopter et mettre en œuvre le Programme de formation continue et diplômante du personnel du SSN élaboré en juin 2015 par l'INSD. Les compétences nécessaires pour la production statistique sont de plus en plus variées et complexes et appellent à un perfectionnement continu, voire une spécialisation du personnel statisticien compte tenu de la diversification des besoins. Par exemple, la production des comptes économiques sectoriels, le développement de la cartographie des services sociaux, la surveillance des épidémies ou la mise en place des systèmes de remontée routinière des statistiques utilisant les technologies mobiles (dans l'agriculture, l'éducation et la santé) font de plus en plus appel à des compétences avancées. De la même manière, d'autres secteurs en plein essor, tels que l'environnement, l'économie sectorielle, l'état civil ou l'eau et l'assainissement nécessitent des statisticiens professionnels imprégnés de ces questions. Par conséquent, dans les années à venir, la formation du personnel statisticien se posera aussi bien en termes de quantité que de pertinence.

L'organisation des systèmes statistiques sectoriels : depuis l'adoption du décret n°2013-404/PRES/PMSGG-CM du 23 mai 2013 portant organisation-type des départements ministériels, ceux-ci sont dotés de directions des statistiques sectorielles chargées de coordonner, centraliser et diffuser la production statistique des départements dont elles relèvent. Ces directions viennent renforcer l'appareil statistique national qui ne comptait auparavant des structures de même envergure qu'au niveau des départements de la santé et de l'agriculture. Ces bouleversements entraînent sans conteste des défis nouveaux pour le système statistique, notamment en termes d'organisation, de coordination des différents acteurs et d'animation de ces services. Il conviendra d'améliorer l'organisation des systèmes

⁶ Institut supérieur des sciences de la population

d'information sectoriels pour les rendre plus efficaces et à même de produire et satisfaire la demande à temps, notamment pour le PNDES et les conventions internationales. La mise à disposition de statisticiens de haut niveau auprès des services statistiques sectoriels permettrait d'améliorer la qualité des données. En outre, l'INSD devrait mettre en place des cellules de correspondants par ministère pour le traitement des statistiques sectorielles.

Les outils de production statistique du SSN : le développement rapide des technologies de l'information, ces dernières années, offre la possibilité et l'opportunité de reconfigurer les activités statistiques. L'objectif sera de développer et moderniser les dispositifs de production, d'archivage et de diffusion du SSN grâce à l'utilisation d'une large gamme de nouveaux outils et de nouvelles applications informatiques (tablettes numériques, téléphones, GPS, etc.), afin de rendre l'ensemble du cycle de production plus léger et moins onéreux. En général, le support papier est encore la technologie la plus utilisée pour collecter l'information ou recueillir les données d'enquête mais l'évolution en cours est inéluctable. De la même manière, l'archivage et la diffusion restent relativement traditionnels et nécessitent d'être modernisés. La mise au point d'un système entièrement nouveau et moderne de production statistique sera certainement un grand pas en avant pour le SSN. L'objectif final étant le passage d'un système relativement traditionnel et cloisonné à de nouveaux systèmes méthodologiques et informatiques. L'introduction envisagée d'innovations technologiques à l'INSD dans le cadre du prochain RGPH prévu en 2016 devrait servir d'exemple. Les résultats devraient aider à mettre en place un nouveau système modernisé de gestion du traitement des données statistiques dans les différentes structures du SSN depuis la collecte jusqu'à la diffusion.

Les financements et dotations budgétaires des DSS : la problématique de la sécurisation des financements reste entière et les autorités doivent démontrer qu'elles sont conscientes de l'importance de la statistique en assurant les ressources financières adéquates. Pour ce faire le Fonds de développement de la statistique devrait être créé et opérationnalisé pour le financement des opérations statistiques d'envergure. Au niveau des départements ministériels, il faudra : (i) systématiser les lignes budgétaires affectées à la production statistique ; (ii) améliorer les dotations budgétaires en rapport avec la charge de travail ; (iii) prendre les dispositions idoines afin que l'utilisation des ressources financières soit souple et en adéquation avec les exigences en matière d'activités statistiques.

L'offre et la demande statistique : la demande statistique à des fins nationales et internationales est très importante et des efforts doivent être déployés pour la satisfaire, au mieux, par la production de données appropriées et de bonne qualité. Le défi au cours de la période quinquennale à venir sera de doter le SSN des capacités de production et de diffusion requises, afin qu'il soit apte à répondre aux besoins sans cesse croissants de l'ensemble des utilisateurs. Le système se devra d'être à l'écoute des utilisateurs et capable d'anticiper la demande d'information. Il se devra aussi d'être moderne et soutenu par une culture de planification stratégique et de gestion axée sur les résultats.

Au plan opérationnel, les efforts de diversification des productions statistiques doivent se poursuivre et couvrir l'ensemble des secteurs avec au moins un annuaire statistique et un rapport statistique annuel d'analyse (ou tableau de bord). En outre, des efforts supplémentaires seront requis par le SSN pour satisfaire la demande croissante, en particulier au niveau de l'état civil, de l'emploi, du suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages, de l'environnement et du cadre de vie, de l'énergie et des mines ainsi que des ressources animales.

L'institutionnalisation des recensements et enquêtes est requise ainsi que la mise en place d'un mécanisme de financement pérenne afin de répondre dans les délais à la demande potentielle en données pour l'évaluation des effets et impacts du PNDES et des stratégies sectorielles et régionales qui lui sont arrimées. En outre, le besoin d'informations statistiques à des périodicités infra-annuelles se fait de plus en plus pressant, notamment avec le suivi semestriel du PNDES. L'adoption d'un calendrier préétabli de publication de données validées devrait être suivie de l'amélioration des mécanismes de financement des activités statistiques. Parallèlement, il faut moderniser les processus de production qui

sont devenus obsolètes au regard de l'évolution technologique. La production statistique doit être rationalisée dans les structures productrices, en affinant et standardisant les processus et en implémentant une démarche qualité.

La diffusion de l'information statistique : plusieurs défis sont à relever notamment pour améliorer l'accessibilité aux données et aux publications du SSN à un plus grand nombre d'utilisateurs. Il faudrait donc une meilleure visibilité du SSN autour des nombreux produits statistiques et leur promotion y compris auprès des médias de masse et du grand public. Pour ce faire, il faut adopter et publier pour le public le répertoire des productions statistiques y compris leur périodicité et les structures responsables. En outre, il faudrait recourir aux nombreux outils disponibles pour développer une culture de communication des statistiques au grand public à travers les médias et des forums de discussions. Par ailleurs, il faudrait convaincre les responsables politiques, administratifs et privés de l'importance stratégique que revêtent les données statistiques. Sans oublier la nécessité de créer un service de la communication et des relations publiques à l'INSD, avec du personnel qualifié, pour assurer une meilleure visibilité et le lobbying, et rendre compte des résultats à l'autorité et aux partenaires.

La synergie entre le SDS et le PNDES : pour être en phase avec les besoins de suivi des politiques, il est nécessaire d'assurer une meilleure synergie entre le SDS et le PNDES pour la période 2016-2020. Le PNDES s'exécutant à partir des stratégies sectorielles et régionales, l'arrimage devrait se faire à ces niveaux d'abord. Il faut que chaque structure sectorielle soit à mesure de produire régulièrement un annuaire et un tableau de bord intégrant une batterie d'indicateurs de suivi. Ceci nécessite un travail d'évaluation de la pertinence des indicateurs et des cibles à renseigner, puisque parfois certains ne peuvent l'être régulièrement et à défaut, le même chiffre est reconduit systématiquement chaque année (exemple : l'indicateur relatif aux superficies forestières au niveau du ministère en charge de l'environnement).

Des liens plus étroits doivent être institués entre les structures concernées (INSD, SP-PNDES) notamment via un mécanisme formel de coordination. Le SP-PNDES devrait être au cœur du dispositif en jouant un rôle plus actif pour susciter la demande d'informations. En retour et en amont, il serait important de prendre en compte les besoins du SSN dans le PNDES, en considérant la statistique comme secteur transversal. Ceci permettrait d'utiliser les mécanismes de concertation existants pour mobiliser les financements nécessaires à la production statistique, et favoriserait l'engagement national et des PTF.

II. MISSIONS, PRINCIPES ET VISION DU SSN

2.1 Missions du SSN

Le cadre institutionnel de la coordination statistique est régi par la loi statistique du 31 mai 2007 et ses textes d'application. Au titre du décret 2007/741 du 19 novembre 2007, le SSN est le cadre administratif regroupant des organes de coordination, les structures productrices de statistiques, les institutions nationales de formation de statisticiens et les utilisateurs. Il comprend :

- L'INSD en tant qu'organe officiel de l'État en matière d'information statistique et organe exécutif principal chargé de la mise en place d'un système d'information statistique national intégré ;
- Les structures sectorielles en grande partie constituées des DGESS et d'autres structures produisant des statistiques officielles dans un secteur ou domaine donné ;
- Les institutions de formation qui sont les structures dont la mission est de former des statisticiens et des démographes pour le SSN. Les plus visibles au plan national sont : l'ENAREF qui forme des cadres moyens en statistique, l'ISSP qui dispose d'une filière de formation en licence professionnelle de statistiques sociales et l'ENSP qui forme chaque année une vingtaine d'attachés de santé en épidémiologie.

A travers ses différentes composantes, le SSN a pour missions de fournir aux administrations publiques, aux entreprises, aux organisations nationales, sous-régionales et internationales, aux médias, aux chercheurs et au public, les données statistiques se rapportant notamment aux domaines économique, social, démographique, culturel et environnemental.

Le CNS est l'organe central de la coordination statistique de l'ensemble du SSN. Constitué de l'ensemble des structures du SSN, il est chargé de proposer les orientations générales de la politique statistique nationale, les priorités en matière de collecte, de traitement et de diffusion de l'information statistique, et les instruments de coordination des activités du SSN. Pour assurer l'efficacité de ses actions, le CNS est adossé à un secrétariat administratif, un secrétariat technique et à cinq commissions spécialisées.

2.2 Principes et valeurs fondamentaux

La production du système statistique doit respecter les Principes fondamentaux des statistiques publiques des Nations Unies et de la Charte africaine de la statistique auxquels le Burkina a adhéré et qui donnent une série de directives très explicites sur le rôle des statistiques publiques. La Charte africaine, par exemple, stipule que la production statistique doit reposer sur des valeurs, en rapport avec l'indépendance professionnelle, qui doivent être partagées par toutes les composantes du système. Il s'agit de :

L'indépendance scientifique : Les autorités statistiques doivent pouvoir exercer leurs activités selon le principe de l'indépendance scientifique, en particulier vis-à-vis du pouvoir politique et de tout groupe d'intérêt ; cela signifie que les méthodes, concepts et nomenclatures utilisés pour l'exécution d'une opération statistique ne doivent être choisis que par les autorités statistiques sans aucune influence de quelque forme que ce soit et dans le respect des règles d'éthique et de bonne conduite.

L'impartialité : Les autorités statistiques doivent produire, analyser, diffuser et commenter les statistiques africaines dans le respect de l'indépendance scientifique et de manière objective, professionnelle et transparente.

La responsabilité : Les autorités statistiques et les statisticiens africains doivent recourir à des modes de collecte, de traitement, d'analyse et de présentation des données statistiques claires et pertinentes. De plus, les autorités statistiques ont le droit et le devoir de faire des observations sur les interprétations erronées et les usages abusifs de l'information statistique qu'elles diffusent.

Transparence : Pour faciliter une interprétation correcte des données, les autorités statistiques doivent fournir, en fonction de normes scientifiques, des informations sur les sources, les méthodes et les procédures qu'elles utilisent. Le droit interne régissant le fonctionnement des systèmes statistiques doit être porté à la connaissance du public.

De la même manière, la Loi statistique au Burkina stipule que les activités statistiques doivent s'accomplir en toute indépendance scientifique, impartialité et objectivité, conformément aux concepts, règles méthodologiques et techniques communément admises dans le domaine. C'est pourquoi, avant leur entrée en fonction, les agents des structures statistiques doivent être assermentés au professionnalisme et à l'intégrité y compris au respect du secret statistique.

2.3 Vision à l'horizon 2020

La vision proposée est un souhait pour le SSN au regard de ses faiblesses actuelles. L'enjeu du développement des statistiques nationales en quantité et qualité reste capital et concerne notamment la nécessité pour le Gouvernement de disposer des données cruciales et indispensables pour éclairer la conception des politiques et des programmes de développement, mesurer les progrès réalisés et rendre compte à la société burkinabè et aux partenaires techniques et financiers des résultats en matière de développement. Il importe en conséquence de visualiser la situation de référence que le SSN aspire atteindre à l'horizon 2020, en l'occurrence de bâtir une image forte de la situation à laquelle on souhaiterait faire aboutir le SSN en vue de le rendre performant et capable de fournir à temps aux utilisateurs nationaux et internationaux des informations statistiques fiables, pertinentes et conformes aux règles et normes internationales.

Une telle vision du Gouvernement du Burkina Faso s'énonce comme suit :

« Bâtir, à l'horizon 2020, un système statistique national moderne, performant et stable, produisant et diffusant en toute indépendance et en temps opportun, des données statistiques répondant aux besoins des utilisateurs ».

La vision s'articule donc autour de trois blocs fondateurs que sont la modernité, la performance et la stabilité.

La modernité fait référence à un système pleinement adapté aux progrès et innovations de son époque, en l'occurrence les outils des TIC.

La performance répond aux soucis d'efficacité et d'efficience, en l'occurrence l'assurance d'une offre qui réponde à la demande et d'un système produisant à temps les données statistiques de qualité en utilisant les moyens disponibles.

La stabilité fait référence à l'aptitude du SSN à répondre de manière pérenne aux besoins des utilisateurs.

III. LOGIQUE D'INTERVENTION

3.1 Objectif général du SSN

En se fondant sur les défis clés issus de l'analyse de la situation, le SSN se donne pour objectif général de : **mettre à la disposition des utilisateurs, en temps opportun, des données statistiques complètes, cohérentes, fiables et accessibles, notamment pour la conception, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement et dans le cadre des engagements extérieurs du Burkina Faso.**

À cet égard, les priorités pour la période 2016-2020, seront les suivantes :

- Améliorer la coordination statistique ;
- Assurer le développement de la production statistique ainsi que la diffusion de données de bonne qualité dans les délais ;
- Améliorer la couverture des statistiques sectorielles ;
- Développer et moderniser les dispositions de production, d'archivage et de diffusion du SSN ;
- Promouvoir une plus grande utilisation des statistiques produites ;
- Assurer un meilleur suivi-évaluation du PNDES et de l'agenda mondial post 2015 ;
- Renforcer les capacités du SSN en ressources humaines et matérielles et assurer la stabilité des financements.

3.2 Résultats attendus du SDS 2016-2020

Selon les principes de la gestion axée sur les résultats (GAR) et comme le montre le cadre logique (Annexe 1), deux types de résultats sont attendus du SDS. Il s'agit des résultats opérationnels et des résultats de développement (qui génèrent des changements substantiels au sein du système statistique national).

Les résultats opérationnels sont constitués d'extrants ou produits, induits par la mise en œuvre du plan d'actions du SDS. En d'autres termes, il s'agit des changements découlant immédiatement de la réalisation physique des activités à l'aide des ressources mobilisées. La liste détaillée des activités ou plan d'actions 2016-2020 ainsi que les ressources financières requises pour leur financement figurent en annexe 1.

S'agissant des résultats de développement, ils témoignent des changements liés à la mise en œuvre du SDS et correspondant aux effets à moyen terme (moins de 5 ans) et aux impacts à long terme (5 ans et plus). De façon explicite, les effets correspondent aux axes stratégiques, tandis que les impacts correspondent à la vision et à l'objectif global du SSN.

3.3 Orientations stratégiques

En fonction des priorités du SSN et de la vision souhaitée du SSN en 2020, les objectifs stratégiques et opérationnels sont articulés autour de cinq axes stratégiques : (i) rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel ; (ii) amélioration de la production et de la qualité des données ; (iii) renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique ; (iv) renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN ; (v) renforcement de la place de l'information statistique dans le PNDES.

Axe stratégique 1 : Rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel.

Malgré certains acquis, des marges d'amélioration existent afin de parvenir à un fonctionnement harmonieux et efficace de l'ensemble des structures pour une meilleure coordination statistique. Pour l'essentiel, la législation étant le socle des activités statistiques, il s'agira : (i) d'actualiser les textes afin de les adapter à l'évolution du contexte ; (ii) de prendre en compte l'organisation des activités et le développement de la production statistique dans les départements ministériels ; (iii) de redynamiser la coordination et la coopération qui ont été affaiblies suite à la suppression du SP-CNS.

Cet axe s'articule autour des objectifs stratégiques et opérationnels suivants :

Objectif stratégique 1.1 : Renforcer le dispositif législatif, institutionnel et organisationnel

Objectif opérationnel 1.1.1 : Actualiser la législation et garantir son application

Objectif opérationnel 1.1.2 : Améliorer la réglementation concernant l'organisation des systèmes d'informations statistiques au sein des départements ministériels sectoriels

Objectif opérationnel 1.1.3 : Améliorer la réglementation concernant les relations fonctionnelles et la circulation des informations au sein du SSN

Objectif opérationnel 1.1.4 : Institutionnaliser les recensements et les enquêtes de grande envergure

Objectif opérationnel 1.1.5 : Doter l'INSD d'un nouveau statut adapté à sa mission et créer les conditions institutionnelles d'une gestion centralisée des ressources humaines du SSN

Objectif opérationnel 1.1.6 : Intégrer le dispositif de coordination du PSSAR⁷ dans le dispositif institutionnel du CNS

Objectif stratégique 1.2 : Renforcer la coordination, la coopération et le partenariat

Objectif opérationnel 1.2.1 : Vulgariser les outils de normalisation statistique et garantir leur usage au sein du SSN

Objectif opérationnel 1.2.2 : Améliorer le fonctionnement du CNS (y compris dotation du secrétariat du CNS en ressources conséquentes ; planification et suivi-évaluation des activités statistiques ; niveau de représentation des structures aux sessions du CNS ; suivi de la satisfaction des utilisateurs, etc.).

Objectif opérationnel 1.2.3 : Renforcer la coopération et le partenariat

Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données

Cet axe est centré sur l'amélioration de la production statistique aux niveaux de la quantité, de la qualité et des délais. Ainsi, la production existante devra s'accroître, au cours des cinq années à venir, à travers essentiellement les recensements, les enquêtes d'envergure et la collecte des données de routine. En outre, les données produites devront respecter les normes de qualité. Enfin, la production statistique devra être adaptée continuellement aux besoins des utilisateurs en ce qui concerne les thèmes traités, la couverture géographique ainsi que la périodicité et les délais de diffusion. Les objectifs stratégiques et opérationnels retenus sont les suivants :

Objectif stratégique 2.1 : Moderniser la chaîne de la production à la diffusion des données

Objectif opérationnel 2.1.1 : Développer une stratégie de modernisation de la chaîne de la collecte à la diffusion des données du SSN

⁷ Plan stratégique de développement des statistiques agricoles et rurales

Objectif opérationnel 2.1.2 : Mettre en place des outils de production statistiques basés sur les TIC (tablettes numériques, smartphones, etc.)

Objectif stratégique 2.2 : Renforcer la production statistique en quantité et qualité

Objectif opérationnel 2.2.1 : Assurer la mise en œuvre d'un programme minimum d'opérations de recensements et d'enquêtes adaptées aux besoins

Objectif opérationnel 2.2.2 : Développer les productions statistiques de sources administratives dans tous les secteurs et départements ministériels, en assurant de meilleures couvertures thématique et géographique

Objectif opérationnel 2.2.3 : Développer des produits statistiques répondant aux besoins de suivi des activités des régions et communes

Objectif opérationnel 2.2.4 : Généraliser l'évaluation de la qualité des statistiques

Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique

Cet axe concourt à assurer une informatisation globale du SSN notamment par l'utilisation des TIC pour l'archivage et la diffusion des données, et valoriser l'information statistique à travers son utilisation. Quoiqu'insuffisante, la diffusion a connu une nette amélioration ces dernières années grâce à la mise en ligne des publications notamment. Cependant, pour une meilleure diffusion des données, il est primordial de renforcer et moderniser l'archivage, et de rendre l'information statistique accessible à tous les utilisateurs. Il s'agit au niveau de cet axe de créer une société encline à utiliser l'information statistique comme outil d'éclairage et d'aide aux décisions ainsi qu'au contrôle citoyen de l'action publique. En outre, et pour ce faire, il y a lieu de développer une culture statistique dans le pays. La réalisation de cet axe passe par les objectifs stratégiques et opérationnels suivants :

Objectif stratégique 3.1 : Améliorer l'accessibilité de l'information statistique à tous les utilisateurs

Objectif opérationnel 3.1.1 : Moderniser les dispositions d'archivage numérique des données et de diffusion (outils et applications informatiques des TIC)

Objectif opérationnel 3.1.2 : Sécuriser l'entreposage de la production statistique

Objectif opérationnel 3.1.3 : Définir et mettre en place un processus de validation et publication des données en toute indépendance aux niveaux de l'INSD et des structures sectorielles

Objectif opérationnel 3.1.4 : Réduire les délais de diffusion des principales productions statistiques du SSN (mesurés à travers des indicateurs de performance)

Objectif opérationnel 3.1.5 : Développer les modules statistiques des sites web des départements ministériels et améliorer la mise en ligne régulière des publications statistiques

Objectif opérationnel 3.1.6 : Améliorer l'accessibilité aux bases de données selon le type d'utilisateur et dans le respect de la loi

Objectif stratégique 3.2 : Améliorer les communications interne et externe

Objectif opérationnel 3.2.1 : Développer des stratégies de communications interne et externe au sein du SSN

Objectif opérationnel 3.2.2 : Sensibiliser les responsables politiques, administratifs et privés à l'importance stratégique des données statistiques

Objectif opérationnel 3.2.3 : Développer une culture de communication des statistiques aux responsables, aux médias de masse et au grand public

Objectif stratégique 3.3 : Promouvoir l'utilisation des données et la culture statistique

Objectif opérationnel 3.3.1 : Renforcer le suivi statistique des politiques et programmes sectoriels

Objectif opérationnel 3.3.2 : Renforcer l'exploitation des données à travers des analyses thématiques, temporelles et spatiales diversifiées

Objectif opérationnel 3.3.3 : Promouvoir la recherche appliquée pour une meilleure utilisation des statistiques

Objectif opérationnel 3.3.4 : Promouvoir la culture statistique (y compris la formation des utilisateurs et l'enseignement de la statistique dans les établissements professionnels)

Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN

Ce pilier répond aux défis concernant la gestion des ressources humaines à l'INSD et au sein des autres structures du SSN pour les prochaines années. Les acquis en termes de formation et de recrutement de la période 2005-2010 s'effritant, il faut mettre en œuvre le *Programme de formation continue et diplômante du personnel du SSN pour la période 2016-2020* afin de doter le SSN des compétences nécessaires et variées, car c'est sur lui que va reposer la réussite du SDS. L'autre préoccupation concerne la gestion plus rationnelle des ressources humaines notamment par une gestion centralisée des ressources humaines statisticiennes, afin de faciliter la mobilité à l'intérieur du système. Il y a aussi la nécessité de mobiliser plus de ressources pour financer les activités statistiques, sécuriser les financements et améliorer les dotations budgétaires des DSS. Enfin, il faut souligner la nécessité d'améliorer les conditions de travail des agents du SSN notamment en matériel de pointe pour la production statistique.

Les objectifs stratégiques et opérationnels composant cet axe et susceptibles de lever les contraintes en ressources qui paralysent le SSN sont les suivants :

Objectif stratégique 4.1 : Améliorer la gestion des ressources humaines statisticiennes

Objectif opérationnel 4.1.1 : Améliorer le plan de carrière des statisticiens du SSN

Objectif opérationnel 4.1.2 : Améliorer la motivation salariale du personnel

Objectif stratégique 4.2 : Renforcer les capacités humaines du SSN.

Objectif opérationnel 4.2.1 : Renforcer la formation continue et diplômante au profit du SSN

Objectif opérationnel 4.2.2 : Soutenir l'expansion, au niveau national, des filières de formation des cadres supérieurs statisticiens et démographes

Objectif opérationnel 4.2.3 : Renforcer les structures statistiques du SSN en ressources humaines

Objectif stratégique 4.3 : Renforcer les capacités financières et assurer un financement pérenne des activités du SSN.

Objectif opérationnel 4.3.1 : Mettre en place le Fonds de développement de la statistique et un contrat plan avec l'autorité de tutelle

Objectif opérationnel 4.3.2 : Assurer des lignes budgétaires conséquentes, distinctes et sécurisées dédiées aux activités statistiques des départements ministériels

Objectif stratégique 4.4 : Renforcer les capacités matérielles

Objectif opérationnel 4.4.1 : Renforcer les structures du SSN en ressources matérielles modernes

Objectif opérationnel 4.4.2 : Améliorer le cadre de travail des structures du SSN (y compris les locaux)

Axe 5 : Renforcement de la place de l'information statistique dans le PNDES

Le suivi annuel du PNDES est basé, pour l'essentiel, sur des indicateurs produits par les dispositifs statistiques sectoriels, tandis que l'évaluation des effets et de l'impact nécessite un dispositif d'enquêtes statistiques souvent lourdes. Les demandes de statistiques pour les besoins du suivi sectoriel et national de la SCADD n'ont pas été satisfaites en temps opportun. Le PNDES étant considéré comme une opportunité, la pertinence du SDS reste liée à l'existence d'une forte synergie entre les deux stratégies. Il s'agit de faire en sorte que le SSN soit en phase avec les besoins de suivi des politiques et avec l'agenda de la demande en informations statistiques. D'où la nécessité de faire de cette priorité majeure un axe visant à assurer un meilleur arrimage du SDS au PNDES conformément aux vœux du Gouvernement et des PTF. L'axe s'articule autour des objectifs stratégiques et opérationnels suivants :

Objectif stratégique 5.1 : Renforcer des liens entre le SDS et le PNDES

Objectif opérationnel 5.1.1 : Améliorer le dialogue avec le SP-PNDES et renforcer la place des structures et organes du CNS (INSD, DGESS, DREP, commissions spécialisées) dans les organes et instances de suivi du PNDES (CSD, CRD et revues à différents niveaux)

Objectif opérationnel 5.1.2 : Assurer une meilleure intégration de l'information statistique dans le PNDES

Objectif opérationnel 5.1.3 : Evaluer et améliorer la pertinence des indicateurs de suivi des documents de politiques (PNDES, agenda mondial post 2015, stratégies sectorielles)

Objectif stratégique 5.2 : Assurer la disponibilité des ressources financières nécessaires aux activités statistiques de suivi du PNDES.

Objectif opérationnel 5.2.1 : Assurer l'inscription des activités statistiques dans les CDMT sectoriels (plaidoyer au sein de la POSEF, sensibilisation des acteurs)

Objectif opérationnel 5.2.2 : Garantir à chaque DSS les financements nécessaires pour la collecte des données et l'élaboration des indicateurs du PNDES (plaidoyer au sein de la POSEF ; sensibilisation, allocation des ressources destinées au suivi)

3.4 Cadre logique axée sur les résultats

Le cadre logique axé sur les résultats (CLAR) du SDS fournit la chaîne détaillée des résultats attendus du SDS 2016-2020. Il synthétise sous forme de tableau toutes les informations clés du SDS : objectifs, résultats, activités, risques, programmation, ressources. Ainsi, les activités telles que définies dans le plan d'actions, permettront d'atteindre des sous-produits dont le cumul permettra d'atteindre les produits qui sont les objectifs opérationnels définis. L'atteinte de ces objectifs opérationnels conditionnera l'accomplissement des cinq effets identifiés qui sont les axes stratégiques définis. Enfin la réalisation des effets conditionnera l'impact global attendu du SDS qui est le suivant : « Des données statistiques complètes, cohérentes, fiables et accessibles, sont disponibles en temps opportun aux utilisateurs pour la conception, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement ainsi que des engagements extérieurs du Burkina Faso. »

Le CLAR du SDS 2016-2020 est détaillé à l'Annexe 1.

3.5 Plan d'actions 2016-2020

Le plan d'actions donne l'ensemble des activités permettant l'atteinte des résultats définis. Il s'agit de la matrice détaillée des activités par structure avec leur programmation sur la période 2016-2020. Le budget est également indiqué ainsi que le plan de financement. Ce plan d'action constitue la dernière partie du CLAR et est donc partie intégrante du SDS.

Le plan d'actions a pour vocation de rendre plus concret le SDS en articulant sur la période couverte une série de produits à réaliser pour atteindre les objectifs définis. Sa mise en œuvre, dans une démarche coordonnée et cohérente, permettra à la vision de devenir une réalité. Elle permettra aussi un meilleur suivi et évaluation des activités statistiques et des politiques et stratégies de développement.

Le plan d'actions du SDS 2016-2020 est détaillé à l'Annexe 2.

IV. FINANCEMENT DU SDS

4.1 Besoins de financement du SDS 2016-2020

Le tableau 3 ci-après présente les coûts de financement du SDS 2016-2020 par axe et objectif stratégique. Les détails des coûts du plan d'actions sont présentés en annexe 1.

Tableau 3 : Coûts de financement du SDS 2016-2020 par axe et objectif stratégique (en millions de FCFA)

| AXES ET OBJECTIFS STRATEGIQUES | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total |
|--|---------------|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|
| Axe stratégique 1 : Rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel. | 194 | 239 | 169 | 138 | 238 | 976 |
| Objectif stratégique 1.1 : Renforcer le dispositif législatif, institutionnel et organisationnel | 35 | 50 | 0 | 20 | 0 | 105 |
| Objectif stratégique 1.2 : Renforcer la coordination, la coopération et le partenariat | 159 | 189 | 169 | 118 | 238 | 871 |
| Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données | 28 692 | 8 205 | 8 556 | 5 479 | 7 776 | 57 002 |
| Objectif stratégique 2.1 : Moderniser la chaîne de la production à la diffusion des données | 150 | 125 | 175 | 175 | 175 | 800 |
| Objectif stratégique 2.2 : Renforcer la production statistique en quantité et qualité | 28 542 | 8 080 | 8 381 | 5 304 | 7 601 | 56 202 |
| Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique | 1 913 | 2 300 | 1 915 | 2 015 | 1 878 | 9 858 |
| Objectif stratégique 3.1 : Améliorer l'accessibilité de l'information statistique à tous les utilisateurs | 358 | 663 | 323 | 323 | 321 | 1 986 |
| Objectif stratégique 3.2 : Améliorer la communication interne et externe | 186 | 179 | 174 | 174 | 174 | 887 |
| Objectif stratégique 3.3 : Promouvoir l'utilisation des données et la culture statistique | 1 370 | 1 459 | 1 419 | 1 519 | 1 384 | 6 986 |
| Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN | 546 | 1 377 | 1 432 | 1 317 | 1 133 | 5 804 |
| Objectif stratégique 4.1 : Améliorer la gestion des ressources humaines statisticiennes | 12 | 0 | 0 | 0 | 0 | 12 |
| Objectif stratégique 4.2 : Renforcer les capacités humaines du SSN. | 494 | 722 | 872 | 962 | 1 008 | 4 057 |
| Objectif stratégique 4.3 : Renforcer les capacités financières et assurer un financement pérenne des activités du SSN. | 15 | 15 | 0 | 0 | 0 | 30 |
| Objectif stratégique 4.4 : Renforcer les capacités matérielles | 25 | 640 | 560 | 355 | 125 | 1 705 |
| Axe 5 : Renforcement de la place de l'information statistique dans la SCADD | 50 | 40 | 50 | 35 | 35 | 210 |
| Objectif stratégique 5.1 : Renforcer des liens entre le SDS et le <u>PNDES</u> | 40 | 35 | 25 | 25 | 25 | 150 |
| Objectif stratégique 5.2 : Assurer la disponibilité des ressources financières nécessaires aux activités statistiques de suivi du PNDES. | 10 | 5 | 25 | 10 | 10 | 60 |
| TOTAL GENERAL | 31 395 | 12 161 | 12 122 | 8 984 | 11 060 | 73 850 |

Le coût global de la mise en œuvre du SDS 2016-2020 est estimé à 73,85 milliards de FCFA. Le financement de la mise en œuvre sera en grande partie (77%) orienté vers le développement de la production statistique et l'amélioration de la qualité des données. Ensuite, 13% des financements vont au renforcement de la diffusion statistique, la promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique. Puis viennent le renforcement des capacités de production et de management du SSN (8%), la rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel (1,3%) et le renforcement de la place de l'information statistique dans le PNDES (0,3%).

La première année (2016) de mise en œuvre du plan d'actions nécessite d'importants financements, soit 31,4 milliards FCFA, au regard de l'importance des différentes activités à réaliser, en l'occurrence le RGPH et le RGA. Ceci justifie aussi le coût élevé de la mise en œuvre du SDS.

4.2 Plan de financement du SDS 2016-2020

L'inscription d'un projet dans le plan d'actions du SDS n'est pas conditionnée par l'obtention préalable d'un budget ou l'identification d'une source potentielle de financement. Le seul critère retenu est que le producteur ait jugé son projet pertinent. Ainsi, comme le montre le tableau 4, les prévisions concernant les sources de financement indiquent environ 31% pour le budget de l'Etat et 9% pour les PTFs contre 60% à rechercher.

Tableau 4 : Plan de financement du SDS 2016-2020 (en millions de FCFA)

| AXES STRATEGIQUES | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A recher cher | % Etat/ Fonds propres | % PTFs | %A recher cher |
|---|---------------|---------------------------|--------------|---------------------|-----------------------------|------------|----------------------|
| Axe 1 : Rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel. | 976 | 410 | 25 | 541 | 42,0 | 55,4 | 55,4 |
| Axe 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données | 57 002 | 15 723 | 6 292 | 34 987 | 27,6 | 11,0 | 61,4 |
| Axe 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique | 9 858 | 4 962 | 200 | 4 696 | 50,3 | 2,0 | 47,6 |
| Axe 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN | 5 804 | 2 010 | 0 | 3 794 | 34,6 | 0,0 | 65,4 |
| Axe 5 : Renforcement de la place de l'information statistique dans le PNDES | 210 | 125 | 0 | 85 | 59,5 | 0,0 | 40,5 |
| TOTAL GENERAL | 73 850 | 23 230 | 6 517 | 44 103 | 31,5 | 8,8 | 59,7 |

4.3 Mécanisme et stratégie de mobilisation des ressources financières

Le budget de l'Etat devrait être la source principale de financement des statistiques officielles courantes ainsi que des enquêtes à caractère répétitif. Aussi, il est nécessaire que des lignes budgétaires conséquentes soient inscrites chaque année dans la loi de finances en vue de la prise en charge de ces activités. A cet effet, il s'avère nécessaire de faire coïncider la programmation annuelle des activités statistiques du SSN avec le calendrier budgétaire de l'Etat. Puis, l'INSD, en tant qu'organe central du SSN et compte tenu de son statut d'établissement public de l'Etat (EPE), doit signer une convention de financement pluriannuel (contrat plan) avec l'Etat, basée sur le plan d'actions du SDS. Cette convention devrait lui permettre de disposer de ressources financières suffisantes pour accomplir sa mission.

Les opérations statistiques de grande envergure devront bénéficier, outre le financement de l'Etat, de la participation des PTFs. Après la validation et l'adoption du SDS 2016-2020 par le Gouvernement, il sera nécessaire de mettre en place un groupe de travail au sein du CNS, qui aura pour tâches d'étudier les opportunités et les conditions de financement des activités du SDS. Ensuite, il devra assurer l'organisation d'une table ronde sur le financement du SDS, regroupant le Gouvernement, les principaux

PTFs soutenant le développement de la statistique au Burkina Faso ainsi que différents partenaires et services nationaux concernés.

L'alimentation du Fonds de développement de la statistique initié par le CNS pourra se faire par des dotations budgétaires de l'Etat ainsi que par le concours financier des PTFs sous forme d'appuis budgétaires ou d'appuis ciblés. Le cadre de concertation entre le CNS et le SP-PNDES devrait, par ailleurs, participer à toutes les actions de mobilisation des ressources dans le cadre du suivi du PNDES. Il s'agira d'inscrire les besoins du SSN dans le PNDES y compris les CDMT sectoriels, afin d'utiliser les mécanismes de concertation existant pour la mobilisation des financements nécessaires.

Enfin, la mobilisation des financements extérieurs passera également par l'utilisation de facilités aux niveaux sous régional, régional et international, comme par exemple :

- Le projet de modernisation et d'harmonisation des enquêtes auprès des ménages dans les Etats membres de l'UEMOA porté par la Banque mondiale et l'UEMOA, dont l'objectif est de produire des indicateurs de pauvreté et de suivi des Objectifs de développement durable (ODD) à travers une enquête harmonisée dans les Etats membres ;
- Le recensement agricole simultané dans les Etats membres dans le cadre du Programme statistique régional 2015-2020 de l'UEMOA ;
- La stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales dont la mise en œuvre, au niveau africain, est placée sous l'égide conjointement de la Commission de l'Union africaine (UA), la BAD, la CEA et la FAO, et qui s'effectue à travers des plans d'actions quinquennaux glissants ;
- Le programme de plates-formes Open Data lancé par la BAD en 2013 et qui fait partie de l'initiative « Autoroutes de l'information » visant à améliorer, de manière notable, la gestion et la diffusion des données en Afrique ;
- Le Programme d'appui institutionnel dans le domaine des statistiques et de l'économie en cours de formulation dans le cadre du 11^e FED de l'Union européenne.
- Le Projet ECOAGRIS (Système d'information sur l'agriculture) de la CEDEAO mis en œuvre par le Centre régional AGRHYMET sur financement de l'Union européenne.
- Etc.

V. MISE EN ŒUVRE, SUIVI-ÉVALUATION, HYPOTHÈSES ET RISQUES

5.1 Principes directeurs de la mise en œuvre du SDS

La responsabilité de la mise en œuvre du SDS et la réussite du processus incombent à l'ensemble des acteurs du SSN. Elles seront régies par les principes directeurs suivants : la subsidiarité, la codécision, la flexibilité, la transparence et l'équité.

Principe de la subsidiarité : les activités du programme sont réalisées au niveau le plus optimal par les acteurs du SSN et la coordination incombe au CNS à travers son secrétariat technique (INSD).

Principe de codécision : les décisions sur le contenu des programmes statistiques annuels ne peuvent être prises que par le CNS qui est l'organe représentatif des parties prenantes à travers le SP-CNS.

Principe de flexibilité : le programme d'activités sera glissant et tout nouveau besoin peut être pris en compte dans le respect des mécanismes mis en place.

Principe de transparence : un rapport d'activités sera élaboré par le SP-CNS chaque année dont la validation avant sa publication incombe au CNS.

Principe d'équité : les dimensions centrale, sectorielle, régionale et genre sont prises en compte dans le processus de mise en œuvre du SDS.

5.2 Dispositif institutionnel de pilotage du SDS

Les conditions de réussite du SDS reposent sur une définition claire et précise des rôles de chaque acteur impliqué dans sa mise en œuvre. A cet égard, le dispositif de pilotage du SDS repose sur une structuration pyramidale à trois paliers : (i) à la base, les services et institutions chargées des productions statistiques sectorielles; (ii) au niveau intermédiaire, les Commissions spécialisées par domaine du système statistique ; et (iii) au sommet, le CNS, organe de coordination, de suivi et d'évaluation du SDS.

Les structures productrices : le plan d'actions 2016-2020 comporte des projets d'enquêtes et de recensements, des activités de production de statistiques courantes, des études, des actions de renforcement des capacités, etc. Chaque service, chaque direction et chaque ministère sont responsables de l'exécution de sa part de programme. Les structures concernées présenteront chaque année, un rapport d'exécution des activités de la période écoulée et de nouvelles propositions d'actions à réaliser.

Les responsables des opérations assurent la supervision quotidienne de l'exécution des opérations relevant de leur responsabilité. Ils fournissent toutes les informations nécessaires à leur évaluation et adressent selon une périodicité établie, un rapport d'exécution aux organes de coordination. Ces rapports sont élaborés conformément à un canevas standardisé pour tous les producteurs. En outre, ils proposent, dans leur rapport, les ajustements nécessaires selon les besoins.

L'INSD, organe central du SSN, outre l'exécution des activités relevant de son domaine de compétence, sera chargé d'apporter un appui technique aux autres structures dans la réalisation de leurs activités.

Les Commissions spécialisées par grand domaine du CNS : elles sont au nombre de cinq et chargées essentiellement du suivi de questions relevant de l'activité et des missions du CNS. Chaque commission se réunit en tant que de besoin sur convocation de son Président après saisine par le Président du CNS.

Le Conseil national de la statistique (CNS) : c'est l'organe supérieur de supervision de la conception, de la coordination, du suivi et de l'évaluation du SDS. Il coordonne toutes les activités et adopte le bilan annuel et les documents techniques de base du CNS. Son secrétariat est assuré par un Secrétariat

permanent (SP-CNS) qui va bénéficier de l'appui technique de l'INSD, en particulier en ce qui concerne la programmation et le suivi-évaluation y compris le basculement vers un système codifié et totalement informatisé.

Le SDS sera opérationnalisé à travers une programmation annuelle des activités. Dans le cadre de ses sessions, le CNS appréciera l'exécution du plan annuel d'actions en vue de formuler les orientations appropriées. Il fera l'objet d'un bilan en 2019, sur les trois premières années de mise en œuvre conformément au mécanisme de suivi des résultats ci-dessous indiqué et d'une évaluation globale en 2020, toujours sous la responsabilité du SP-CNS et avec l'appui technique de l'INSD.

5.3 Mécanismes et outils de suivi-évaluation axés sur les résultats du SDS

5.3.1 Objectifs du suivi-évaluation

Le dispositif de suivi évaluation du SDS vise à mettre à la disposition de l'ensemble des acteurs du SSN, y compris les décideurs politiques et les partenaires financiers, un ensemble cohérent d'informations concernant les résultats liés à la mise en œuvre du plan d'actions 2016-2020 du SDS.

Il offre l'opportunité de responsabiliser chaque acteur du SSN en vue de l'obtention de résultats. Il s'agit d'un moyen de collecte d'informations en vue d'améliorer la communication et la concertation entre les différents acteurs du SSN. Il permet ainsi de prendre les mesures correctives nécessaires pour la bonne exécution des actions définies.

Enfin, ceci est indispensable pour rendre compte aux PTFs qui accompagnent le pays dans ses efforts de développement, de l'utilisation des ressources financières mobilisées et ce, sur la base des principes de la gestion axée sur les résultats.

5.3.2 Indicateurs de suivi-évaluation du SDS

Le Cadre logique du SDS 2016-2020 (annexe 1) contient les indicateurs de performance du SDS, assortis d'une situation de référence et d'une cible (en 2020), permettant ainsi, à chaque étape, de vérifier le niveau de réalisation des résultats escomptés. En outre, une attention particulière est accordée à la qualité des produits du SSN par rapport aux normes en usage ainsi qu'aux appréciations portées par les utilisateurs.

5.3.3 Mécanisme de suivi au niveau des résultats opérationnels

Le programme statistique national du CNS

Afin de rendre opérationnel le SDS et faciliter sa mise en œuvre, un Programme statistique national (PSN) est élaboré chaque année. Il contient la tranche annuelle des activités programmées dans le SDS et intègre les opérations statistiques non initialement prévues. En outre, il intègre aussi d'autres activités non planifiées jugées comme étant nécessaires pour l'atteinte des objectifs du SDS et du PNDES. Sur la base du plan d'actions de la période 2016-2020 du SDS, les acteurs du SSN définissent leurs priorités pour l'année suivante (n+1) qui fera l'objet d'une validation au cours de la première session ordinaire du CNS de l'année n. Au total, cinq PSN vont être élaborés d'ici 2020.

Le rapport statistique national du CNS

Le PSN est soumis à une gestion axée sur les résultats. Il devra faire l'objet d'une évaluation, afin de mesurer les progrès vers la réalisation des objectifs du SDS. Ceci consistera à faire le bilan de l'exécution des tranches annuelles du SDS et sera sanctionnée par un Rapport statistique national (RSN). Au total cinq rapports vont être produits, d'ici la fin de l'année 2020. Ils vont mesurer les progrès vers l'atteinte des cibles des indicateurs contenus dans le CLAR du SDS (annexe 1). Des améliorations seront requises par rapport aux précédents RSN, en veillant notamment à ce que ces rapports intègrent systématiquement : le CLAR actualisé du SDS ; et une partie analytique faisant état : du processus d'avancement dans l'atteinte des résultats, des explications des écarts entre les prévisions ainsi que les actions correctives, s'il y a lieu, pour la période subséquente.

Le bilan à mi-parcours du SDS

Après trois années de mise en œuvre du SDS, il sera nécessaire d'effectuer un bilan à mi-parcours et d'apporter des ajustements. Il s'agira d'une évaluation des objectifs clés de la stratégie en vue de mesurer le niveau d'atteinte des résultats attendus. Du fait que les besoins exprimés soient susceptibles d'évoluer dans le temps, son contenu peut être amélioré progressivement.

Aussi, si nécessaire, le SDS pourra faire l'objet d'une révision à mi-parcours en 2018. Dans cette éventualité, la démarche sera participative en impliquant tous les acteurs du SSN : producteurs, utilisateurs et PTFs.

5.3.4 Mécanisme de suivi-évaluation au niveau des effets et impacts

La collecte des informations s'opèrera par le biais d'une série d'enquêtes et d'études qui permettront de mesurer l'ampleur des changements induits par la mise en œuvre du SDS.

L'enquête sur l'état des lieux du SSN

Il s'agit d'une enquête statistique auprès des structures productrices de statistiques officielles qui vise à relater leurs modes de fonctionnement, leurs conditions de travail ainsi que l'état actuel du financement et de la production. Elle permet ainsi d'appréhender sous forme d'indicateurs de suivi statistique : le degré d'accomplissement des attributions en matière de production statistique, le respect des périodicités et des méthodologies de production, les pratiques de diffusion des statistiques, les utilisateurs connus; les effectifs et profils professionnels des personnels; les moyens matériels; les logiciels et applications informatiques utilisés ainsi que leur niveau de maîtrise ; l'adéquation des locaux affectés aux activités statistiques et leur niveau d'équipement ; la couverture financière ; le mode de financement et les contributeurs ; etc..

L'enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles.

Dans le cadre de la mise en œuvre du SDS et du suivi de ses indicateurs de performance ainsi que des décisions de l'Assemblée générale des sociétés d'Etat, l'INSD organise périodiquement une enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles. Celle-ci vise à évaluer leur niveau de satisfaction, notamment en ce qui concerne l'accessibilité, la couverture, la fiabilité, la périodicité et les pratiques de diffusion.

Les exercices d'évaluation indépendante des produits et du SSN

Pour un pays comme le Burkina qui a souscrit ou adhéré aux normes internationales, notamment les cadres proposés par le FMI, à savoir le SGDD, la NSDD (Normes spéciales pour la diffusion des données) et le CEQD (Cadre d'évaluation de la qualité des données), des évaluations indépendantes pourront être réalisées en vue de se rendre compte des progrès réalisés dans l'amélioration de la qualité des statistiques officielles. La réalisation de ces évaluations pourrait être placée sous la responsabilité de l'INSD après l'impulsion du CNS. Des consultants devront être sollicités à cet effet.

En outre, la Banque mondiale dispose d'un indicateur calculé pour la notation des systèmes statistiques nationaux des Etats. Les Instituts nationaux de statistiques (INS) ont la possibilité de suivre l'état d'évolution de leurs indicateurs, ce qui leur permettrait de corriger les insuffisances relevées en matière de production et de diffusion de données⁸.

⁸ L'adresse du site est le <http://datatopics.worldbank.org/statisticalcapacity/SCIdashboard.aspx>

L'évaluation finale indépendante du SDS

L'évaluation finale du SDS sera aussi de type externe et se déroulera en 2020, afin d'aider à la préparation du SDS suivant. Elle permettra de dégager l'atteinte globale des résultats attendus. Elle sera adossée à l'enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles et à l'enquête sur l'état des lieux du système statistique national qui vont permettre une meilleure mesure des indicateurs cibles d'effets et d'impacts des actions entreprises au cours des cinq années de mise en œuvre du SDS. L'évaluation finale devra se faire suivant les standards internationaux en la matière, en l'occurrence selon les critères suivants : la pertinence, l'efficacité (réalisation des objectifs), l'efficience, l'impact sur le développement institutionnel, la durabilité, la performance des parties prenantes, les enseignements tirés.

5.4 Hypothèses et risques de mise en œuvre

5.4.1 Hypothèses et risques

Les risques majeurs susceptibles de perturber la bonne mise en œuvre des activités du SDS 2016-2020 pourraient venir notamment :

- de l'instabilité socio-politique du pays, consécutive aux échéances électorales majeures prévues en octobre 2015 ;
- du manque d'engagement suffisant des autorités politiques à soutenir le renforcement du SSN à travers le SDS ;
- du manque de garantie suffisante concernant la régularité et la pérennité d'activités importantes dont certaines sont de souveraineté nationale (RGPH, RGA, enquêtes sur les conditions de vie des ménages, etc.), la plupart des grandes opérations statistiques étant encore exécutées grâce à des financements extérieurs et ponctuels.
- du retard dans la mise en place des apports financiers du Gouvernement et des donateurs ;
- de la forte mobilité des cadres statisticiens de l'INSD et des personnels des services statistiques sectoriels, préjudiciable à la capitalisation des expériences acquises ;
- de la méconnaissance des dispositions légales et réglementaires régissant les activités statistiques au Burkina Faso, compromettant l'efficacité de la coordination et de la mise en œuvre des activités ;
- d'une insuffisance de coopération des diverses structures nationales concernées et particulièrement entre l'INSD et les structures sectorielles.

5.4.2 Mesures d'atténuation

Le succès de l'opérationnalisation du SDS suppose que le Gouvernement réaffirme son engagement politique en faveur du développement de la statistique, et ce, à travers les cinq axes prioritaires dégagés dans le SDS et l'approbation du document. Il est conditionné également par l'adoption des mesures indispensables à la levée des contraintes inhérentes aux ressources financières et humaines. Ces mesures concernent l'institutionnalisation des recensements et enquêtes de grande envergure par des textes législatifs et réglementaires ; la création et l'opérationnalisation du Fonds de développement de la statistique ; des dotations budgétaires conséquentes de l'Etat aux structures statistiques sectorielles ; la célérité dans la mise en place des apports financiers ; la mise à disposition du SSN de personnels qualifiés et compétents pour l'exécution des activités statistiques et la valorisation du métier de statisticien.

CONCLUSION

Le processus d'élaboration du SDS 2016-2020 a abouti grâce à la participation active de l'ensemble des acteurs du SSN dans le cadre du CNS. Il a permis de faire un bilan consolidé de l'état des lieux depuis 2004, année de la mise en œuvre du premier SDS, et surtout d'identifier les défis majeurs qui restent à relever.

Ainsi, les priorités pour la période 2016-2020 concernent l'amélioration de la coordination statistique ; le développement de la production statistique ainsi que la diffusion de données de bonne qualité dans les délais ; l'amélioration et l'expansion des statistiques sectorielles ; le développement et la modernisation des dispositions de production, d'archivage et de diffusion ; la promotion d'une plus grande utilisation des statistiques produites ; l'assurance d'un meilleur suivi-évaluation du PNDES ; le renforcement des capacités du SSN et la pérennisation des financements.

A cet égard, la définition d'une vision concernant le développement de la statistique publique, le choix des orientations stratégiques et l'identification du plan d'actions ont fait l'objet d'un consensus par tous les acteurs du SSN. En termes de résultats attendus, les efforts seront poursuivis afin de mettre à la disposition des utilisateurs des données actualisées, valides et fiables.

L'évaluation financière du SDS 2016-2020 aboutit à un coût global des activités programmées de 73,850 milliards de FCFA dont environ 60% des financements sont à rechercher. Le budget de l'Etat devrait être la source principale de financement des statistiques officielles courantes ainsi que des opérations statistiques de grande envergure, mais ces dernières devraient bénéficier également de la contribution des PTFs.

Le SDS va servir de base au développement du SSN pour la période 2016-2020 et sa mise en œuvre requiert l'engagement de tous les acteurs concernés conformément au dispositif de pilotage et de suivi-évaluation prévu. En outre, le Gouvernement devrait confirmer son engagement politique à travers des dotations budgétaires conséquentes et pérennes. De la même manière, les PTFs devraient s'inscrire dans cette dynamique, en faisant du SDS l'unique cadre de référence en matière d'intervention et de financement des activités statistiques.

Annexes

Annexe 1 : Cadre logique axé sur les résultats du SDS 2016-2020

| | | INDICATEURS DE PERFORMANCE | | | | HYPOTHÈSES/RISQUES |
|----------------------|--|--|--|------------------------|--|--|
| Chaîne des résultats | | Indicateurs de performance | Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence | Cibles | Moyens de vérification | |
| IMPACT | Des données statistiques complètes, cohérentes, fiables et accessibles, sont disponibles en temps opportun aux utilisateurs pour la conception, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement ainsi que des engagements extérieurs du Burkina Faso. | Taux de satisfaction totale des utilisateurs de statistiques | 25% en 2015 | 50% en 2020 | Enquête sur la satisfaction des utilisateurs | Stabilité socio-politique du pays Transition politique réussie, consécutive aux échéances électorales majeures prévues en novembre 2015 |
| EFFETS | <u>Effet 1</u> : Le cadre législatif, institutionnel et organisationnel est rénové et consolidé. | Taux d'exécution moyen des activités programmées dans le PSN pour l'axe stratégique 1 | 30% en 2014 | Au moins 100% | RSN | Engagement suffisant des autorités politiques à soutenir le renforcement du SSN à travers le SDS |
| | <u>Effet 2</u> : La production des données est améliorée en quantité et qualité. | Taux d'exécution des opérations de recensements et d'enquêtes prévues dans le SDS | 28% entre 2011 et 2014 | 75% | Bilan de de la mise en œuvre du SDS | |
| | | Proportion de structures du SSN ayant produit toutes les statistiques courantes prévues dans leurs attributions | 52% en 2014 | 75% entre 2016 et 2020 | Enquête « Etat de lieux du SSN » | |
| | <u>Effet 3</u> : La diffusion statistique et l'utilisation des données et la culture statistique sont renforcées. | Proportion de structures du SSN ayant diffusé tous leurs produits statistiques | 30,2% | 75% | Enquête « Etat des lieux du SSN » | |
| | <u>Effet 4</u> : Des capacités de production et de management des acteurs du SSN se sont améliorées. | Taux d'exécution moyen des activités initialement programmées dans le PSN | 76,4% en 2014 | 90% | RSN | |
| | <u>Effet 5</u> : La place de l'information statistique dans le PNDES est renforcée. | Proportion d'indicateurs de suivi évaluation du PNDES qui sont renseignés correctement à temps | ND | 100% | Etude d'évaluation des indicateurs centraux, sectoriels et régionaux | |
| | | Proportion d'indicateurs de suivi évaluation des politiques sectorielles qui sont renseignés correctement à temps. | ND | 100% | Etude d'évaluation des indicateurs centraux, sectoriels et régionaux | |
| | | Proportion d'indicateurs de suivi évaluation des politiques régionales qui sont renseignés correctement à temps | ND | 100% | Etude d'évaluation des indicateurs centraux, sectoriels et régionaux | |

| | | INDICATEURS DE PERFORMANCE | | | | HYPOTHÈSES/RISQUES |
|----------------------|---|--|--|--------|-------------------------|---|
| Chaîne des résultats | | Indicateurs de performance | Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence | Cibles | Moyens de vérification | |
| PRODUITS | Axe stratégique 1 : Rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel. | | | | | |
| | Produit 1.1 : Le dispositif législatif, institutionnel et organisationnel est renforcé. | | | | | Transition politique réussie, consécutive aux échéances électorales majeures prévues en novembre 2015 |
| | Sous-produit 1.1.1 : Les textes législatifs sont actualisés et respectés | Existence d'une nouvelle loi statistique adoptée par le Parlement et promulguée | Non | Oui | Journal officiel (JO) | |
| | | Existence de différents décrets d'application de la nouvelle loi pris et publiés | Non | Oui | Journal officiel (JO) | |
| | Sous-produit 1.1.2 : La réglementation concernant l'organisation des systèmes d'informations statistiques au sein des départements ministériels sectoriels est améliorée. | Existence de textes réglementaires régissant l'organisation du système d'information statistique au sein de chaque département ministériel | Non | Oui | Arrêtés ministériels | |
| | Sous-produit 1.1.3 : La réglementation concernant les relations fonctionnelles et la circulation des informations au sein du SSN est améliorée. | Textes réglementant les relations fonctionnelles et la circulation des informations au sein du SSN adoptés | Non | Oui | Arrêtés ministériels | |
| | Sous-produit 1.1.4 : les recensements et les enquêtes de grande envergure sont Institutionnalisés. | Textes instituant les recensements les enquêtes et le FDS adoptés et publiés | Non | Oui | Journal officiel (JO) | |
| | Sous-produit : 1.1.5 : L'INSD dispose d'un nouveau statut adapté à sa mission et les conditions institutionnelles d'une gestion centralisée des ressources humaines du SSN sont créées. | Nouveaux statuts de l'INSD adoptés | Non | Oui | Journal officiel (JO) | |
| | | Personnel statisticien en charge de la production dans le SSN rattaché techniquement et financièrement à l'INSD | Non | Oui | JO/Arrêtés ministériels | |

| Chaîne des résultats | INDICATEURS DE PERFORMANCE | | | Cibles | Moyens de vérification | HYPOTHÈSES/RISQUES |
|--|---|--|-----|------------------------|--|--------------------|
| | Indicateurs de performance | Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence | | | | |
| <u>Sous-produit 1.1.6</u> : Intégrer le dispositif de coordination du PSSAR ⁹ dans le dispositif institutionnel du CNS. | PSSAR adopté par le CNS | Non | Oui | RSN | | |
| | Textes élargissant les attributions de la Commission spécialisée « Statistiques agricoles et de l'environnement » à la coordination et au suivi évaluation du PSSAR adoptés | Non | Oui | RSN | | |
| Produit 1.2 : La coordination, la coopération et le partenariat sont renforcés. | | | | | Méconnaissance des dispositions légales et réglementaires régissant les activités statistiques au Burkina Faso, compromettant l'efficacité de la coordination et mise en œuvre des activités | |
| <u>Sous-produit 1.2.1</u> : Les outils de normalisation statistique sont vulgarisés et utilisés au sein du SSN. | Codes, nomenclatures, concepts, méthodes et manuels de procédure du SSN adaptés aux normes internationales actualisés et postés sur le site du CNS | Non | Oui | Site web du CNS | | |
| | Métadonnées et manuel de procédures et d'exécution de la collecte de données disponibles pour toutes les statistiques produites dans les administrations | Non | Oui | Site web du CNS | | |
| | Existence d'une base de sondage multiutilisateurs numérisée | Non | Oui | Site web de l'INSD | | |
| | Répertoire des sources statistiques actualisé et publié | Non | Oui | Site web du CNS | | |
| | Nombre d'ateliers de formation sur les codes, nomenclatures, concepts, méthodes et manuels de procédures organisés | 0 | 5 | RSN | | |
| <u>Sous-produit 1.2.2</u> : Le fonctionnement du CNS est | Nombre de sessions statutaires du CNS | 0 | 10 | Bilan de de la mise en | | |

⁹ Plan stratégique de développement des statistiques agricoles et rurales

| | | INDICATEURS DE PERFORMANCE | | | | HYPOTHÈSES/RISQUES |
|--------------------------------|--|---|--|--------|-------------------------------------|--|
| Chaîne des résultats | | Indicateurs de performance | Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence | Cibles | Moyens de vérification | |
| | amélioré. | tenus | | | œuvre du SDS | |
| | | Nombre de sessions des commissions spécialisées du CNS | 0 | 10 | Bilan de de la mise en œuvre du SDS | |
| | | Nombre de PNS élaborés | 0 | 5 | Bilan de de la mise en œuvre du SDS | |
| | | Nombre de RSN élaborés | 0 | 5 | Bilan de de la mise en œuvre du SDS | |
| | | Nombre d'enquêtes sur la satisfaction des besoins des utilisateurs de statistiques réalisées | 0 | 2 | Bilan de de la mise en œuvre du SDS | |
| | | Nombre d'enquêtes sur l'état des lieux du SSN réalisées | 0 | 2 | Bilan de de la mise en œuvre du SDS | |
| | | Bilan à mi-parcours du SDS organisée | Non | Oui | Bilan de de la mise en œuvre du SDS | |
| | | Rapport final d'évaluation du SDS produit | Non | Oui | Bilan de de la mise en œuvre du SDS | |
| | <u>Sous-produit 1.2.3</u> : La coopération et le partenariat sont renforcées. | Un cadre de concertation des PTF en place | Non | Oui | RSN | |
| | | Nombre de sessions du cadre de concertation des PTF du SSN tenues | 0 | 5 | RSN | |
| | | Nombre de requêtes de financement du SDS soumises aux guichets des PTF | 0 | 10 | Enquête « Etat des lieux du SSN » | |
| PR OD UIT S | Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données | | | | | |
| | Produit 2.1 : La chaîne de la production à la diffusion des données est modernisée. | | | | | Engagement suffisant des autorités politiques à soutenir le renforcement du SSN à travers le SDS |
| | <u>Sous-produit 2.1.1</u> : Une stratégie de modernisation de la chaîne de la collecte à la diffusion des données du SSN est développée. | Un plan de modernisation de la chaîne de la collecte à la diffusion des données du SSN adopté et mis en œuvre. | Non | Oui | RSN | |
| | <u>Sous-produit 2.1.2</u> : Les outils de production statistiques basés sur les TIC (tablettes numériques, smartphones, etc.) sont mis en place. | Proportion d'opérations d'enquêtes et de recensements du SDS utilisant les équipements mobiles pour la collecte des données sur le terrain. | 0 | 90% | RSN | |
| | | Proportion d'opérations de collectes de routine utilisant les équipements mobiles | 0 | 90% | RSN | |

| | | INDICATEURS DE PERFORMANCE | | | | HYPOTHÈSES/RISQUES |
|----------------------|--|---|--|---------------------|-----------------------------------|--|
| Chaîne des résultats | | Indicateurs de performance | Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence | Cibles | Moyens de vérification | |
| | | pour la collecte des données sur le terrain | | | | |
| | Produit 2.2 : La production statistique est renforcée en quantité et qualité. | | | | | Mobilisation effective des ressources ; Engagement effectif des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions prévues |
| | <u>Sous-produits 2.2.1</u> : Un programme minimum d'opérations de recensements et d'enquêtes adaptés aux besoins est mis en œuvre. | 5 ^{ème} RGPH 2016 réalisé | Non | Oui | RSN | |
| | | 2 ^{ème} RGA (2016) réalisé | Non | Oui | RSN | |
| | | Nombre d'enquêtes sur les conditions de vie des ménages réalisées | 0 | 2 | RSN | |
| | | EDS V réalisée | Non | Oui | RSN | |
| | <u>Sous-produits 2.2.2</u> : Les productions statistiques de sources administratives sont développées dans tous les secteurs et départements ministériels, en assurant des meilleures couvertures thématique et géographique | Proportion d'annuaires statistiques prévus réalisés | ND | 95% | RSN | |
| | | Proportion de tableaux de bords prévus réalisés | ND | 75% | RSN | |
| | | Nombre de production infra annuelle réalisé | 0 | 10 | RSN | |
| | <u>Sous-produits : 2.2.3</u> : Des produits statistiques répondant aux besoins de suivi des activités des régions et communes sont développés. | Nombre d'annuaires régionaux produits | 12 | 13 | RSN | |
| | | Nombre de tableaux de bord socio-économiques régionaux produits par les DREP | 13 | 26 | RSN | |
| | | Nombre de documents de profil des régions produits par les DREP | 13 | 26 | RSN | |
| | | Nombre de nouvelles publications statistiques relatives aux activités des conseils régionaux et municipaux | 0 | 13 (une par région) | RSN | |
| | <u>Sous-produits 2.2.4</u> : L'évaluation de la qualité des statistiques est généralisée. | Proportion des structures du SSN ayant bénéficié d'un appui de l'INSD ou d'autres organismes spécialisés dans la production statistique | 52% | 75% | Enquête « Etat des lieux du SSN » | |
| | | Proportion des structures utilisant un document méthodologique dans la production des statistiques | 70,6% | 100% | Enquête « Etat des lieux du SSN » | |
| | | Proportion des structures utilisant de données validées dans la production de | 72,5% | 100% | Enquête « Etat des lieux du SSN » | |

| | | INDICATEURS DE PERFORMANCE | | | | HYPOTHÈSES/RISQUES |
|----------------------|---|---|--|--------|-----------------------------------|---|
| Chaîne des résultats | | Indicateurs de performance | Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence | Cibles | Moyens de vérification | |
| | | toutes leurs statistiques | | | | |
| | | Nombre de domaines dont les statistiques ont fait l'objet d'évaluation de qualité selon les normes internationalement admises | 13 | 50 | Rapport bilan du SDS | |
| PRODUITS | Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique | | | | | |
| | Produit 3.1 : L'information statistique est accessible à tous les utilisateurs. | | | | | Mobilisation effective des ressources ; Engagement effectif des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions prévues |
| | <u>Sous-produit 3.1.1</u> : Les dispositions d'archivage numérique des données et de diffusion (outils et applications informatiques des TIC) sont modernes. | Nombre de nouvelles bases de données, métadonnées et micro-données développées au sein du SSN | 0 | 50 | Enquête « Etat des lieux du SSN » | |
| | | Base cartographique digitalisée disponible | Non | Oui | Rapport d'exécution du RGP 2016 | |
| | <u>Sous-produit 3.1.2</u> : L'entreposage de la production statistique est sécurisé. | Existence d'un entrepôt de données statistiques du SSN à l'INSD | Non | Oui | | |
| | <u>Sous-produit 3.1.3</u> : Un processus de validation et de publication des données en toute indépendance est mis en place aux niveaux de l'INSD et des structures sectorielles. | Proportion de structures du SSN ayant un processus de validation défini pour leurs productions statistiques | 11,5% | 100% | Enquête « Etat des lieux du SSN » | |
| | <u>Sous-produit 3.1.4</u> : Les délais de diffusion des principales productions statistiques du SSN sont réduits. | Niveau de respect de la périodicité dans la réalisation des enquêtes et recensements pluriannuels | 25% | 75% | Enquête « Etat des lieux du SSN » | |
| | | Niveau de respect de la périodicité des productions statistiques courantes | 54% | 75% | Enquête « Etat des lieux du SSN » | |
| | | Proportion de structures utilisatrices jugeant que les délais de parution des statistiques officielles sont respectés | 36% | 100% | Enquête utilisateurs | |
| | <u>Sous-produit 3.1.5</u> : Les modules statistiques des sites web des départements ministériels sont | Proportion des structures diffusant leurs productions par le canal du site web du | 33,3% | 100% | Enquête « Etat des lieux du SSN » | |

| Chaîne des résultats | | INDICATEURS DE PERFORMANCE | | | | HYPOTHÈSES/RISQUES |
|----------------------|--|---|--|-------------|-------------------------------------|---|
| | | Indicateurs de performance | Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence | Cibles | Moyens de vérification | |
| | développés et les publications statistiques sont mises en ligne régulièrement. | CNS | | | | |
| | | Proportion des structures diffusant leur production sur leur propre site web | 48% | 100% | Enquête « Etat des lieux du SSN » | |
| | <u>Sous-produit 3.1.6</u> : Les bases de données sont accessibles selon le type d'utilisateur et dans le respect de la loi. | Un répertoire des bases de données, métadonnées et micro-données accessibles est rendu public. | Non | Oui | RSN | |
| | | Existence d'un entrepôt de données statistiques du SSN à l'INSD fonctionnel et accessible aux utilisateurs | Non | Oui | RSN | |
| | | Existence d'une plateforme Open Data à l'INSD | Non | Oui | RSN | |
| | | Proportion des structures diffusant leur production sur le site web de leur ministère. | 25% | 100% | Enquête « Etat des lieux du SSN » | |
| | Produit 3.2 : La communication interne et externe est améliorée | | | | | Engagement effectif des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions prévues |
| | <u>Sous-produit 3.2.1</u> : Une stratégie de communication interne et externe au sein du SSN est développée. | Existence d'une stratégie de communication interne et externe au sein du SSN | Non | Oui | RSN | |
| | <u>Sous-produit 3.2.3</u> : Une culture de communication des statistiques aux responsables, aux médias de masse et au grand public est développée. | Existence d'un réseau de journalistes formés en statistique | Non | Oui | RSN | |
| | | Nombre de sessions de communication des statistiques à l'intention des responsables, des médias de masse et du grand public | 0 | 10 | RSN | |
| | | Existence d'une liste actualisée des publications du SSN disponibles publiée | Non | Oui | Sites web du CNS et de l'INSD | |
| | | Nombre de participations du SSN à des manifestations d'intérêt public (SIAO, FESPACO, FILO, SNC,) | 0 | 10 | RSN | |
| | | Nombre d'adresses email recevant des avis de mise en ligne des nouvelles publications de l'INSD | 1500 (INSD) | 3000 (INSD) | Bilan de de la mise en œuvre du SDS | |
| | Produit 3.3 : L'utilisation des données et la culture statistique sont promues. | | | | | Engagement effectif des acteurs impliqués dans la |

| | | INDICATEURS DE PERFORMANCE | | | | HYPOTHÈSES/RISQUES |
|----------------------|---|---|--|-------------------------------------|---|-----------------------------------|
| Chaîne des résultats | | Indicateurs de performance | Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence | Cibles | Moyens de vérification | |
| | | | | | | mise en œuvre des actions prévues |
| | <u>Sous-produit 3.3.1</u> : Le suivi statistique des politiques et programmes sectoriels est renforcé. | Proportion des stratégies et programmes répertoriés ayant fait l'objet de suivi statistique et/ou d'évaluation | 0 | 30% | RSN | |
| | | Nombre de DGESS assurant le suivi-évaluation du budget-programme de leur département ministériel | 0 | Nombre de départements ministériels | RSN | |
| | | Existence d'une base documentaire sur les politiques stratégies et programme existants aux niveaux national, sectoriel, régional et communal | Non | Oui | RSN | |
| | <u>Sous-produit 3.3.2</u> : L'exploitation des données est renforcée à travers des analyses thématiques, temporelles et spatiales diversifiées. | Proportion d'opérations d'enquêtes et de recensements statistiques dont les résultats ont fait l'objet d'analyses approfondies | ND | 100% | RSN | |
| | | Taux de satisfaction des utilisateurs des statistiques par rapport aux analyses faites des statistiques | 42,6% (en 2013) | 60% | Enquête satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles | |
| | <u>Sous-produit 3.3.3</u> : La recherche appliquée pour une meilleure utilisation des statistiques est promue. | Existence d'une unité fonctionnelle de recherche en statistique et démographie à l'INSD | Non | Oui | RSN | |
| | | Nombre de bourses de soutien à la formation de 3ème cycle (PhD, masters recherche et stages de spécialisation) mobilisées au profit des cadres du SSN | 0 | 20 | RSN | |
| | | Nombre de publications conjointes avec des instituts de recherche | ND | 10 | RSN | |
| | <u>Sous-produit 3.3.4</u> : La culture statistique est promue (y compris par la formation des utilisateurs et l'enseignement de la statistique dans les établissements scolaires et universitaires) | Nombre de modules de formation en statistique développés et mis en œuvre pour les écoles professionnelles (ENSP, ENEP, CAP/Matourkou, ENSS, ENAM, etc.) | ND | 5 | RSN | |
| | | Existence d'une option en statistiques agricoles dans la formation des techniciens supérieurs d'agriculture | Non | Oui | RSN | |
| | | Nombre de modules de formation développés à l'intention des utilisateurs | 0 | 15 | RSN | |

| | | INDICATEURS DE PERFORMANCE | | | | HYPOTHÈSES/RISQUES |
|----------------------|--|---|---|--|--|--|
| Chaîne des résultats | | Indicateurs de performance | Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence | Cibles | Moyens de vérification | |
| | | de statistiques | | | | |
| | | Nombre de personnes formées à l'utilisation des statistiques | 0 | 2000 | Bilan du SDS | |
| PRODUITS | Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN | | | | | |
| | Produit 4.1 : La gestion des ressources humaines statisticiennes est améliorée. | | | | | Engagement suffisant des autorités politiques à soutenir le renforcement du SSN à travers le SDS |
| | <u>Sous-produit 4.1.1</u> : Le plan de carrière des statisticiens du SSN est amélioré. | Existence d'un plan de carrière opérationnel pour les agents de l'INSD | Non | Oui | Rapports d'activités de l'INSD | |
| | <u>Sous-produit 4.1.2</u> : La motivation salariale du personnel est améliorée. | Nouvelle grille salariale plus motivante disponible | Non | Oui | Rapports d'activités de l'INSD | |
| | | Taux de mobilité du personnel statisticien hors du SSN (départ de plus d'un an) | INSD, entre 2011 et 2014 : 14,3% pour les cadres supérieurs ; 1,2% pour les cadres moyens | INSD, entre 2016 et 2019 : 5% pour les cadres supérieurs ; 0,5% pour les cadres moyens | Rapport diagnostic/Rapport d'activités de l'INSD | |
| | Produit 4.2 : Les capacités humaines du SSN sont renforcées. | | | | | Engagement suffisant des autorités politiques à soutenir le renforcement du SSN à travers le SDS |
| | <u>Sous-produit 4.2.1</u> : La formation continue et diplômante au profit du SSN est renforcée | Nombre de cadres supérieurs statisticiens formés dans les écoles africaines de statistiques | 0 | 47 ISE, 34 démographes et 65 ITS | Bilan de la mise en œuvre du Programme de formation du SSN/RSN | |
| | | Nombre de cadres moyens formés à l'ENAREF | 0 | 103 AD, 129 AT | Bilan de la mise en œuvre du Programme de formation du SSN/RSN | |
| | | Nombre de modules de formation continue développés (2 modules par an) | 0 | 20 | Bilan de la mise en œuvre du Programme de formation du SSN/RSN | |
| | | Nombre de sessions de formation continue réalisées | 0 | 75 | Bilan de la mise en œuvre du Programme | |

| | | INDICATEURS DE PERFORMANCE | | | | HYPOTHÈSES/RISQUES |
|----------------------|--|---|--|--------|--|--|
| Chaîne des résultats | | Indicateurs de performance | Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence | Cibles | Moyens de vérification | |
| | | | | | de formation du SSN/RSN | |
| | | Nombre de personnes formées selon les besoins exprimés par les structures du SSN | 0 | 1 700 | Bilan de la mise en œuvre du Programme de formation du SSN/RSN | |
| | Sous-produit 4.2.2 : L'expansion, au niveau national, des filières de formation des cadres supérieurs statisticiens et démographes est soutenue. | Existence d'une licence en statistique à partir du niveau baccalauréat à l'ISSP | Non | Oui | Programme de formation de l'ISSP/RSN | |
| | | Existence d'un master en statistique et économie et d'un master en démographie à l'université de Ouagadougou | Non | Oui | Programmes de formation de l'UO/RSN | |
| | Sous-produit 4.2.3 : Les structures statistiques du SSN sont renforcées en ressources humaines | Nombre de cadres supérieurs statisticiens et démographes formés et recrutés par le SSN | 0 | 147 | RSN | |
| | | Nombre de cadres moyens de la statistique formés et recrutés par le SSN | 0 | 185 | RSN | |
| | | Taux de satisfaction des besoins des structures du SSN en cadres supérieurs statisticiens | 40% | 100% | Plan de formation du SSN/Bilan de la mise en œuvre du Plan de formation du SSN | |
| | | Nombre de cadres non statisticiens d'autres spécialités recrutés | 0 | 60 | RSN | |
| | | Taux de satisfaction des besoins des structures du SSN en cadres moyens statisticiens | 39% | 80% | Plan de formation du SSN/Bilan de la mise en œuvre du Plan de formation du SSN | |
| | Produit 4.3 : Les capacités financières sont renforcées et un financement pérenne des activités du SSN est assuré. | | | | | Engagement suffisant des autorités politiques à soutenir le renforcement du SSN à travers le SDS |
| | Sous-produit 4.3.1 : Le Fonds de développement de la statistique est mis en place et un contrat plan est signé avec l'autorité de tutelle. | Existence du Fonds de développement de la statistique | Non | Oui | RSN/Rapports d'activités de l'INSD | |
| | | Existence d'un contrat plan signé entre l'INSD et le Gouvernement | Non | Oui | RSN/Rapports d'activités de l'INSD | |
| | Sous-produit 4.3.2 : Des lignes budgétaires conséquentes, distinctes et sécurisées dédiées aux activités statistiques des départements | Proportion de structures sectorielles ayant disposé d'un financement de l'Etat dédié aux activités statistiques | 62% en 2014 | 100% | Enquête « Etat des lieux du SSN » | |

| | | INDICATEURS DE PERFORMANCE | | | | HYPOTHÈSES/RISQUES |
|----------------------|--|--|--|---|-----------------------------------|--|
| Chaîne des résultats | | Indicateurs de performance | Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence | Cibles | Moyens de vérification | |
| | ministériels sont assurées. | Montant (déclaré) des financements de l'État pour la réalisation d'activités statistiques courantes (hors INSD) | 152 millions FCFA sur la période 2011-2014 | Au moins 75% des prévisions budgétaires | Enquête « Etat des lieux du SSN » | |
| | Produit 4.4 : Les capacités matérielles sont renforcées. | | | | | engagement suffisant des autorités politiques à soutenir le renforcement du SSN à travers la SDS |
| | Sous-produit 4.4.1 : Les structures du SSN sont renforcées en ressources matérielles modernes. | Ratio nombre d'ordinateurs par personnel affecté à la production | 1 | 1 | Enquête « Etat des lieux du SSN » | |
| | | Nombre d'appareils de technologies mobiles acquis dans le cadre du RGPH (Smartphones, tablettes numériques, GPS, etc. ...) | - | 21 110 | RGPH | |
| | | Proportion de structures du SSN disposant d'une connexion Internet fonctionnelle | 22% | 100% | Enquête « Etat des lieux du SSN » | |
| | | Nombre de véhicules en bon état mobilisables pour les activités statistiques | 85 | 150 | Enquête « Etat des lieux du SSN » | |
| | | Existence d'une imprimerie du SSN de grande capacité à l'INSD | Existe, mais nécessite encore un renforcement | Oui | Rapport d'activités INSD | |
| | | Nombre de DR/INSD et de DSS/DGESS réhabilitées ou construites | 0 | 15 | RSN | |
| | Sous-produit 4.4.2 : Le cadre de travail des structures du SSN est amélioré. | Nombre moyen de personnes par salle ou bureau au sein du SSN. | 3 | 2 | Enquête « Etat des lieux du SSN » | |

| | | | | | | |
|--------------------------------|--|--|--|--|--|---|
| PR OD UIT S | Axe 5 : Renforcement de la place de l'information statistique dans le PNDES | | | | | |
| | Produit 5.1 : Les liens entre le SDS et le PNDES sont renforcés. | | | | | Engagement effectif des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions prévues |

| Chaîne des résultats | INDICATEURS DE PERFORMANCE | | | Cibles | Moyens de vérification | HYPOTHÈSES/RISQUES |
|----------------------|--|--|-------------|--------|-------------------------------------|---|
| | Indicateurs de performance | Situation au cours du SDS 2011-2015 et/ou de référence | | | | |
| | <u>Sous-produit 5.1.1</u> : Le dialogue avec le SP-PNDES est amélioré et la place des structures et organes du CNS (INSD, DGESS, DREP, commissions spécialisées) dans les organes instances de suivi du PNDES (CSD, CRD et revues à différents niveaux) est renforcée. | Existence d'un cadre fonctionnel de dialogue entre le CNS et le SP-PNDES | Non | Oui | RSN | |
| | | Participation des structures et organes du CNS (INSD, DGESS, DREP, commissions spécialisées) aux instances de suivi du PNDES | Non | Oui | RSN | |
| | <u>Sous-produit 5.1.2</u> : L'intégration de l'information statistique dans le PNDES est meilleure. | | | | | |
| | <u>Sous-produit 5.1.3</u> : La pertinence des indicateurs de suivi des documents de politiques (PNDES, agenda mondial post 2015, stratégies sectorielles) est évaluée et améliorée | Référentiel des besoins d'agrégats et indicateurs de suivi des documents de politiques et programmes disponible | Non | Oui | RSN | |
| | Produit 5.2 : Les ressources financières nécessaires aux activités statistiques de suivi du PNDES sont disponibles. | | | | | Engagement effectif des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions prévues |
| | <u>Sous-produit 5.2.1</u> : Les activités statistiques sont inscrites dans les CDMT sectoriels. | Proportion des DGESS ayant inscrit leurs activités statistiques dans les CDMT sectoriels | 0 | 100% | Document du PNDES | |
| | <u>Sous-produit 5.2.2</u> : Les financements nécessaires pour la collecte des données et l'élaboration des indicateurs du PNDES sont garantis à chaque DSS. | Taux de mobilisation des financements des PSN | 75% en 2014 | 90% | RSN/Bilan d la mise en œuvre du SDS | |
| ACTIVITÉS | Plan d'actions opérationnel 2016-2020 | | | | | Mobilisation d'environ 74 milliards FCFA |

Annexe 2 : Plan d'actions opérationnel du SDS 2016-2020 (en millions FCFA)

| Axe stratégique 1 : Rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel. | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|---|-------------------------------|------|------|------|------|------|-------|---------------------------|------|-----------------|
| Objectif stratégique 1.1 : Renforcer le dispositif législatif, institutionnel et organisationnel | | 35 | 50 | 0 | 20 | 0 | 105 | 10 | 0 | 95 |
| Objectif opérationnel 1.1.1 : Actualiser la législation et garantir son application | | 15 | 10 | 0 | 10 | 0 | 35 | 0 | 0 | 35 |
| Evaluer le dispositif législatif, institutionnel et organisationnel | Secrétariat du CNS | 10 | | | | | 10 | 0 | 0 | 10 |
| Réviser et actualiser les textes législatifs régissant les activités statistiques (loi, décrets et arrêtés d'application) | Secrétariat du CNS | 5 | | | | | 5 | 0 | 0 | 5 |
| Faire adopter la nouvelle loi statistique par le Parlement | Secrétariat du CNS | pm | | | | | | | | |
| Faire adopter les différents décrets et arrêtés d'application de la nouvelle loi statistique | Secrétariat du CNS | pm | | | | | | | | |
| Vulgariser la nouvelle législation et les nouvelles réglementations du SSN | Secrétariat du CNS | | 10 | | 10 | | 20 | 0 | 0 | 20 |
| Objectif opérationnel 1.1.2 : Améliorer la réglementation concernant l'organisation des systèmes d'informations statistiques au sein des départements ministériels sectoriels | | 5 | 10 | 0 | 10 | 0 | 25 | 10 | 0 | 15 |
| Elaborer ou actualiser les textes réglementant (arrêtés, protocoles d'accord inter et intra domaine de production) les relations fonctionnelles et la circulation des informations au sein du SSN | Secrétariat du CNS | 5 | | | | | 5 | 0 | 0 | 5 |
| Faire adopter les textes réglementant les relations fonctionnelles et la circulation des informations au sein du SSN | Secrétariat du CNS | pm | | | | | | | | |
| Disséminer les textes réglementant les relations fonctionnelles et la circulation des informations au sein du SSN | Secrétariat du CNS | | 10 | | 10 | | 20 | 10 | 0 | 10 |
| Objectif opérationnel 1.1.3 : Améliorer la réglementation concernant les relations fonctionnelles et la circulation des informations au sein du SSN | | 0 | 30 | 0 | 0 | 0 | 30 | 0 | 0 | 30 |
| Elaborer ou actualiser les textes portant organisation des systèmes d'informations statistiques au sein des départements ministériels | Structures sectorielles +INSD | | 10 | | | | 10 | 0 | 0 | 10 |

| Axe stratégique 1 : Rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel. | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|--|--------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Faire adopter les textes portant organisation des systèmes d'informations statistiques au sein des départements ministériels sectoriels | Structures sectorielles | pm | | | | | | | | |
| Disséminer les textes portant organisation des systèmes d'informations statistiques au sein des départements ministériels | Structures sectorielles | | 20 | | | | 20 | 0 | 0 | 20 |
| Objectif opérationnel 1.1.4 : Institutionnaliser les recensements et les enquêtes de grande envergure | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Poursuivre le plaidoyer concernant l'institutionnalisation des principales opérations statistiques, dans le cadre de la POSEF et auprès des PTF | Secrétariat du CNS | pm | | | | | | | | |
| Actualiser les textes instituant les principales opérations statistiques | INSD | pm | | | | | | | | |
| Faire adopter les textes instituant les principales opérations statistiques | Secrétariat du CNS | pm | | | | | | | | |
| Objectif opérationnel 1.1.5 : Doter l'INSD d'un nouveau statut adapté à sa mission et créer les conditions institutionnelles d'une gestion centralisée des ressources humaines du SSN | | 15 | 0 | 0 | 0 | 0 | 15 | 0 | 0 | 15 |
| Réaliser une étude sur les enjeux d'une gestion centralisée des ressources humaines statisticiennes du SSN | INSD | 15 | | | | | 15 | 0 | 0 | 15 |
| Faire un plaidoyer auprès des autorités (MEF, Fonction publique) pour la mise en place d'une gestion centralisée des ressources humaines du SSN. | INSD | pm | | | | | | | | |
| Adopter le rattachement de tous les postes techniques statistiques des ministères à l'INSD | INSD | pm | | | | | | | | |
| Faire un plaidoyer au auprès des autorités de tutelle concernant l'augmentation de l'effectif des agents contractuels recrutés par l'INSD chaque année (dont une partie sera redéployée dans les départements ministériels) | INSD | pm | | | | | | | | |
| Faire un plaidoyer auprès du ministère en charge de la fonction publique pour le recrutement par voie de concours d'agents publics de l'Etat détachés ou mis à disposition de l'INSD (ITS, ISE, démographes) chaque année (dont une partie sera redéployée dans les départements ministériels) | INSD | pm | | | | | | | | |

| Axe stratégique 1 : Rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel. | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|---|------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Créer un service de relations publiques et de communication à l'INSD | INSD | pm | | | | | | | | |
| Poursuivre la création de DR-INSD afin de couvrir les 13 régions du pays | INSD | pm | | | | | | | | |
| Mettre en place d'une cellule d'assistance technique et de conseils aux structures sectorielles | INSD | pm | | | | | | | | |
| Mettre en place une équipe ayant les compétences pour centraliser et coordonner l'assistance aux utilisateurs, en collaboration avec les services techniques | INSD | pm | | | | | | | | |
| Adopter les nouveaux statuts de l'INSD | INSD | pm | | | | | | | | |
| Préparer et signer un contrats-plan quinquennal entre l'INSD et l'Etat dans cadre de la mise en œuvre du SDS 2016-2020, y compris le suivi statistique du PNDES 2016-2020 | INSD | pm | | | | | | | | |
| Objectif opérationnel 1.1.6 : Intégrer le dispositif de coordination du PSSAR dans le dispositif institutionnel du CNS | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Faire valider le PSSAR par la Commission spécialisée « Statistiques du secteur rural et de l'environnement » | DGESS-MAAH | pm | | | | | | | | |
| Soumettre le PSSAR à l'adoption du CNS | DGESS-MAAH | pm | | | | | | | | |
| Proposer un projet de texte élargissant les attributions de la Commission spécialisée « Statistiques agricoles et de l'environnement » à la coordination et au suivi évaluation du PSSAR | DGESS-MAAH | pm | | | | | | | | |
| Objectif stratégique 1.2 : Renforcer la coordination, la coopération et le partenariat | | 159 | 189 | 169 | 118 | 238 | 873 | 400 | 25 | 448 |
| Objectif opérationnel 1.2.1 : Vulgariser les outils de normalisation statistique et garantir leur usage au sein du SSN | | 30 | 65 | 20 | 0 | 0 | 115 | 0 | 0 | 115 |
| Actualiser et poster sur le site web du CNS tous outils de normalisation de la production des statistiques officielles (concepts, normes, nomenclatures, méthodologies, outils de collecte, etc.) | Secrétariat du CNS | | 15 | | | | 15 | 0 | 0 | 15 |
| Organiser des ateliers de vulgarisation directionnelle des outils de normalisation statistique | Secrétariat du CNS | | 30 | | | | 30 | 0 | 0 | 30 |

| Axe stratégique 1 : Rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel. | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|--|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Diagnostiquer les systèmes d'information statistique existants dans les DGESS | INSD | 30 | | | | | 30 | 0 | 0 | 30 |
| Appuyer la mise en place ou l'actualisation des systèmes d'information statistique dans les DGESS | INSD | | 20 | 20 | | | 40 | 0 | 0 | 40 |
| Élaborer le manuel de procédure/ évaluation du système statistique de l'action social de la femme et du genre | DGESS-MFSNF | 7 | | | | | 7 | | 0 | 7 |
| Objectif opérationnel 1.2.2 : Améliorer le fonctionnement du CNS | | 104 | 99 | 124 | 93 | 213 | 633 | 400 | 0 | 233 |
| Allouer au Secrétariat du CNS des locaux, du personnel et des matériels d'équipement et de fonctionnement adéquats pour sa mission | MINEFID/CNS | pm | | | | | | | | |
| Assurer le fonctionnement administratif du CNS et de ses commissions spécialisées | Secrétariat du CNS | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 150 | 150 | 0 | 0 |
| Renforcer les capacités managériales et compétences en planification stratégique | Secrétariat du CNS | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 0 | 0 | 50 |
| Animer les réseaux des correspondants statistiques dans les services | INSD | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 25 | 0 | 0 |
| Codifier et informatiser les procédures de suivi et évaluation du SDS | INSD | 5 | | | | | 5 | 5 | 0 | 0 |
| Assurer le suivi du SDS et produire le programme statistique national et le rapport statistique national | Secrétariat du CNS | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 100 | 100 | 0 | 0 |
| Organiser une revue à mi-parcours du SDS 2016-2020 | Secrétariat du CNS | 0 | 0 | 20 | 0 | 0 | 20 | 0 | 0 | 20 |
| Réaliser l'évaluation finale du SDS 2016-2020 | Secrétariat du CNS | | | | | 15 | 15 | 0 | 0 | 15 |
| Réaliser l'enquête sur la satisfaction des besoins des utilisateurs | Secrétariat du CNS | | | 5 | 0 | 5 | 10 | 0 | 0 | 10 |
| Organiser des rencontres pour la délivrance des visas d'enquêtes | Secrétariat du CNS | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 25 | 0 | 0 |
| Organiser les prestations de serment des statisticiens non assermentés | Secrétariat du CNS | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 25 | 0 | 0 |
| Elaborer le SDS 2021-2025 | Secrétariat du CNS | | | | | 100 | 100 | 20 | 0 | 80 |
| Actualiser le répertoire des sources statistiques | INSD | pm | | | | | | | | |
| Mettre en place et animer des comités de coordination du système d'information statistique au niveau sectoriel | Secrétariat du CNS + structures sectorielles | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 50 | 0 | 0 |

| Axe stratégique 1 : Rénovation et consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel. | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|---|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Elaborer un plan d'actions de développement des statistiques du secteur de l'économie et finances | DGESS-MINEFID | 6 | 6 | 6 | | | 18 | 0 | 0 | 18 |
| Coordonner et appuyer le développement des statistiques au niveau des autres structures du MINEFID | DGESS-MINEFID | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 40 | 0 | 0 | 40 |
| Objectif opérationnel 1.2.3 : Renforcer la coopération et le partenariat | | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 125 | 0 | 25 | 100 |
| Mettre en place et animer un cadre de partenariat regroupant tous les PTF du SSN | Secrétariat du CNS | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 0 | 25 | 0 |
| Faire prendre en compte l'appui à la mise en œuvre de la SDS 2016-2020 dans les stratégies et programmes-pays de coopération des PTF | Secrétariat du CNS | pm | | | | | | | | |
| Soutenir les relations de partenariats avec les INS, les institutions internationales, les centres de recherche et le secteur privé, et assurer la représentation de SSN aux différents forums et rencontres aux niveaux sous régional, régional et International | Secrétariat du CNS+structures sectorielles | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 100 | 0 | 0 | 100 |
| Total Axe 1 | | 194 | 239 | 169 | 138 | 238 | 978 | 410 | 25 | 543 |

| Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|---|--------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Objectif stratégique 2.1 : Moderniser la chaîne de la production à la diffusion des données | | 150 | 125 | 175 | 175 | 175 | 800 | 0 | 0 | 800 |
| Objectif opérationnel 2.1.1 : Développer une stratégie de modernisation de la chaîne de la collecte à la diffusion des données du SSN | | 50 | 25 | 25 | 25 | 25 | 150 | 0 | 0 | 150 |
| Elaborer et adopter un plan de modernisation de la chaîne de la collecte à la diffusion des données du SSN | INSD | 25 | | | | | 25 | 0 | 0 | 25 |
| Mettre en œuvre le plan de modernisation de la chaîne de la collecte à la diffusion des données du SSN | INSD+ structures sectorielles | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 125 | 0 | 0 | 125 |
| Objectif opérationnel 2.1.2 : Mettre en place des outils de production statistiques basés sur les TIC (tablettes numériques, smartphones, etc.) | | 100 | 100 | 150 | 150 | 150 | 650 | 0 | 0 | 650 |
| Affecter les équipements, assurer la maintenance et mettre en place des réseaux informatiques sécurisés des données | INSD+structures sectorielles | pm | | | | | | | | |
| Assurer une assistance technique de court terme à l'INSD et aux structures sectorielles pour la conception des applications informatiques et mobiles, et la formation des agents du SSN à la technologie de collecte mobile | INSD | 100 | 100 | 50 | 50 | 50 | 350 | 0 | 0 | 350 |
| Assurer la transition du papier (outil de collecte généralement utilisé) au support électronique, à travers l'utilisation d'équipements mobile pour RGPH 2016 et le 2ème RGA | INSD+ DGESS-MAAH | pm | | | | | | | | |
| Etendre progressivement l'expérience du RGPH et du RGA à d'autres opérations statistiques du SSN | INSD+structures sectorielles | 0 | 0 | 100 | 100 | 100 | 300 | 0 | 0 | 300 |
| Objectif stratégique 2.2 : Renforcer la production statistique en quantité et qualité | | 28542 | 8080 | 8381 | 5304 | 7601 | 56202 | 15723 | 6292 | 34187 |
| Objectif opérationnel 2.2.1 : Assurer la mise en œuvre d'un programme minimum d'opérations de recensements et d'enquêtes adaptées aux besoins | | 25644 | 5216 | 5567 | 2348 | 4464 | 41302 | 8419 | 2025 | 30858 |
| Réaliser le 5ème recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) | DD-INSD | 18528 | 819 | 535 | 0 | 0 | 19882 | 0 | 0 | 19882 |
| Mettre en œuvre le système d'enquêtes pour le suivi des conditions de vie des ménages 2016-2020 | DSCVM-INSD | | 750 | | 750 | | 1500 | 500 | 1000 | 0 |
| Réaliser l'enquête démographique et de santé (EDS V) | DD-INSD | | 1500 | | | | 1500 | 0 | 0 | 1500 |
| Réaliser l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel | DSSE-INSD | | | 700 | | | 700 | 0 | 0 | 700 |
| Réaliser le 8ème Recensement industriel et commercial (RIC VIII) | DSSE-INSD | | | | | 392 | 392 | 392 | 0 | 0 |

| Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|--|------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Réaliser le recensement des points d'activités de la région des Hauts-Bassins | DR-INSD/Haut-Bassins | | 40 | | | | 40 | 0 | 0 | 40 |
| Réaliser l'enquête sur les filles mères célibataires à bobo | DR-INSD/Haut-Bassins | | 15 | | | | 15 | 15 | 0 | 0 |
| Réaliser l'enquête sur la production domestique de lait dans le sahel | DR-INSD Sahel | 15 | | | | | 15 | 0 | 0 | 15 |
| Réaliser l'enquête sur le comptage de trafic routier | DGESS-MI | Nd | | | | | | | | |
| Réaliser un recensement des acteurs du secteur minier | DGESS-MEMC | 111 | 0 | 10 | 0 | 10 | 131 | 0 | 0 | 131 |
| Réaliser le 2ème recensement général de l'agriculture (RGA) | DGESS-MAAH | 1983 | 1987 | 420 | | | 4390 | 0 | 0 | 4390 |
| Réaliser l'enquête permanente Agricole (EPA) | DGESS-MAAH | 600 | | 600 | 600 | 600 | 2400 | 2400 | 0 | 0 |
| Réaliser l'enquête permanente sur les cultures Irriguées (production de saison sèche) | DGESS-MAAH | 278 | | 278 | 278 | 278 | 1112 | 1112 | 0 | 0 |
| Réaliser une enquête nationale sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement | DGESS+DGA+ONEA-MEA | 400 | | | | | 400 | 0 | 0 | 400 |
| Réaliser un inventaire national des ouvrages hydrauliques | DGESS+DGRE-MAAH | 120 | 120 | 120 | 120 | 120 | 600 | 600 | 0 | 0 |
| Réaliser l'enquête sur la vulnérabilité alimentaire en milieu urbain (VAMU) | DGESS/MAAH | 100 | 100 | | | | 200 | 100 | 100 | 0 |
| Réaliser le ciblage national des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire | DGESS MAAH/SECNSA | 1500 | | | | | 1500 | 0 | 0 | 1500 |
| Collecte de données Ino AEUE (Assainissement des eaux usées et excreta) | DGA- MEA | 160 | 160 | 160 | 160 | 160 | 800 | 600 | 200 | 0 |
| Réaliser l'enquête sur l'offre de bois-énergie au niveau des bassins d'approvisionnement | DGESS-MEEVCC | 35 | | | | | 35 | 0 | 35 | 0 |
| Réaliser l'enquête nationale sur les ménages et l'environnement | DGESS-MEEVCC | | | | 50 | 150 | 200 | 0 | 0 | 200 |
| Réaliser un inventaire faunique | DGESS-MEEVCC | | | | | 400 | 400 | 0 | 0 | 400 |
| Réaliser une enquête sur les déchets, les résidus et les pollutions | DGESS-MEEVCC | | 20 | | | | 20 | 0 | 0 | 20 |
| Réaliser une enquête sur les dépenses de protection de l'environnement | DGESS-MEEVCC | 10 | 10 | 10 | | | 30 | 0 | 10 | 20 |
| Réaliser une enquête sur les produits forestiers non ligneux | DGESS-MEEVCC | | 20 | | | 20 | 40 | 0 | 0 | 40 |
| Réaliser les inventaires nationaux des gaz à effet de serre | DGESS-MEEVCC | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 150 | 0 | 0 | 150 |
| Réaliser des inventaires forestiers périodiques | DGESS-MEEVCC | 100 | | 100 | | 100 | 300 | 0 | 0 | 300 |
| Réaliser l'enquête permanente halieutique | DGESS-MRAH | 70 | 70 | 70 | 70 | 70 | 350 | 0 | 0 | 350 |
| Réaliser la première enquête nationale sur le Cheptel (ENC I) | DGESS-MRAH | 1500 | 700 | 500 | 0 | 0 | 2700 | 2700 | 0 | 0 |

| Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|---|-------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Réaliser une enquête sur les paramètres de production et zootechniques | DGESS-MRAH | | 75 | 75 | 75 | 75 | 300 | 0 | 0 | 300 |
| Réaliser une enquête sur les mouvements de transhumance du bétail | DGESS-MRAH | | | | | 30 | 30 | 0 | 0 | 30 |
| Réaliser l'enquête nationale sur la production de lait | DGESS-MRAH | | 300 | 50 | | | 350 | 0 | 200 | 150 |
| Réaliser l'enquête nationale sur la production de viandes | DGESS-MRAH | | | 200 | 100 | | 300 | 0 | 200 | 100 |
| Réaliser une enquête pilote sur la production d'œufs | DGESS-MRAH | | | | | 25 | 25 | 0 | 25 | 0 |
| Réaliser des enquêtes sur les incidences économiques des maladies animales prioritaires sur l'économie nationale (1 maladie par année) | DGESS-MRAH ET DGSV | | | 50 | 60 | 60 | 170 | 0 | 50 | 120 |
| Réaliser une enquête épidémiologique sur la Peste Porcine Africaine | DGESS-MRAH ET DGSV | | | | | 40 | 40 | 0 | 30 | 10 |
| Réaliser l'enquête sur la disponibilité des services de santé et la capacité opérationnelle (SARA) | DGESS-MS | 80 | | 80 | | 80 | 240 | 0 | 240 | 0 |
| Réaliser l'enquête nationale sur les conditions des vies des ménages et protection sociale | DGESS-MFSNF | | 300 | | | | 300 | | 0 | 300 |
| Réaliser le recensement des enfants et jeunes en situation de rue | DGESS-MFSNF | 94 | | | | | 94 | 80 | | 14 |
| Objectif opérationnel 2.2.2 : Développer les productions statistiques de sources administratives dans tous les secteurs et départements ministériels, en assurant une meilleure couverture thématique et géographique | | 2838 | 2749 | 2699 | 2841 | 3022 | 14380 | 7304 | 4267 | 2809 |
| Statistiques générales | | | | | | | | | | |
| Elaborer le tableau de bord de la gouvernance | DCSFR-INSD | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 50 | 0 | 0 |
| Réaliser un inventaire des engagements et initiatives internationaux | DGEP-DSEP | 11 | | | | | 11 | 11 | 0 | 0 |
| Actualiser les tableaux de bord socio-économiques régionaux | Toutes les DREP | 33 | | 33 | | 33 | 99 | 99 | 0 | 0 |
| Actualiser les documents de profils des régions | Toutes les DREP | 7 | | 7 | | 7 | 21 | 21 | 0 | 0 |
| Elaborer le répertoire des ONG et Associations intervenant dans la région Centre Sud | DREP Centre Sud | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 10 | 0 | 0 | 10 |
| Elaborer le répertoire des ONG/AD | DREP Boucle du Mouhoun | 1 | | | | | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Elaborer l'annuaire statistique national | DIMIS-INSD | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 100 | 100 | 0 | 0 |
| Actualiser le livret genre | INSD | 5 | | 5 | | 5 | 15 | 15 | 0 | 0 |

| Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|---|------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Elaborer les annuaires régionaux | Toutes les DR-INSD | 52 | 52 | 52 | 52 | 52 | 260 | 260 | 0 | 0 |
| Elaborer les tableaux de bord économiques et sociaux des régions | Toutes les DR-INSD | 52 | 52 | 52 | 52 | 52 | 260 | 260 | 0 | 0 |
| plaquettes « les régions en chiffres » des régions | Toutes les DR-INSD | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 0 | 0 | 50 |
| Actualiser le livret genre des régions | Toutes les DR-INSD | 15 | | 15 | | 15 | 45 | 0 | 0 | 45 |
| Statistiques sociales et démographiques | | | | | | | | | | |
| Elaborer un recueil mensuel des statistiques sur l'emploi pour le suivi de la conjoncture | ANPE | pm | | | | | | | | |
| Elaborer un recueil annuel des statistiques sur l'emploi pour le suivi de la conjoncture | ANPE | pm | | | | | | | | |
| Elaborer un bulletin mensuel sur la demande et l'offre d'emploi | ANPE | pm | | | | | | | | |
| Elaborer l'annuaire statistique de la CARFO | CARFO | pm | | | | | | | | |
| Elaborer l'annuaire statistique de la CNSS | CNSS | 8 | | | | | 8 | 8 | 0 | 0 |
| Produire l'annuaire statistique du Ministère des affaires étrangères et de la coopération régionale | DGESS-MAECBE | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 25 | 0 | 0 |
| Elaborer le tableau de bord de l'action sociale | DGESS-MFSNF | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 20 | 20 | 0 | 0 |
| Elaborer l'annuaire des statistiques de l'action sociale | DGESS-MFSNF | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 125 | 11 | 89 | 25 |
| Elaborer l'annuaire statistique des élus locaux | DGESS-MATDSI | 35 | 35 | 35 | 35 | 35 | 175 | 0 | 175 | 0 |
| Elaborer l'annuaire statistique de la sécurité | DGESS-MATDSI | 35 | 35 | 35 | 35 | 35 | 175 | 0 | 175 | 0 |
| Elaborer l'annuaire statistique de l'administration du territoire | DGESS-MATDSI | 35 | 35 | 35 | 35 | 35 | 175 | 0 | 175 | 0 |
| Elaborer l'annuaire statistique de la décentralisation | DGESS-MATDSI | 35 | 35 | 35 | 35 | 35 | 175 | 0 | 175 | 0 |
| Elaborer l'annuaire statistique du MCRP | DGESS-MCRP | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 15 | 15 | 0 | 0 |
| Elaborer le tableau de bord des statistiques du MCRP | DGESS-MCRP | | | 2 | 2 | 2 | 6 | 6 | 0 | 0 |
| Elaborer l'annuaire statistique du Ministère de la culture, des arts et du tourisme | DGESS-MCAT | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 0 | 0 | 50 |
| Elaborer le tableau de bord des statistiques du Ministère de la culture, des arts et du tourisme | DGESS-MCAT | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 0 | 0 | 50 |
| Elaborer l'annuaire statistique du Ministère de la défense nationale et des anciens combattants (MDNAC) | DGESS-MDNAC | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 35 | 35 | 0 | 0 |
| Elaborer le tableau de bord du MDNAC | DGESS-MDNAC | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 35 | 35 | 0 | 0 |
| Elaborer le tableau de bord statistique de la justice | DGESS-MJDHPC | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 0 | 50 | 0 |

| Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|---|------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Élaborer le répertoire des indicateurs de la justice | DGESS-MJDHPC | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 0 | 50 | 0 |
| Élaborer l'annuaire statistique des droits humains | DGESS-MJDHPC | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 0 | 0 | 50 |
| Élaborer l'annuaire statistique de la justice | DGESS-MJDHPC | 27 | 27 | 27 | 27 | 27 | 135 | 35 | 100 | 0 |
| Recenser le personnel du MINEFID | DGESS-MINEFID | | | 100 | | | 100 | 0 | 0 | 100 |
| Réaliser le recensement du personnel administratif (RPA) du MENA | DGESS-MENA | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 50 | 0 | 0 |
| Elaborer le répertoire des ENEP/EPFEP | DGESS-MENA | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 20 | 0 | 5 |
| Réaliser l'enquête rapide du primaire | DGESS-MENA | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 40 | 40 | 0 | 0 |
| Réaliser le recensement des cours du soir | DGESS-MENA | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 100 | 100 | 0 | 0 |
| Produire l'annuaire statistique du MENA | DGESS-MENA | 145 | 145 | 145 | 145 | 145 | 725 | 725 | 0 | 0 |
| Elaborer le tableau de bord de l'enseignement du primaire | DGESS-MENA | 10 | | | | | 10 | 10 | 0 | 0 |
| Elaborer l'annuaire des statistiques de l'enseignement non formel | DGESS-MENA | 35 | 35 | 35 | 35 | 35 | 175 | 175 | 0 | 0 |
| Elaborer le tableau de bord de l'enseignement non formel | DGESS-MENA | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 50 | 0 | 0 |
| Elaborer l'annuaire du post-primaire et ses sous-produits (dépliants, synthèse, répertoire CEG ...) | DGESS-MENA | 20 | 20 | 20 | | | 60 | 60 | 0 | 0 |
| Elaborer le tableau de bord de l'enseignement post primaire | DGESS-MENA | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 50 | 0 | 0 |
| Elaborer l'annuaire du préscolaire et ses sous-produits (dépliants, synthèse, répertoire CEEP ...) | DGESS-MENA | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 100 | 100 | 0 | 0 |
| Produire le tableau de bord du préscolaire | DGESS-MENA | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 50 | 0 | 0 |
| Elaborer l'annuaire statistique de l'enseignement secondaire | DGESS-MENA | 35 | 35 | 35 | 35 | 35 | 175 | 175 | 0 | 0 |
| Elaborer le tableau de bord des enseignements post-primaire et secondaire | DGESS-MENA | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 40 | 40 | 0 | 0 |
| Produire l'annuaire statistique de l'enseignement supérieur | DGESS-MESRSI | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 20 | 20 | 0 | 0 |
| Elaborer le tableau de bord de l'enseignement supérieur | DGESS-MESRSI | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 45 | 45 | 0 | 0 |
| Elaborer l'annuaire statistique de la fonction publique, du travail et de la protection sociale | DGESS-MFPTPS | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 10 | 10 | 0 | 0 |
| Elaborer le tableau de bord de la fonction publique, du travail et de la protection sociale | DGESS-MFPTPS | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 50 | 0 | 0 |
| Élaborer l'annuaire statistique du Ministère de l'urbanisme et de l'habitat | DGESS-MUH | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 0 | 0 | 50 |

| Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|---|------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Élaborer le tableau de bord du Ministère de l'urbanisme et de l'habitat | DGESS-MUH | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 35 | 0 | 0 | 35 |
| Elaborer un tableau de bord sur de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle | DGESS-MJFIP | 15 | 20 | 20 | 20 | 20 | 95 | 0 | 0 | 95 |
| Élaborer l'annuaire statistique sur de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle | DGESS-MJFIP | 15 | 17 | 20 | 20 | 20 | 92 | 0 | 0 | 92 |
| Produire les annuaires statistiques du Ministère des mines et des carrières (MEMC) | DGESS-MEMC | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 125 | 0 | 0 | 125 |
| Produire le tableau de bord du MEMC | DGESS-MEMC | 15 | 15 | 15 | 15 | 15 | 75 | 0 | 0 | 75 |
| Elaborer l'annuaire statistique de la femme et du genre | DGESS-MFSNF | 15 | 15 | 15 | 15 | 15 | 75 | 0 | 75 | 0 |
| Elaborer le tableau de bord statistique de la femme et du genre | DGESS-MFSNF | 7.5 | 7.5 | 7.5 | 7.5 | 7.5 | 37.5 | 0 | 37.5 | 0 |
| Produire l'annuaire des statistiques du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation (MESRSI) | DGESS- MESRSI | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 100 | 0 | 0 | 100 |
| Elaborer l'annuaire statistique du secteur de la santé | DGESS-MS | 3 | 3 | 4 | 4 | 5 | 19 | 0 | 19 | 0 |
| Elaborer le tableau de bord de la santé | DGESS-MS | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 30 | 0 | 30 | 0 |
| Elaborer les comptes nationaux de la santé | DGESS-MS | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 60 | 0 | 60 | 0 |
| Elaborer le bulletin de l'information sanitaire | DGESS-MS | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 45 | 0 | 45 | 0 |
| Élaborer l'annuaire statistique des sports et loisirs | DGESS-MSL | 15 | 16 | 16 | 18 | 18 | 83 | 51 | 32 | 0 |
| Élaborer le tableau de bord des sports et loisirs | DGESS-MSL | 3 | 3 | 4 | 4 | 5 | 19 | 15 | 0 | 5 |
| Réaliser la cartographie de l'offre d'infrastructures et aires réservées aux sports et loisirs | DGESS-MSL | | 20 | | | | 20 | 15 | 5 | 0 |
| Produire l'annuaire statistique de l'état civil | DGTC-MATDSI | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 25 | 0 | 0 |
| Elaborer un tableau de bord des statistiques d'état civil | DGTC-MATDSI | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 25 | 0 | 0 |
| Produire l'annuaire statistique des finances locales | DGTC-MATDSI | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 45 | 20 | 25 | 0 |
| Produire le guide des ratios financiers des collectivités territoriales | DGTC-MATDSI | 11 | 11 | 11 | 11 | 11 | 55 | 25 | 30 | 0 |
| Elaborer la matrice de comptabilité sociale (MCS) | INSD | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 0 | 0 | 50 |
| Elaborer le tableau de bord démographique | INSD | | | 20 | | | 20 | 20 | 0 | 0 |
| Elaborer le tableau de bord social | INSD | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 25 | 0 | 0 |
| Elaborer les projections régionales, provinciales et communales | Toutes les DR-INSD | | 100 | | | | 100 | 100 | 0 | 0 |
| Elaborer un rapport sur les statistiques sur les accidents de la circulation | INSD | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 20 | 20 | 0 | 0 |

| Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|--|------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Elaborer le tableau de bord statistique de l'emploi | ONEF | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 15 | 15 | 0 | 0 |
| Elaborer l'annuaire statistique du marché de l'emploi | ONEF | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 40 | 40 | 0 | 0 |
| Elaborer Le rapport mensuel sur l'emploi | ONEF | pm | | | | | | | | |
| Produire l'information à partir de la surveillance du VIH par site sentinelle | SP/CNLS-IST | 23 | 23 | 23 | 23 | 23 | 115 | 0 | 115 | 0 |
| Elaborer le bulletin de retro-information sur la surveillance de l'épidémie du VIH/Sida | SP/CNLS-IST | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 16 | 16 | 0 | 0 |
| Produire des informations à partir de la surveillance des IST | SP/CNLS-IST | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 | 65 | 0 | 65 | 0 |
| Elaborer le Tableau de Bord des Indicateurs Sida | SP/CNLS-IST | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 20 | 20 | 0 | 0 |
| Réaliser les comptes nationaux du VIH/Sida | SP/CNLS-IST | 23 | 23 | 23 | 23 | 23 | 115 | 50 | 0 | 65 |
| Produire l'information à partir d'une étude bio comportementale chez les usagers de drogue injectable | SP/CNLS-IST | 54 | | | | | 54 | 0 | 54 | 0 |
| Produire l'information à partir d'une étude bio comportementale chez les travailleuses de sexe | SP/CNLS-IST | | 96 | | | 96 | 192 | 0 | 192 | 0 |
| Produire l'information à partir d'une étude bio comportementale chez les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes | SP/CNLS-IST | | 54 | | | 54 | 108 | 0 | 108 | 0 |
| Produire l'information à partir d'une étude bio comportementale chez les détenus | SP/CNLS-IST | | 15 | | | 15 | 30 | 0 | 30 | 0 |
| Réaliser une enquête de surveillance comportementale VIH/sida | SP/CNLS-IST | 45 | 45 | 45 | 45 | 45 | 225 | 0 | 225 | 0 |
| Actualiser les données du logiciel d'estimation et de projection des indicateurs VIH/Sida (logiciel Spectrum) | SP/CNLS-IST | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 5 | 5 | 0 | 0 |
| Elaborer le rapport annuel sur l'état des lieux des progrès accomplis par le Burkina Faso dans la riposte au VIH/Sida | SP/CNLS-IST | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 0 | 0 | 25 |
| Statistiques économiques | | | | | | | | | | |
| Produire l'information sur les échanges commerciaux du Burkina Faso | APEX-MCIA | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 25 | 0 | 0 |
| Elaborer les statistiques monétaires | BCEAO | pm | | | | | | | | |
| Elaborer la balance des paiements extérieurs | BCEAO | pm | | | | | | | | |
| Produire l'information sur les coûts d'exploitation des véhicules | CBC-MTMUSR | 15 | | | | | 15 | 15 | 0 | 0 |
| Réaliser l'enquête sur les coûts et délai de transport auprès des chargeurs | CBC-MTMUSR | 6 | | 6 | | 6 | 18 | 18 | 0 | 0 |
| Elaborer le répertoire des chargeurs et transporteurs du Burkina | CBC-MTMUSR | 10 | | | | | 10 | 10 | 0 | 0 |

| Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|--|------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Produire la note de conjoncture sur les transports internationaux | CBC-MTMUSR | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 15 | 8 | 0 | 7 |
| Elaborer le bulletin statistique des transports internationaux de marchandises | CBC-MTMUSR | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 15 | 10 | 0 | 5 |
| Elaborer le répertoire des chargeurs | CBC-MTMUSR | 10 | | | | | 10 | 10 | 0 | 0 |
| Produire l'information sur les filières d'exportation | CBC-MTMUSR | 10 | | | | | 10 | 10 | 0 | 0 |
| Elaborer la note semestrielle de conjoncture | CCIBF- BRVM | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 30 | 30 | 0 | 0 |
| Elaborer le répertoire des 500 premières entreprises du Burkina Faso | CCIBF- BRVM | 15 | 15 | 15 | 15 | 15 | 75 | 75 | 0 | 0 |
| Elaborer l'annuaire des statistiques budgétaires | DGB-MINEFID | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 30 | 30 | 0 | 0 |
| Élaborer le tableau de bord annuel des statistiques budgétaires | DGB-MINEFID | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 30 | 30 | 0 | 0 |
| Élaborer le tableau de bord mensuel des statistiques budgétaires | DGB-MINEFID | pm | pm | pm | pm | pm | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Elaborer la mercuriale des prix des fournitures, des prestations de services, bâtiments et travaux public | DGCMEF-MINEFID | 106 | 106 | 106 | 106 | 106 | 530 | 530 | 0 | 0 |
| Produire les statistiques sur l'aide publique au développement, actualiser la plateforme de gestion de l'aide et produire le rapport annuel sur la coopération pour le développement | DGCOOP | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 250 | 152 | 98 | 0 |
| Elaborer les notes de suivi de la conjoncture | DGEP-DPAM | 36 | 36 | 36 | 36 | 36 | 180 | 180 | 0 | 0 |
| Elaborer le bulletin statistique de l'économie et des finances | DGESS-MINEFID | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 100 | 60 | 0 | 40 |
| Elaborer le tableau de bord statistique de l'économie et des finances | DGB-MINEFID | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 30 | 0 | 20 |
| Elaborer le rapport annuel sur les finances publiques | DGB-MINEFID | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 45 | 45 | 0 | 0 |
| Elaborer l'annuaire statistique de l'économie et des finances | DGB-MINEFID | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 60 | 50 | 0 | 10 |
| Élaborer l'annuaire statistique du Ministère du développement de l'économie numérique et des postes (MDENP) | DGESS-MDENP | 10 | 10 | 12 | 12 | 12 | 56 | 56 | 0 | 0 |
| Recenser les entreprises opérant dans le secteur (TIC, télécom, postes) | DGESS-MDENP | 15 | | | | | 15 | 15 | 0 | 0 |
| Collecter les données et mettre en place une base des données des écoles secondaires en relation avec les TIC | DGESS-MDENP | | 20 | | | | 20 | 20 | 0 | 0 |
| Collecter les données et actualiser la base des données des acteurs de la poste | DGESS-MDENP | | | 5 | | | 5 | 5 | 0 | 0 |
| Elaborer la balance commerciale du Burkina Faso | DGC-MCIA | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 10 | 10 | 0 | 0 |
| Elaborer le rapport annuel de l'industrie | DGI-MCIA | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 5 | 5 | 0 | 0 |

| Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|--|------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Elaborer l'Annuaire statistique du commerce, de l'industrie et de l'artisanat | DGESS-MCIA | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 0 | 0 | 25 |
| Elaborer le tableau de bord statistique du commerce, de l'industrie et de l'artisanat | DGESS-MCIA | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 0 | 0 | 25 |
| Elaborer le tableau de bord du secteur des transports | DGESS- MTMUSR | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 25 | 0 | 0 |
| Elaboration de l'annuaire statistique du secteur des transports | DGESS- MTMUSR | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 50 | 0 | 0 |
| Produire les annuaires statistiques du Ministère des mines et de carrières (MEMC) | DGESS-MEMC | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 50 | 0 | 0 |
| Suivre les marchés à bétail dans le cadre du SIM bétail (prix et flux) | DGESS-MRAH | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 10 | 10 | 0 | 0 |
| Produire l'information sur la commercialisation du bétail | DGESS-MRAH | 17 | 18 | 20 | 20 | 25 | 100 | 100 | 0 | 0 |
| Elaborer les comptes économiques de l'eau | DGESS-MEA | 50 | 10 | 10 | 10 | 50 | 130 | 0 | 0 | 130 |
| Élaborer les comptes environnementaux et économiques intégrés | DGESS-MEEVCC | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 100 | 0 | 26 | 74 |
| Analyser l'économie des ménages (householdeconomyanalysis : HEA) | DGESS-MAAH | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 250 | 125 | 125 | 0 |
| Elaborer l'annuaire statistique du Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques | DGESS-MAAH | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 25 | 0 | 0 |
| Elaborer le tableau de bord statistique du Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques | DGESS-MAAH | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 15 | 15 | 0 | 0 |
| Réaliser l'annuaire statistique de l'assainissement, des eaux usées et excréta | DGA- MEA | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 40 | 40 | 0 | 0 |
| Élaborer le tableau de bord statistique du Ministère des ressources animales | DGESS-MRAH | 3 | 3 | 3 | 5 | 5 | 19 | 19 | 0 | 0 |
| Élaborer l'annuaire statistique du Ministère des ressources animales | DGESS-MRAH | 3 | 3 | 3 | 5 | 5 | 19 | 19 | 0 | 0 |
| Actualiser le répertoire des infrastructures d'élevage | DGESS-MRAH | 3 | | 3 | | 3 | 9 | 9 | 0 | 0 |
| Réaliser le monitoring des pâturages (en vue de bilan fourrager) | DGEAP/MRAH | 150 | 200 | 250 | 300 | 350 | 1250 | 0 | 1250 | 0 |
| Suivre les inséminations artificielles (répertoire des inséminateurs et leurs performances) | DGESS-MRAH ET DNSIA | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 15 | 0 | 15 | 0 |
| Créer et mettre à jour un répertoire sur le biodigeste | DGESS-MRAH ET PNB | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 15 | 15 | 0 | 0 |
| Mettre à jour les outils de simulation (MCS, TRE et Prix agricoles, etc) | DGESS-MAAH | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 | 70 | 70 | 0 | 0 |
| Produire le baromètre du tourisme au Burkina | OBSTOUR-MCAT | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 30 | 30 | 0 | 0 |

| Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|---|------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Produire le tableau de bord des statistiques du tourisme | OBSTOUR-MCAT | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 10 | 10 | 0 | 0 |
| Produire l'annuaire statistique du tourisme | OBSTOUR-MCAT | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 10 | 10 | 0 | 0 |
| Réaliser l'enquête de conjoncture du tourisme | OBSTOUR-MCAT | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 35 | 35 | 0 | 0 |
| Produire le rapport général des prévisions budgétaires des collectivités territoriales | DGTC-MATDSI | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 40 | 40 | 0 | 0 |
| Elaborer les comptes nationaux trimestriels | DSSE-INSD | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 200 | 200 | 0 | 0 |
| Elaborer les comptes nationaux annuels provisoires | DSSE-INSD | 15 | 15 | 15 | 15 | 15 | 75 | 75 | 0 | 0 |
| Elaborer les comptes nationaux annuels définitifs | DSSE-INSD | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 150 | 150 | 0 | 0 |
| Actualiser l'année de base utilisée pour l'élaboration des comptes nationaux | DSSE-INSD | | | | 300 | 150 | 450 | 0 | 0 | 450 |
| Elaborer le rapport périodique sur les investissements | DSSE-INSD | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 200 | 0 | 0 | 200 |
| Elaborer le tableau de bord de l'économie | DSSE-INSD | 15 | 15 | 15 | 15 | 15 | 75 | 75 | 0 | 0 |
| Elaborer les comptes économiques des régions | Toutes les DR-INSD | | 130 | 130 | 130 | 130 | 520 | 0 | 0 | 520 |
| Elaborer les notes trimestrielles de conjoncture des régions | Toutes les DR-INSD | 24 | 24 | 24 | 24 | 24 | 120 | 120 | 0 | 0 |
| Analyse sur les activités des entreprises (RSE) | DR-INSD/Haut-Bassins | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 20 | 0 | 0 | 20 |
| Actualiser le modèle de prévision des prix à la consommation | DSCVM-INSD | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 15 | 15 | 0 | 0 |
| Réaliser l'enquête trimestrielle de conjoncture (ETC) | DSSE-INSD | 17 | 17 | 17 | 17 | 17 | 85 | 85 | 0 | 0 |
| Elaborer l'indice du chiffre d'affaires (ICA) | DSSE-INSD | 11 | 11 | 11 | 11 | 11 | 55 | 55 | 0 | 0 |
| Elaborer l'indice des prix de la production des services aux entreprises (IPPSE) | DSSE-INSD | 15 | 15 | 15 | 15 | 15 | 75 | 75 | 0 | 0 |
| Elaborer l'Indice de coût de la construction (ICC) | DSCVM-INSD | 15 | 15 | 15 | 15 | 15 | 75 | 75 | 0 | 0 |
| Bulletin trimestriel de conjoncture | DSSE-INSD | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 25 | 0 | 0 |
| Elaborer l'indice harmonisé de la production industrielle (IHPI) et l'indice des prix à la production industrielle (IPPI) | DSSE-INSD | 11 | 11 | 11 | 11 | 11 | 55 | 55 | 0 | 0 |
| Elaborer l'annuaire du commerce extérieur du Burkina Faso | DSSE-INSD | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 50 | 0 | 0 |
| Actualiser le répertoire statistique des entreprises (RSE) | DSSE-INSD | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 20 | 20 | 0 | 0 |
| Elaborer le rapport sur la situation annuelle du commerce extérieur du Burkina Faso | DSSE-INSD | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 10 | 10 | 0 | 0 |
| Elaborer les indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC) | DSCVM-INSD | 26 | 26 | 26 | 26 | 26 | 130 | 130 | 0 | 0 |

| Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|---|------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Réaliser l'enquête sur l'utilisation des TIC par les entreprises | DSSE-INSD | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 150 | 150 | 0 | 0 |
| Produire l'information sur la satisfaction de la clientèle de la SONABEL | SONABEL | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 25 | 0 | 0 |
| Collecter et traiter les données pour alimenter le SIGEST (Système d'information de gestion) de la SONABEL | SONABEL | 25 | | | | | 25 | 25 | 0 | 0 |
| Réaliser l'enquête segmentation de la clientèle de la SONABEL | SONABEL | 300 | | | | | 300 | 0 | 300 | 0 |
| Produire l'information sur les prix des produits agricoles | SONAGESS | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 400 | 400 | 0 | 0 |
| Produire la plaquette statistique postale | SONAPOST | pm | | | | | | | | |
| Chronométrer les opérations postales et financières | SONAPOST | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 15 | 15 | 0 | 0 |
| Statistiques environnementales | | | | | | | | | | |
| Elaborer le tableau de bord de l'environnement | DGESS-MEEVCC | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 0 | 10 | 40 |
| Elaborer l'annuaire statistique de l'environnement | DGESS-MEEVCC | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 60 | 0 | 10 | 50 |
| Elaborer le rapport d'activités de l'ONEA | ONEA | pm | | | | | | | | |
| Produire le rapport de gestion clientèle | ONEA | pm | | | | | | | | |
| Elaborer le rapport technique d'exploitation | ONEA | pm | | | | | | | | |
| Elaborer le rapport volet urbain du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (PN-AEPA) post OMD | ONEA | pm | | | | | | | | |
| Contrôler l'eutrophisation des plans d'eau exploités par l'ONEA | ONEA | pm | | | | | | | | |
| Objectif opérationnel 2.2.3 : Développer des produits statistiques répondant aux besoins de suivi des activités des régions et communes. | | 20 | 70 | 70 | 70 | 70 | 300 | 0 | 0 | 300 |
| Réaliser un inventaire des besoins prioritaires des collectivités territoriales (régions, communes) en données pour la planification du développement | DR-INSD+DREP | 10 | | | | | 10 | 0 | 0 | 10 |
| Réaliser un inventaire des informations statistiques administratives induites par l'activité des collectivités territoriales (régions, communes) | DR-INSD+DREP | 10 | | | | | 10 | 0 | 0 | 10 |
| Appuyer la production de données désagrégées | DR-INSD+DREP | | 20 | 20 | 20 | 20 | 80 | 0 | 0 | 80 |
| Appuyer l'organisation de la collecte et traitement des données sur les activités des régions et communes | DR-INSD+DREP | | 50 | 50 | 50 | 50 | 200 | 0 | 0 | 200 |

| Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de la qualité des données | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|--|---|---------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Objectif opérationnel 2.2.4 : Généraliser l'évaluation de la qualité des statistiques | | 40 | 45 | 45 | 45 | 45 | 220 | 0 | 0 | 220 |
| Normaliser la production statistique dans tous départements ministériels (concepts, nomenclatures, outils de collecte, cadre matriciel, maquette annuaire, etc...) | Structures productrices | pm | | | | | | | | |
| Former les agents du SSN à la démarche qualité | INSD | 15 | 5 | 5 | 5 | 5 | 35 | 0 | 0 | 35 |
| Systématiser la démarche qualité au sein du SSN | Structures productrices | pm | | | | | | | | |
| Elaborer et publier un rapport annuel sur la qualité des statistiques courantes dans chaque secteur | Structures productrices concernées | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 125 | 0 | 0 | 125 |
| Elaborer et publier un rapport sur la qualité des données relatives à chaque opération de recensement et d'enquête d'envergure nationale | Structures productrices concernées | | 15 | 15 | 15 | 15 | 60 | 0 | 0 | 60 |
| Total axe 2 | | 28 692 | 8205 | 8556 | 5479 | 7776 | 57002 | 15723 | 6292 | 34987 |

| Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|---|---------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Objectif stratégique 3.1 : Améliorer l'accessibilité de l'information statistique à tous les utilisateurs | | 358 | 663 | 323 | 323 | 321 | 1986 | 288 | 200 | 1498 |
| Objectif opérationnel 3.1.1 : Moderniser les dispositifs d'archivage numérique et de diffusion des données (outils et applications informatiques des TIC) | | 45 | 355 | 90 | 90 | 88 | 668 | 0 | 200 | 468 |
| Systematiser l'utilisation des systèmes d'archivage et de gestion électronique des données au sein du SSN (TOOLKIT, COUNTRYSTAT, ...) | Structures productrices | | 15 | 5 | 5 | 5 | 30 | 0 | 0 | 30 |
| Mettre le SSN en phase avec les standards internationaux de diffusion notamment la norme SDMX (Echanges de données statistiques et de métadonnées), | INSD | | pm | | | | | | | |
| Créer ou renforcer les bases de données, métadonnées et micro-données aux niveaux de l'INSD et des structures sectorielles | INSD + structures sectorielles | | 30 | 30 | 30 | 30 | 120 | 0 | 0 | 120 |
| Développer un entrepôt de données statistiques (Guichet unique) du SSN à l'INSD | INSD | 0 | 150 | 15 | 15 | 15 | 195 | 0 | 0 | 195 |
| Développer un entrepôt de données statistiques sur le secteur rural (Guichet unique) au MAAH (ECOAGRIS) | MAAH+MRAH+MEEVCC | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 150 | 0 | 150 | 0 |
| Elaborer le schéma directeur informatique du MHU | DGESS-MUH | 5 | 80 | 5 | 5 | 3 | 98 | 0 | | 98 |
| Construire une base de données urbaines | DGESS-MUH | | 40 | | | | 40 | 0 | 40 | 0 |
| Développer et rendre fonctionnelle une base de données des statistiques environnementales | DGESS-MEEVCC | 10 | 10 | 5 | 5 | 5 | 35 | 0 | 10 | 25 |
| Finalisation de SIGEST (Système d'information de Gestion) | SONABEL | 25 | | | | | 25 | 25 | 0 | 0 |
| Objectif opérationnel 3.1.2: Sécuriser l'entreposage de la production statistique | | 150 | 150 | 75 | 75 | 75 | 525 | 0 | 0 | 525 |
| Assurer l'assistance technique nécessaire pour améliorer les réseaux existants au sein du SSN (INSD et structures sectorielles) et renforcer les capacités dans les TIC | INSD | 50 | 50 | 25 | 25 | 25 | 175 | 0 | 0 | 175 |

| Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|---|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Apporter les solutions sécuritaires aux réseaux existants au sein du SSN (INSD et structures sectorielles), afin de garantir l'intégrité, la confidentialité et la traçabilité des données | INSD | 100 | 100 | 50 | 50 | 50 | 350 | 0 | 0 | 350 |
| Objectif opérationnel 3.1.3 : Définir et mettre en place un processus de validation et publication des données en toute indépendance aux niveaux de l'INSD et des structures sectorielles. | | 158 | 153 | 153 | 153 | 153 | 768 | 288 | 0 | 480 |
| Actualiser la politique de diffusion de l'INSD et l'étendre à l'ensemble du SSN | INSD | 5 | | | | | 5 | 0 | 0 | 5 |
| Arrêter et publier le calendrier de diffusion des produits du SSN tenant compte des délais de disponibilité des versions électronique et papier | Secrétariat du CNS | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 15 | 15 | 0 | 0 |
| Mettre en places un comité scientifique de validation des publications au niveau de l'INSD et de chaque structure sectorielle | Structures productrices | pm | | | | | | | | |
| Assurer le bon fonctionnement, en toute indépendance, des comités scientifiques de validation des publications ainsi que le respect du calendrier et des modalités de diffusion | INSD +structures sectorielles | pm | | | | | | | | |
| Valider et diffuser les résultats prévisionnels et définitifs de l'EPA (sessions du CPSA) | MAAH | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 250 | 250 | 0 | 0 |
| Valider et diffuser des notes et autres publications infra annuelles (IPI, indice du chiffre d'affaires, indices de prix de ventes, indices et statistiques du commerce extérieur, etc.) | INSD + structures sectorielles concernées | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 100 | 13 | 0 | 88 |
| Valider et diffuser les annuaires statistiques | Structures productrices | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 150 | 13 | 0 | 138 |
| Valider et diffuser les tableaux de bords produits | Structures productrices | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 150 | 0 | 0 | 150 |
| Valider et diffuser les comptes nationaux, les comptes de l'agriculture, de la santé, de l'environnement et la matrice de comptabilité sociales et autres comptes | Structures productrices | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 0 | 0 | 50 |
| Valider et diffuser les publications relatives aux recensements et enquêtes d'envergure nationale | INSD + structures sectorielles concernées | pm | | | | | | | | |
| Valider et diffuser les autres publications annuelles et infra annuelles du SSN | INSD+structures sectorielles | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 0 | 0 | 50 |

| Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|---|---------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Objectif opérationnel 3.1.4 : réduire les délais de diffusion des principales productions statistiques du SSN | | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 0 | 0 | 25 |
| Mettre en application et respecter les protocoles d'accords de partage d'information entre services statistiques, administrations et organismes. | Secrétariat du CNS/INSD | | pm | | | | | | | |
| Diminuer les délais de collecte et traitement des données à grâce à la généralisation progressive de la technologie de collecte mobile des données | INSD + structures sectorielles | | | pm | | | | | | |
| Assurer la diffusion des publications par mail dès la validation | INSD + structures sectorielles | pm | | | | | | | | |
| Evaluer la mise en œuvre de la politique de diffusion | Secrétariat du CNS | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 0 | 0 | 25 |
| Objectif opérationnel 3.1.5 : Développer les modules statistiques des sites web des départements ministériels et améliorer la mise à jour régulière des publications statistiques. | | 40 | 40 | 40 | 15 | 15 | 150 | 0 | 0 | 150 |
| Appuyer la création et le développement des modules statistiques des sites web des départements ministériels | Secrétariat du CNS | 25 | 25 | 25 | 0 | 0 | 75 | 0 | 0 | 75 |
| Assurer l'entretien et la mise à jour des sites web du SSN | Secrétariat du CNS | 15 | 15 | 15 | 15 | 15 | 75 | 0 | 0 | 75 |
| Objectif opérationnel 3.1.6 : Améliorer l'accessibilité aux bases de données selon le type d'utilisateur et dans le respect de la loi. | | 50 | 40 | 40 | 25 | 25 | 180 | 0 | 0 | 180 |
| Etablir et publier la liste des bases de données, métadonnées et micro données accessibles y compris les conditions d'accès et de cession | INSD | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 0 | 0 | 25 |
| Mettre en place les bases de données et métadonnées diffusables et accessibles sur le site internet de l'INSD | INSD | 15 | 5 | 5 | 5 | 5 | 35 | 0 | 0 | 35 |
| Centraliser et coordonner l'assistance aux utilisateurs, en collaboration avec les services techniques | INSD | pm | | | | | | | | |
| Mettre à la disposition des utilisateurs les données, métadonnées et micro-données en respectant les règles d'anonymats et de confidentialité | INSD | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 0 | 0 | 25 |

| Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|--|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Appuyer la mise en place de la plate-forme Open Data à l'INSD et dans différents structures clé (MARHASA, DGESS/Sante, DGESS/éducation, etc..) du SSN, | INSD + structures sectorielles | 25 | 25 | 25 | 10 | 10 | 95 | 0 | 0 | 95 |
| Objectif stratégique 3.2 : Améliorer la communication interne et externe | | 186 | 179 | 174 | 174 | 174 | 887 | 0 | 0 | 887 |
| Objectif opérationnel 3.2.1 : Développer une stratégie de communication interne et externe au sein du SSN. | | 120 | 115 | 110 | 110 | 110 | 565 | 0 | 0 | 565 |
| Actualiser la stratégie de communication du SSN | Secrétariat du CNS | 5 | | | | | 5 | 0 | 0 | 5 |
| Adopter une stratégie de communication et de sensibilisation sur les statistiques du secteur rural | DGESS-MAAH | 10 | | | | | 10 | 0 | 0 | 10 |
| Adopter un plan de communication pour les résultats de chaque opération de grande envergure (RGPH, RGA, EDS, ECIVM, etc..) | INSD +structures concernées | pm | | | | | | | | |
| Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication sur les statistiques environnementales | DGESS-MEEVCC | | 10 | 5 | 5 | 5 | 25 | 0 | 0 | 25 |
| Optimiser la diffusion de l'information statistique via les sites Internet du CNS, de l'INSD et des ministères et structures, et assurer leur rôle de vitrine du SSN | Secrétariat du CNS + structures productrices | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 0 | 0 | 50 |
| Optimiser l'utilisation des canaux de médiatiques (journaux, presse en ligne, radio, télévisions, etc.)pour diffuser les publications périodiques (journalière, hebdomadaire...) | INSD + structures productrices | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 0 | 0 | 50 |
| Mettre en place d'autres supports de communication (plaquettes, dépliants, documents) | Structures du SSN | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 0 | 0 | 25 |
| Organiser des points de presse sur des produits statistiques | Secrétariat du CNS | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 0 | 0 | 25 |
| Elaborer et diffuser des communiqués de presses sur les publications statistiques | Secrétariat du CNS | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 0 | 0 | 25 |
| Organiser des ateliers de dissémination des résultats | Structures productrices | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 250 | 0 | 0 | 250 |
| Créer un organe de liaison du SSN (publication des données statistiques, écho sur les activités statistiques) | Secrétariat du CNS | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 0 | 0 | 50 |
| Associer l'image du SSN aux manifestations d'intérêt national (Fespaco, SIAO, SNC, etc.) avec pour objectif de s'ouvrir au grand public | Secrétariat du CNS | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 0 | 0 | 50 |

| Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|---|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Objectif opérationnel 3.2.2 : sensibiliser les responsables politiques, administratifs et privés de l'importance stratégique des données statistiques | | 45 | 45 | 45 | 45 | 45 | 225 | 0 | 0 | 225 |
| Organiser de sessions de sensibilisation et d'information à l'intention de responsables politiques aux niveaux central, régional et communal | INSD | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 100 | 0 | 0 | 100 |
| Organiser des sessions de sensibilisation et d'information à l'intention des responsables administratifs et privés | INSD | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 0 | 0 | 50 |
| Organiser des sessions de sensibilisation et de retour de l'information vers les ménages et populations cibles des enquêtes et recensements dans les régions | INSD | 15 | 15 | 15 | 15 | 15 | 75 | 0 | 0 | 75 |
| Objectif opérationnel 3.2.3 : Développer une culture de communication des statistiques aux responsables, aux médias de masse et au grand public | | 21 | 19 | 19 | 19 | 19 | 97 | 0 | 0 | 97 |
| Actualiser et publier la liste des publications disponibles selon le format et classifier le public cible en groupe d'utilisateurs | INSD | 6 | 4 | 4 | 4 | 4 | 22 | 0 | 0 | 22 |
| Appuyer les structures productrices du SSN à organiser la diffusion via un logiciel de diffusion d'email de masse | INSD | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 50 | 0 | 0 | 50 |
| Augmenter le nombre d'abonnés au système d'alerte pour toute nouvelle publication réalisée | INSD+ structures sectorielles productrices | pm | | | | | | | | |
| Systématiser la diffusion des produits du SSN au public cible via le système d'abonnement électronique des utilisateurs (E-mailing list) et augmenter le nombre d'abonnés | INSD + structures sectorielles productrices | pm | | | | | | | | |
| Mettre en place un réseau de journalistes partenaires du SSN aux fins de l'utilisation efficiente des données statistiques dans les productions de presse. | INSD | | pm | | | | | | | |
| Organiser des ateliers de formation visant, à terme, à asseoir un rapport de collaboration entre producteurs et journalistes partenaires du SSN | INSD | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 0 | 0 | 25 |

| Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|--|------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Assurer un accès permanent (aux heures de services) du public au centre de documentation de l'INSD ainsi que des services de photocopie et recherche documentaire sur le site web | INSD | pm | | | | | | | | |
| Créer des centres de documentation et des salles de lecture dans les DR-INSD | INSD | pm | | | | | | | | |
| Proposer et publier la liste des services ou des produits que l'INSD peut fournir sur commande et prendre des dispositions internes pour répondre aux demandes ad hoc des utilisateurs | INSD | pm | | | | | | | | |
| Objectif stratégique 3.3 : Promouvoir l'utilisation des données et la culture statistique | | 1370 | 1459 | 1419 | 1519 | 1384 | 6986 | 4675 | 0 | 2311 |
| Objectif opérationnel 3.3.1 : Renforcer le suivi statistique des politiques et programmes sectoriels. | | 1173 | 1142 | 1140 | 1130 | 1115 | 5450 | 4360 | 0 | 1090 |
| Réaliser une étude d'inventaire des politiques, stratégies et programmes de développement aux niveaux national, sectoriel, régional et communale | Secrétariat du CNS | | 10 | | | | 10 | 0 | 0 | 10 |
| Appuyer la mise en place d'indicateurs de suivi statistique de stratégies et programmes de développement | INSD+DGESS | | 25 | 25 | 15 | 15 | 80 | 0 | 0 | 80 |
| Appuyer la mise en place d'indicateurs de suivi statistique des budget-programmes des départements ministériels | INSD+DGESS | | 50 | 15 | 15 | 0 | 80 | 0 | 0 | 80 |
| Réaliser le suivi-évaluation du PNDES à l'échelle régionale | Toutes les DREP | 325 | 325 | 325 | 325 | 325 | 1625 | 1625 | 0 | 0 |
| Réaliser le suivi-évaluation du PNDES | PNDES+INSD+DGESS | 500 | 500 | 500 | 500 | 500 | 2500 | 2500 | 0 | 0 |
| Appuyer le suivi et l'évaluation des stratégies et programmes de développement aux niveaux national, sectoriel, régional et communal | INSD+DGESS+DGEP+DREP | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 500 | 0 | 0 | 500 |
| Elaborer les bilans trimestriels de mise en œuvre des projets et programmes prioritaires | DGEP-DCEI | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 40 | 40 | 0 | 0 |
| Elaborer les bilans du Programmes d'investissements publics (PIP) | DGEP-DCEI | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 30 | 30 | 0 | 0 |
| Elaborer des notes techniques de budget économique | DGEP-DPAM | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 165 | 165 | 0 | 0 |

| Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|--|---------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| inventaire des engagements et initiatives internationaux | DGEP-DSEP | 11 | | | | | 11 | 0 | 0 | 11 |
| Évaluation de l'impact de la mise en œuvre du plan d'actions national de lutte contre les pires formes de travail des enfants | DGEP-DSEP | 50 | | | | | 50 | 0 | 0 | 50 |
| Étude d'impact des transferts privés sur la situation socioéconomique nationale | DGEP-DSEP | 15 | | | | | 15 | 0 | 0 | 15 |
| Évaluation de l'impact de la mise en œuvre des politiques publiques créatrices d'emploi sur la période 2000-2010 au Burkina Faso | DGEP-DSEP | 50 | | | | | 50 | 0 | 0 | 50 |
| Étude sur le suivi du climat social au Burkina Faso | DGEP-DSEP | 75 | 75 | 75 | 75 | 75 | 375 | 0 | 0 | 375 |
| Elaborer les rapports de suivi-évaluation environnemental des projets de l'ONEA | ONEA | pm | | | | | | | | |
| assurer le suivi-évaluation des budgets-programmes | Toutes les DGESS | | | 50 | 50 | 50 | 150 | 0 | 0 | 150 |
| Mettre en place une base documentaire sur les politiques stratégies et programme existants aux niveaux national, sectoriel, régionale et communale | Secrétariat du CNS | | 10 | 3 | 3 | 3 | 19 | 0 | 0 | 19 |
| Assurer le suivi-supervision des activités des correspondants statistiques | DGESS-MFSNF | 11 | 11 | 11 | 11 | 11 | 55 | 0 | 55 | |
| Objectif opérationnel 3.3.2 : Renforcer l'exploitation des données à travers des analyses thématiques, temporelles et spatiales diversifiées. | | 112 | 231 | 161 | 266 | 146 | 1001 | 315 | 0 | 686 |
| Nouer partenariats pluridisciplinaires avec les cadres d'autres structures pour l'analyse approfondie données d'enquêtes statistiques | INSD + structures productrices | pm | | | | | | | | |
| Développer des thèmes d'analyses approfondies en partenariat avec les institutions de recherche | INSD + structures productrices | pm | | | | | | | | |
| Réaliser des analyses approfondies des données d'enquête et recensement en équipes pluridisciplinaires | INSD + structures productrices | | | 50 | 50 | 50 | 150 | 0 | 0 | 150 |
| Réaliser la monographie de la province des Balé | DREP Boucle du Mouhoun | 4 | | | | | 4 | 0 | 0 | 4 |
| Réaliser la monographie de la province des Banwa | DREP Boucle du Mouhoun | 3 | | | | | 3 | 0 | 0 | 3 |
| Élaborer la monographie régionale | DREP CASCADES | | 5 | | | | 5 | 0 | 0 | 5 |
| Actualiser/valider la monographie de la région | DREP Centre Sud | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 20 | 0 | 0 | 20 |

| Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|--|---------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Élaborer/actualiser /valider des monographies des provinces de la région | DREP Centre Sud | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 0 | 0 | 25 |
| Élaborer/actualiser /valider des monographies des communes | DREP Centre Sud | 3 | 4 | 4 | 4 | 4 | 19 | 0 | 0 | 19 |
| Réaliser une étude sur les systèmes de finances décentralisées (SFD) | DREP Boucle du Mouhoun | 0 | 5 | | | | 5 | 0 | 0 | 5 |
| Exploiter les données du RGPH et des enquêtes auprès des ménages pour des analyses approfondies au profit du MUH | DGESS/MUH | 10 | 10 | 15 | | | 35 | 0 | 0 | 35 |
| Élaborer les Profils régionaux de pauvreté des régions | Toutes les DR-INSD | | 60 | | 60 | | 120 | 0 | 0 | 120 |
| Rapports régionaux sur l'emploi et le secteur informel | Toutes les DR-INSD | | 60 | | 60 | | 120 | 0 | 0 | 120 |
| Analyse thématique sur la Santé maternelle et infantile des régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest | DR-INSD/Haut Bassin | 18 | 18 | 18 | 18 | 18 | 90 | 0 | 0 | 90 |
| Élaborer le rapport annuel sur l'économie du Burkina Faso | DPAM-DGEP | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 | 65 | 65 | 0 | 0 |
| Elaborer des notes techniques de budget économique | DPAM-DGEP | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 165 | 165 | 0 | 0 |
| Élaborer des cartes thématiques d'analyse des phénomènes et faits économiques et sociaux (pauvreté, infrastructures, hydraulique, aménagement du territoire, santé, éducation, etc.) | INSD + structures productrices | 15 | 15 | 15 | 15 | 15 | 75 | 0 | 0 | 75 |
| Objectif opérationnel 3.3.3 : Promouvoir la recherche appliquée pour une meilleure utilisation des statistiques. | | 0 | 1 | 23 | 23 | 23 | 70 | 0 | 0 | 70 |
| Créer un centre de recherche du SSN en statistique et démographie au sein de l'INSD | INSD | pm | | | | | 0 | | | 0 |
| Etablir des partenariats et signer des accords de coopération avec les centres de recherche et universitaires | INSD | pm | | | | | | | | |
| Former les cadres chargés de promouvoir les activités de recherche et ceux désirant conduire des activités de recherche | INSD+ISSP | | 1 | 1 | 1 | 1 | 4 | 0 | 0 | 4 |

| Axe stratégique 3 : Renforcement de la diffusion statistique et promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|--|-------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Offrir des opportunités aux cadres supérieurs du SSN, à travers des bourses de formation, de mener une thèse ou toute autre formation de troisième cycle visant à faire de la recherche en statistique, en économie ou en démographie. | INSD+ISSP | | | 12 | 12 | 12 | 36 | 0 | 0 | 36 |
| Faire des publications dans le cadre des partenariats avec les universités et centres de recherche | INSD+ISSP | | | 10 | 10 | 10 | 30 | 0 | 0 | 30 |
| Objectif opérationnel 3.3.4 : Promouvoir la culture statistique (y compris la formation des utilisateurs et l'enseignement de la statistique dans les établissements scolaires). | | 85 | 85 | 95 | 100 | 100 | 465 | 0 | 0 | 465 |
| Développer des modules formation de base en statistique pour les écoles de formation des cadres des secteurs où l'activité statistique est suffisamment intense (ENSP, ENEP, CAP/Matourkou, ENSS, etc.). | INSD+DGESS concernées | | | 10 | 10 | 10 | 30 | 0 | 0 | 30 |
| Appuyer la mise en œuvre des modules de formation de base en statistique dans les écoles de formation des cadres et assurer le suivi | INSD +DGESS concernées | | | | 5 | 5 | 10 | 0 | 0 | 10 |
| Organiser des formations à l'endroit des utilisateurs des données (acteurs du système non statisticiens, élèves et étudiants) | Secrétariat du CNS | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 250 | 0 | 0 | 250 |
| Organiser les journées africaines de la statistique (JAS) | Secrétariat du CNS | 15 | 15 | 15 | 15 | 15 | 75 | 0 | 0 | 75 |
| Organiser une Journée des statistiques de l'éducation | MENA | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 100 | 0 | 0 | 100 |
| Total axe 3 | | 1913 | 2300 | 1915 | 2015 | 1878 | 9858 | 4962 | 200 | 4696 |

| Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|---|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Objectif stratégique 4.1 : Améliorer la gestion des ressources humaines statisticiennes | | 12 | 0 | 0 | 0 | 0 | 12 | 0 | 0 | 12 |
| Objectif opérationnel 4.1.1 : Améliorer le plan de carrière des statisticiens du SSN | | 6 | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 | 0 | 0 | 6 |
| Elaborer/actualiser et adopter un plan de gestion centralisée et de carrière du personnel statisticien du SSN | INSD | 6 | | | | | 6 | 0 | 0 | 6 |
| Mettre en œuvre le plan de gestion centralisée et de carrière du personnel statisticien du SSN | INSD | pm | | | | | | | | |
| Assurer le suivi de l'emploi des cadres statisticiens moyens dans les structures du SSN et apporter l'appui technique à leur intégration réussie dans les structures du SSN | INSD | pm | | | | | | | | |
| Plaidoyer auprès du Ministère en charge de la Fonction publique pour la reconnaissance de la licence professionnelle de statistiques sociales de l'ISSP comme passerelle pour la promotion verticale des cadres moyens (AD et AT) | Secrétariat du CNS | pm | | | | | | | | |
| Objectif opérationnel 4.1.2 : Améliorer la motivation salariale du personnel | | 6 | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 | 0 | 0 | 6 |
| Elaborer une nouvelle de grille salariale pour le personnel statisticien de l'INSD | INSD | pm | | | | | | | | |
| Négocier et adopter la grille salariale du personnel statisticien de l'INSD | INSD | pm | | | | | | | | |
| Elaborer le statut particulier du statisticien | INSD | 6 | | | | | 6 | 0 | 0 | 6 |
| Négocier et adopter le statut particulier du statisticien | INSD | pm | | | | | | | | |
| Objectif stratégique 4.2 : Renforcer les capacités humaines du SSN | | 494 | 722 | 872 | 962 | 1008 | 4057 | 1550 | 0 | 2507 |
| Objectif opérationnel 4.2.1 : Renforcer la formation continue et diplômante au profit du SSN. | | 453 | 661 | 791 | 921 | 967 | 3792 | 1330 | 0 | 2462 |
| Mettre en œuvre le programme de formation continue et diplômante du personnel du système statistique national | Secrétariat du CNS | pm | | | | | | | | |
| Rechercher des sources de financement pour les formations diplômantes | Secrétariat du CNS | pm | | | | | | | | |
| Former les ISE, les démographes et les ITS dans les écoles africaines de statistiques et de démographie | INSD | 123 | 246 | 391 | 496 | 542 | 1798 | 0 | 0 | 1798 |
| Organiser des sessions de formation à l'intention des candidats aux concours d'entrée dans les écoles internationales | Secrétariat du CNS + structures sectorielles | pm | | | | | 0 | 0 | 0 | 0 |

| Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|---|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Actualiser les curricula pour la formation des cadres moyens à l'ENAREF et renforcer les capacités management de la filière. | INSD | | 15 | | | | 15 | 0 | 0 | 15 |
| Plaidoyer auprès des autorités en vue d'augmenter les capacités de recrutement et de formation des cadres moyens à l'ENAREF | INSD + structures productrices | pm | | | | | | | | |
| Former les cadres moyens à l'ENAREF | Secrétariat du CNS+ structures productrices | 250 | 250 | 250 | 250 | 250 | 1250 | 1250 | 0 | 0 |
| Plaidoyer pour le recrutement par voie de concours professionnel et la formation à l'ISSP des AD du SSN | INSD | pm | | | | | | | | |
| Recrutement par voie de concours professionnel et formation à l'ISSP des AD | INSD+ISSP | | 20 | 20 | 20 | 20 | 80 | 80 | 0 | 0 |
| Développer des modules de formation dans les différents domaines identifiés par le plan de formation | Secrétariat du CNS | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 150 | 0 | 0 | 150 |
| Organiser des séries de sessions de formation continue au niveau national avec des modules répétitifs et former les agents du SSN | Secrétariat du CNS | 50 | 100 | 100 | 125 | 125 | 500 | 0 | 0 | 500 |
| Former les agents de la direction des statistiques sectorielles | DGESS-MFSNF | | 6 | | | | 6 | 6 | | 6 |
| Former des acteurs des statistiques au niveau décentralisé | DGESS-MFSNF | | 21 | | | | 21 | | 0 | 21 |
| Objectif opérationnel 4.2.2 : Soutenir l'expansion, au niveau national, des filières de formation des cadres supérieurs statisticiens et démographes | | 0 | 20 | 40 | 0 | 0 | 60 | 40 | 0 | 20 |
| Soutenir le projet de développement d'une filière de formation en licence de statistique à partir du niveau baccalauréat à l'ISSP | INSD+ISSP | | 10 | 10 | | | 20 | 20 | 0 | 0 |
| Soutenir le projet de développement d'un master en statistique et économie et d'un master en démographie à l'Université de Ouagadougou | INSD+ISSP+UO | | 10 | 10 | | | 20 | 20 | 0 | 0 |
| Réaliser une étude sur l'opportunité et les modalités de réalisation d'un projet création de l'école de formation des cadres statisticiens SSN | INSD | | | 20 | | | 20 | 0 | 0 | 20 |
| Objectif opérationnel 4.2.3 : Renforcer les structures statistiques du SSN en ressources humaines | | 41 | 41 | 41 | 41 | 41 | 205 | 180 | 0 | 25 |
| Doter l'INSD des autorisations nécessaires et d'une subvention suffisante lui permettant de recruter, gérer et mettre à la disposition du SSN les compétences nécessaires. | MINEFID/Conseil d'administration de l'INSD | 24 | 24 | 24 | 24 | 24 | 120 | 120 | 0 | 0 |
| Plaidoyer pour l'intégration systématiquement, en tant que stagiaires fonctionnaires, des admis aux concours d'entrée dans les écoles africaines de statistiques et démographie, à l'instar des écoles de formation professionnelle de l'Etat | Secrétariat du CNS | pm | | | | | | | | |

| Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|--|--------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Planifier le recrutement, par l'INSD et la fonction publique, de 74 ISE, 14 Démographes et 65 ITS sur 5 ans (soit 15 ISE, 3 démographes, 13 ITS par an) | INSD | pm | | | | | | | | |
| Planifier l'intégration dans la fonction publique de 130 AD et 125 AT formés à l'ENAREF, sur 5 ans (soit 26 AD et 25 AT par an) | INSD | pm | | | | | | | | |
| Assurer une assistance technique aux structures statistiques sectorielles | INSD | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 | 0 | 0 | 25 |
| Recruter des cadres non statisticiens d'autres spécialités (informaticiens, économistes, communicateurs, archivistes, etc.) | INSD | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 60 | 60 | 0 | 0 |
| Objectif stratégique 4.3 : Renforcer les capacités financières et assurer un financement pérenne des activités du SSN. | | 15 | 15 | 0 | 0 | 0 | 30 | 10 | 0 | 20 |
| Objectif opérationnel 4.3.1 : Mettre en place le Fonds de développement de la statistique et un contrat plan avec l'autorité de tutelle | | 5 | 5 | 0 | 0 | 0 | 10 | 10 | 0 | 0 |
| Faire adopter les textes portant institution du Fonds de développement de la statistique | INSD | pm | | | | | | | | |
| Assurer l'opérationnalisation et le fonctionnement du Fonds | Secrétariat du CNS | pm | | | | | | | | |
| Plaidoyer de haut niveau pour la mobilisation des ressources financières du Fonds | INSD | 5 | 5 | | | | 10 | 10 | 0 | 0 |
| Signer un contrat plan avec l'autorité de tutelle, en vue de la mise en œuvre du SDS 2016-2020. | INSD | pm | | | | | | | | |
| Assurer une centralisation des ressources externes des PTF selon l'esprit de la déclaration de Paris | Secrétariat du CNS | pm | | | | | | | | |
| Objectif opérationnel 4.3.2 : Assurer des lignes budgétaires conséquentes, distinctes et sécurisées dédiées aux activités statistiques des départements ministériels. | | 10 | 10 | 0 | 0 | 0 | 20 | 0 | 0 | 20 |
| Réaliser une campagne de sensibilisation des autorités à assurer un financement suffisant des activités statistiques sectorielles | Secrétariat du CNS +INSD+DGESS | 10 | 10 | | | | 20 | 0 | 0 | 20 |
| Assurer systématiquement des lignes budgétaires distinctes affectées à la production statistique dans les départements ministériels | DGESS | pm | | | | | | | | |
| Assurer des dotations budgétaires progressives en rapport avec la charge de travail | DGESS | pm | | | | | | | | |
| Assurer des dispositions souples d'utilisation des ressources financières en adéquation avec les exigences en matière d'activités statistiques | DGESS | pm | | | | | | | | |
| Objectif stratégique 4.4 : Renforcer les capacités matérielles | | 25 | 640 | 560 | 355 | 125 | 1705 | 450 | 0 | 1255 |

| Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|--|--------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Objectif opérationnel 4.4.1 : Renforcer les structures du SSN en ressources matérielles modernes | | 25 | 490 | 410 | 205 | 125 | 1255 | 0 | 0 | 1255 |
| Doter chaque nouvelle DSS/DGESS d'un kit minimum de production, archivage et diffusion des données : 4 ordinateurs, un serveur de stockage, 2 imprimantes-scanners- photocopieuses, 1 vidéo projecteur, 1 véhicule de collecte | DGESS | | 125 | 125 | | | 250 | 0 | 0 | 250 |
| Doter la DSS/DGESS/MAAH d'un kit informatique (20 kits ordinateur + onduleur + accessoires) pour le traitement du RGA | MAAH | pm | | | | | | | | |
| Doter l'INSD et les autres structures sectorielles de matériel informatique et d'archivage numérique moderne | INSD | | 100 | 100 | 100 | 100 | 400 | 0 | 0 | 400 |
| Doter l'INSD et les structures sectorielles de logiciels de traitement statistique, logiciels d'archivage, logiciels de cartographie | INSD | | 50 | 50 | 50 | 0 | 150 | 0 | 0 | 150 |
| Acquérir les appareils pour la collecte mobile des données (tablettes, smartphones, GPS, ...) pour le RGPH | INSD | pm | | | | | | | | |
| Assurer à la fin du RGPH que l'INSD mette à la disposition du RGA les kits de collecte mobile composés de tablette et de GPS pour le RGA | INSD | pm | | | | | | | | |
| Acquérir 32 véhicules pour renforcer les capacités logistiques de l'INSD dans le cadre du RGPH 2016 | INSD | pm | | | | | | | | |
| Acquérir Cinq (5) véhicules pour renforcer les capacités logistiques de la DSS/DGESS/MAAH dans le cadre du RGA | MAAH | pm | | | | | | | | |
| Equiper les autres structures sectorielles en matériel roulant | Structures sectorielles | | 100 | 100 | | | 200 | 0 | 0 | 200 |
| Equiper les structures du SSN en mobilier de bureau (INSD, Structures sectorielles et régionales) | INSD+ structures sectorielles | | 30 | | 30 | | 60 | 0 | 0 | 60 |
| Equiper l'imprimerie de l'INSD pour la reproduction des publications du SSN | INSD | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 125 | 0 | 0 | 125 |
| Equiper et accroître les capacités de la reprographie des structures sectorielles (dupli copieurs, photocopieuses, etc.) | Structures sectorielles | | 50 | | | | 50 | 0 | 0 | 50 |
| Créer, équiper et moderniser les centres de documentation statistiques à l'INSD aux niveaux central et régional | INSD | | 10 | 10 | | | 20 | 0 | 0 | 20 |
| Objectif opérationnel 4.4.2 : Améliorer le cadre de travail des structures du SSN (y compris les locaux) | | 0 | 150 | 150 | 150 | 0 | 450 | 450 | 0 | 0 |
| Construire où réhabiliter les bâtiments des DR-INSD et ceux des services statistiques sectoriels | INSD+DGESS | | 150 | 150 | 150 | | 450 | 450 | 0 | 0 |

| Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières de production et de management du SSN | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|---|------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Mettre à la disposition du RGA des locaux adéquats, tant à Ouagadougou que dans chacune des régions (une salle de réunion, une salle d'archives, aménagement d'une salle serveur, etc.) | MAAH | pm | | | | | | | | |
| Doter le Secrétariat du CNS de locaux adéquats pour sa mission | Secrétariat du CNS | pm | | | | | | | | |
| Doter les DGESS de locaux et bureaux plus appropriés aux activités de production statistique | DGESS | pm | | | | | | | | |
| Total axe 4 | | 546 | 1377 | 1432 | 1317 | 1133 | 5804 | 2010 | 0 | 3794 |

| Axe 5 : Renforcement de la place de l'information statistique dans le PNDES | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|--|------------------------------------|------|------|------|------|------|-------|---------------------------|------|-----------------|
| Objectif stratégique 5.1 : Renforcer des liens entre le SDS et le PNDES | | 40 | 35 | 25 | 25 | 25 | 150 | 125 | 0 | 25 |
| Objectif opérationnel 5.1.1 : Améliorer le dialogue avec le SP-PNDES et renforcer la place des structures et organes du CNS. | | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 125 | 125 | 0 | 0 |
| Animer le dialogue entre le SP-PNDES, l'INSD et le Secrétariat du CNS | INSD+ SP-PNDES | pm | | | | | | | | |
| Intégrer structures et organes du CNS (INSD, DGESS, DREP, commissions spécialisées) dans les instances de suivi du PNDES et clarifier leur responsabilité. | INSD+ SP-PNDES | pm | | | | | | | | |
| Effectuer un plaidoyer auprès des autorités du MINEFID, dans le cadre de la POSEF, autour du programme statistique minimum ainsi que de l'agenda de production et de diffusion des principales statistiques relatives aux indicateurs de suivi du PNDES. | INSD+ SP-PNDES | pm | | | | | | | | |
| Animer le suivi statistique participatif du PNDES, de l'agenda des ODD post 2015, des stratégies sectorielles et des programmes régionaux de développement. | Secrétariat du CNS+ SP-PNDES +INSD | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 125 | 125 | 0 | 0 |
| Élaborer et adopter l'arrêté portant organisation des revues du PNDES | SP-PNDES | pm | | | | | | | | |
| Objectif opérationnel 5.1.2 : Assurer une meilleure intégration de l'information statistique dans le PNDES. | | 5 | 5 | 25 | 10 | 10 | 55 | 0 | 0 | 55 |
| Harmoniser les agendas de production et demande de statistique pour les besoins du PNDES | SP-PNDES +INSD | pm | | | | | | | | |
| Mettre en œuvre le programme statistique minimum pour le suivi statistique du PNDES, des stratégies sectorielles, de l'agenda ODD post 2015 et des programmes régionaux de développement (cf. axe 2) | Structures du SSN | pm | | | | | | | | |
| Mettre en place une base de données sur les indicateurs des politiques publiques de développement (PNDES, ODD, sectorielles, régionales). | INSD | | | 15 | | | 15 | 0 | 0 | 15 |
| Diffuser la base de données de suivi des indicateurs du développement sur des sites dédiés au niveau du PNDES, du CNS et de l'INSD | Secrétariat du CNS+ SP-PNDES+INSD | | | 5 | 5 | 5 | 15 | 0 | 0 | 15 |

| Axe 5 : Renforcement de la place de l'information statistique dans le PNDES | Structure responsable | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total | Etat/ Fonds propres | PTFs | A rechercher |
|--|----------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------------------|
| Plaidoyer auprès de la primature pour prendre en compte les besoins de financement des DSS dans le cadre de la collecte des données spécifiques au suivi du PNDES. | Secrétariat du CNS+ DGESS | pm | | | | | | | | |
| Mettre à la disposition de chaque DSS les dotations budgétaires prévues pour la production des statistiques pour le suivi-du PNDES et des budgets-programmes | SP-PNDES+ DGESS | pm | | | | | | | | |
| Total Axe 5 | | 50 | 40 | 50 | 35 | 35 | 210 | 125 | 0 | 85 |

Annexe 3 : Processus d'élaboration du SDS 2016-2020

Le Gouvernement, avec l'appui du Par-Gs financé par l'Union européenne, a entamé l'élaboration d'un troisième SDS dont les travaux se sont déroulés durant l'année 2015 afin qu'il entre en vigueur en 2016.

L'exercice a été initié en octobre 2014 à travers une mission d'appui du Par-Gs qui a abouti à l'adoption d'une feuille de route par le CNS au cours de sa session de décembre 2014. Planifié ainsi dans ladite feuille de route, le processus est conduit en quatre étapes que sont : (1) des activités préparatoires ; (2) le diagnostic du SSN et le bilan du SDS 2011-2015 ; (3) la définition d'une vision et des stratégies du SDS 2016-2020 ; et (4) l'élaboration d'un plan d'actions.

Au niveau de la première étape, l'élaboration du rapport diagnostic a été conduite par l'INSD, assurant le secrétariat du CNS. Il a été appuyé par un consultant mis à disposition par le Volet statistiques du Programme d'appui au renforcement de la gestion des finances publiques et des statistiques (Par-Gs). Le rapport est basé sur les résultats des travaux préparatoires menés par l'INSD, l'analyse des bilans d'étapes élaborés par le CNS et des analyses de documents complémentaires. Des interviews ont également été menées auprès de responsables du SSN et de PTF.

Dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration du SDS 2016-2020, l'INSD a réalisé une enquête sur l'état des lieux du SSN et une enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles. Les rapports statistiques nationaux (RSN) 2011, 2012, 2013 et le RSN provisoire de 2014 ainsi que le bilan de mise en œuvre du SDS sur la période 2011-2013 élaboré par le CNS ont été exploités. Ces rapports ont permis de faire le point des activités réalisées et des difficultés de mise en œuvre du SDS.

Des entretiens ont été menés par le consultant auprès des responsables de l'INSD et d'un échantillon de structures sectorielles et de partenaires techniques et financiers. L'objectif de ces entretiens était de collecter des informations complémentaires mais aussi de recueillir les attentes, les défis et les points de vue sur les orientations du SSN.

Une restitution du rapport diagnostic du SSN et du bilan du SDS 2011-2015 a été réalisée le mardi 26 mai 2015. Elle a regroupé une soixantaine de participants venant des structures du SSN. Les amendements et les suggestions faits lors de cet atelier ont permis d'enrichir le rapport. Le rapport final a été adopté par le CNS en sa session ordinaire de juillet 2015.

Pour ce qui est de la deuxième étape, l'élaboration du rapport sur la vision et les orientations stratégiques du SDS 2016-2020 a été conduite par l'INSD qui assure les attributions de secrétariat du CNS, avec l'appui d'un consultant commis par le Volet statistique du Par-Gs. Le rapport se base sur les résultats des analyses documentaires ainsi que des entretiens auprès de quelques structures clés productrices et utilisatrices de données statistiques et de quelques représentants des partenaires techniques et financiers du SSN : INSD ; DGESS du Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire ; DGESS du Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation ; DGESS du Ministère de la santé ; DGESS du Ministère en charge de la justice ; DGESS du Ministère en charge des ressources animales ; DGESS du Ministère en charge du transport ; STN-SCADD ; UE ; Banque mondiale ; UNICEF.

Ces entretiens ont permis de collecter des informations complémentaires mais surtout de partager les préoccupations et attentes des uns et des autres concernant la performance du SSN, les défis et les orientations du SSN. Ils ont guidé le choix d'une vision concernant l'évolution souhaitable du SSN, des résultats prioritaires à obtenir dans les cinq années à venir ainsi que des options stratégiques.

En outre, le rapport diagnostic a été le document de référence pour la définition de la vision et la formulation de la stratégie nationale de développement de la statistique pour la période 2016-2020.

Elles ont suivi les étapes suivantes:

- Une capitalisation de l'analyse des principaux problèmes dégagés dans le rapport diagnostique du SSN, de manière à identifier le problème central du SSN et les principales causes ;
- La proposition d'une vision souhaitée pour le SSN au regard de ses faiblesses actuelles et des défis à relever ;
- La rédaction de la Vision : un texte résumé sous forme de slogan mobilisateur ;
- L'analyse des défis à relever au cours de la prochaine période en termes de solutions aux causes des faiblesses du SSN ;
- La formulation d'un objectif global du SSN, en liaison (forme positive) avec le problème principal du SSN et les principales causes.
- La définition des objectifs stratégiques et opérationnels devant contribuer à la réalisation de l'objectif global, ce qui a permis de dégager les axes stratégiques d'intervention.

L'étude sur la vision et les orientations stratégiques du Schéma directeur de la statistique (SDS) 2016-2020 a été examinée et validée le 16 juillet 2015, au cours d'un atelier qui s'est tenu dans la salle de réunion de l'Autorité du Liptako-Gourma à Ouagadougou. Le rapport final a été adopté par le Conseil national de la statistique (CNS) en sa session extraordinaire du 6 novembre 2015.

Concernant la troisième étape, la formulation du plan d'actions s'est faite, en partant de la vision et des orientations stratégiques. Cette étape a fourni l'opportunité au SSN de définir ses priorités sur la période 2016-2020. Elle a permis aux structures du SSN de déterminer par objectif opérationnel leurs activités statistiques sur la période 2016-2020. Les cadres de l'INSD ont assisté les structures du SSN dans la programmation des activités et assuré la compilation des informations reçues. En s'appuyant sur ces travaux, l'assistance du consultant national commis par le Par-Gs a permis de compléter l'identification des opérations statistiques, d'organiser et approfondir les actions, et d'élaborer un rapport septembre 2015.

Enfin, le projet de SDS 2016-2020 et son plan d'action ont été élaborés avec l'assistance du consultant, prenant en compte les mécanismes de mobilisation des ressources ainsi que le dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation de mise en œuvre du SDS. Le rapport a été examiné et amendé par la plupart des structures productrices du SSN, lors d'un atelier tenu le 5 novembre 2015 dans la salle de conférence de la Chambre de commerce et d'industrie à Ouagadougou. Le document a été soumis à l'examen du CNS le 18 décembre 2015 et transmis au Conseil des Ministres par le Président du CNS pour adoption.

Annexe 4 : Bilan de la mise en œuvre du SDS 2011-2015

Le bilan de la mise en œuvre du plan d'actions 2011-2015 du SDS porte sur les résultats physiques par axe et objectif stratégique ainsi que sur le bilan financier global et le suivi-évaluation.

La synthèse du niveau de réalisation physique du plan d'actions initial du SDS 2011-2015 faite par l'étude diagnostique indique, fin 2014, un taux d'exécution de 35% en ce qui concerne les activités entièrement réalisées contre 47% de non réalisation.

Les difficultés majeures évoquées par les structures du SSN concernent l'absence de financement et le manque de ressources humaines et matérielles. Cependant, environ 10% des fonds mobilisés par les structures du SSN ont servi à financer des activités statistiques qui ne sont initialement prévues ni dans le SDS, ni planifiées dans les PSN. Ceci indique une insuffisance de la planification des activités du SSN.

Axe 1 : Consolidation du cadre législatif, institutionnel et organisationnel

Le SDS 2011-2015 a prévu d'évaluer et d'améliorer la législation relative aux activités statistiques, d'institutionnaliser les recensements et enquêtes de grande envergure, d'améliorer le fonctionnement de l'INSD et du CNS, de renforcer le dispositif statistique aux niveaux sectoriel et régional ainsi que de renforcer les institutions de formation et de perfectionnement des agents du SSN.

Fin 2014, 30,2% des activités initialement prévues au niveau de cet axe étaient entièrement réalisées et 11,3% partiellement. Ces taux laissent apparaître donc une performance mitigée voire peu satisfaisante par endroit, avec 58,5% d'activités non réalisées.

Les acquis au cours de la période concernent le renforcement du cadre légal par l'adoption et la vulgarisation de la Charte africaine de la statistique, ce qui contribue à l'harmonisation des textes législatifs et réglementaires avec les engagements extérieurs du Burkina Faso. En outre, les prestations de serment des statisticiens non assermentés ont été organisées comme prévues et ce, conformément à la loi statistique. C'est ainsi que sur la période 2011-2014, 65 statisticiens non assermentés ont prêté serment au professionnalisme et à l'intégrité y compris le respect du secret statistique.

Au niveau institutionnel, une avancée significative a été enregistrée avec la création des DSS au sein des départements ministériels. Au niveau organisationnel, des résultats significatifs ont été obtenus en ce qui concerne le développement des outils statistiques, le management des activités statistiques et la coordination : définition de systèmes d'information statistiques permanents dans un certain nombre de secteurs (emploi, culture, sport, sécurité, etc.) ; progrès dans la vulgarisation et généralisation de l'utilisation des outils techniques de la coordination (concepts et définitions, métadonnées, méthodologies des grandes enquêtes, base de données, etc.) ; mise en place d'un dispositif national de suivi et d'évaluation de la SCADD ; mise en place de dispositifs de coordination sectorielle de la statistique dans un certain nombre de départements ministériels dont celui de la santé ; animation du CNS à travers la tenue régulière de ses sessions ainsi que celles des commissions spécialisées ; production régulière et annuelle d'un PSN et d'un RSN ; mécanismes de partage des données administratives inter et intra domaines en place progressivement, incluant des protocoles d'accords entre structures et des réseaux de correspondants statistiques au niveau des régions et au niveau du CNS.

Cependant, la mise en œuvre du plan d'actions 2011-2016 a connu des insuffisances, voire parfois une régression par endroits. Les textes régissant les activités statistiques et le fonctionnement du CNS n'ont pas été évalués et adaptés à l'évolution de l'environnement du SSN y compris la prise en compte des DSS ; le fonctionnement de l'INSD n'a pas connu les améliorations escomptées, un audit institutionnel et organisationnel étant cours, en vue de l'adoption de statuts plus incitatifs et adaptés à ses missions ;

le processus d'institutionnalisation des recensements et enquêtes de grande envergure et celui de mise en place d'un fonds de développement de la statistique n'ont pas encore abouti ; l'INSD n'a pas bénéficié d'un contrat plan signé avec le Gouvernement comme prévu; l'effort de déconcentration des activités statistiques engagé depuis 2005 au niveau de l'INSD n'a pu se poursuivre .

En outre, une réforme institutionnelle au sein du Ministère de l'économie et des finances (MEF) a placé la fonction de coordination du SSN au niveau de l'INSD qui s'approprie les attributions du SP-CNS supprimé. Cette nouvelle structuration du CNS est moins fonctionnelle car la coordination politico-administrative qui incombait au SP-CNS est distincte de la coordination technique qui revient à l'INSD. Ainsi la coordination se trouve affaiblie du point de vue de l'indépendance, de l'ancrage institutionnel, du dialogue avec les hautes autorités et les PTF, de la disponibilité des ressources humaines pour l'animation et la gestion des questions transversales telles que la qualité des données, les ressources humaines, matérielles et financières du SSN ainsi que le management et la programmation des activités statistiques. Ceci justifie en partie l'absence d'un cadre de concertation avec le secteur privé dont l'importance dans les activités statistiques prend de l'ampleur en termes de demande et de production (cas des instituts de sondages) et de formation. De la même manière, le cadre de partenariat regroupant tous les PTF du SSN n'a pu être mis en place.

Axe 2 : Amélioration de la production et de l'analyse des données statistiques

Ce pilier du SDS est centré sur le renforcement de la production statistique et l'amélioration de la qualité des données et la promotion de l'analyse des données et la recherche. Les objectifs opérationnels poursuivis sont : assurer la régularité des opérations de recensements et d'enquêtes adaptées aux besoins ; améliorer la production statistique courante en assurant une meilleure couverture thématique et géographique ; généraliser l'application de la démarche qualité ; assurer une évaluation régulière de la satisfaction des utilisateurs ; renforcer l'exploitation des données à travers des analyses thématiques, temporelles et spatiales diversifiées ; développer la recherche appliquée au sein du SSN et en partenariat avec des instituts et centres de recherche.

Le bilan de la mise en œuvre du plan d'actions du SDS au niveau de cet axe indique un taux d'exécution de 41%, en ce qui concerne les activités entièrement réalisées contre 45% de non réalisations.

Le bilan de la production de statistiques courantes est relativement satisfaisant en termes de régularité annuelle et infra-annuelle et de diversification. Il n'en est pas de même pour ce qui est des données d'enquêtes et recensements où les performances sont mitigées, la plupart des opérations prévues n'ayant pu être réalisées.

Le plan d'actions du SDS porte sur 32 opérations d'enquêtes et de recensements initialement planifiées par l'INSD et les structures sectorielles dont 7 enquêtes à périodicité annuelle et 22 enquêtes ponctuelles.

Au niveau des enquêtes à périodicité annuelle, le bilan indique la réalisation de 4 enquêtes au cours de la période 2011-2014. Il s'agit de l'enquête permanente agricole permettant d'évaluer le volume de la production agricole et contribuer à l'élaboration de la situation alimentaire et nutritionnelle (en 2011, 2012, 2013 et 2014) ; l'enquête sur la nutrition qui permet de caractériser l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans (en 2012, 2013, et 2014) ; l'enquête annuelle sur le maraîchage (en 2011) et l'enquête légère sur les conditions de vie des ménages rebaptisée enquête multisectorielle continue (EMC en 2014).

S'agissant des enquêtes ponctuelles, le bilan est de 4 opérations réalisées : l'inventaire forestier (de 2012 à 2013), l'enquête sur le paludisme (en 2014), l'EICVM pris en compte dans l'EMC (en 2014) et l'enquête SARA¹⁰ qui vise à évaluer la disponibilité des services de santé et leurs capacités

¹⁰ *Service availability and readiness assessment*

opérationnelles (en 2012 et 2014). Ce faible bilan est compensé par une importante production à travers des opérations ponctuelles non initialement inscrites dans le SDS.

D'importants résultats ont été obtenus en matière de renforcement de la production de statistiques courantes. La synthèse selon les thématiques se présente comme suit :

Statistiques générales. A un rythme annuel, l'annuaire statistique national a été régulièrement produit par l'INSD et rassemble une gamme variée de statistiques pertinentes issues de diverses sources et secteurs d'activités, permettant ainsi de suivre l'évolution des principaux indicateurs statistiques. Il en a été de même pour le tableau de bord de la gouvernance et le tableau de bord social qui sont élaborés chaque année par l'INSD. Les Directions régionales de l'INSD ont poursuivi et étendu la production des annuaires statistiques régionaux qui couvrent désormais 10 régions sur 13. Seules les régions du Centre, du Centre-Ouest et du Plateau Central restent encore à couvrir. Les DREP ont initié en 2012 et 2013 des tableaux de bord socio-économiques régionaux qui, pour le moment, couvrent les régions des Hauts-Bassins, des Cascades, du Centre-Sud, de l'Est, du Sahel et du Sud-Ouest. Elles ont également actualisé les profils des provinces et élaboré des monographies provinciales et régionales.

Statistiques démographiques et sociales. Au niveau sectoriel, des annuaires statistiques ont été régulièrement produits dans les domaines du travail et de la sécurité sociale, de la santé, de l'éducation de base, de l'éducation non formelle, du préscolaire, des enseignements secondaire et supérieur, de l'emploi et de la formation professionnelle, de la justice, de l'action sociale, de la défense nationale, de la culture et du tourisme. Des tableaux de bord statistiques sont également produits dans ces domaines par les ministères concernés. En outre, certaines productions courantes ont été régulières à l'image du bulletin d'épidémiologie et d'information sanitaire, des comptes nationaux de la santé, de la Carte éducative et de l'évaluation des acquis scolaires. D'autres ont été nouvellement initiées, comme l'annuaire des statistiques de l'habitat et de l'urbanisme de 2012 réalisé suite à la mise en place d'un système d'information statistique du secteur.

En revanche, des productions initialement planifiées n'ont pas connu de réalisation au cours de la période 2011-2014. Il s'agit notamment de l'annuaire statistique de l'état civil, de l'annuaire du Ministère des affaires étrangères et de la coopération régionale (MAECR), du tableau de bord du travail et de la sécurité sociale, du tableau de bord du Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale (MASSN), de l'annuaire de la sécurité, du tableau de bord de la sécurité, du tableau de bord de la culture et du tourisme et de l'annuaire des statistiques des sports et loisirs.

Statistiques économiques. La production est régulière et suffisamment diversifiée dans le domaine. Les comptes économiques de la nation sont disponibles pour les années 2010, 2011 et 2012 ; l'Instrument automatisé de prévision (IAP) a été régulièrement mis à jour ; l'annuaire des statistiques de l'économie et des finances ainsi que les rapports annuels sur l'économie ont été régulièrement produits. Les statistiques économiques et financières (prévisions macroéconomiques, comptes nationaux, TOFE, balance des paiements, balance générale du trésor, position extérieure globale, commerce extérieur, IHPC, aide extérieure, marché boursier, etc.) ainsi que diverses autres statistiques sur la production agricole, le commerce extérieur, le transport, le tourisme et l'industrie, les mines et l'énergie ont également été produites au cours de la période.

D'autres domaines n'ont pu être couverts comme prévus. Il s'agit des permis de conduire et des immatriculations de véhicules ; de l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises ; des coûts et délais de transports de marchandises ; des comptes satellites, du tableau des ressources et emplois (TRE) et de la matrice de comptabilité sociale (MCS) de l'agriculture ; des prix des intrants agricoles ; de l'indice du chiffre d'affaires et de l'indice des prix des ventes industrielles.

Statistiques des ressources naturelles et de l'environnement. La production dans le domaine de l'environnement est encore irrégulière. Seuls un annuaire et un tableau de bord statistique ont été produits respectivement en 2010 et 2011. L'INSD a réalisé un document d'analyse sur les gaz à effet de

serre en 2013. Les annuaires statistiques de l'eau potable et de l'assainissement ont été réalisés pour les années 2010, 2011 et 2012 ainsi que les rapports de bilans semestriels et annuels de l'eau potable et de l'assainissement. La mise à jour de la base de données sur l'assainissement des eaux usées et excréta a été poursuivie par la Direction générale de l'assainissement, des eaux usées et des excréta (DGAEUE) ainsi que celle de la base de données de l'Inventaire national des ouvrages hydrauliques par la Direction générale des ressources en eau (DGRE). L'annuaire statistique du secteur des mines et de l'énergie a été initié et produit pour l'année 2012.

D'autres activités programmées n'ont pas été réalisées. Il s'agit : des comptes des ressources naturelles et de l'environnement ; de l'enquête nationale sur l'approvisionnement en bois de chauffe et ses impacts sur l'environnement ; de l'annuaire des statistiques météorologiques ; et de l'actualisation du rapport d'analyse sur les gaz à effet de serre en 2014.

La démarche qualité a été appliquée à de nombreuses productions statistiques sectorielles ainsi qu'à l'Indice harmonisé des prix à la consommation et aux comptes de la nation produits par l'INSD. Plusieurs rapports qualité ont été produits avec l'appui du Par-Gs, sur l'élaboration des annuaires statistiques des ministères en charge de la justice, de l'éducation nationale, de la santé, de l'action sociale, des enseignements secondaire et supérieur ; sur le système d'information sur les marchés (SIM) du bétail, l'enquête permanente agricole, du SIM céréales, l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) et les comptes nationaux. Toutefois, l'objectif reste la systématisation à toutes les opérations statistiques et l'élaboration d'un rapport de synthèse sur la qualité des statistiques au niveau du SSN. L'évaluation de la satisfaction des utilisateurs n'a pu être systématisée à un rythme annuel comme souhaité. Deux enquêtes ont pu être réalisées en 2013 et 2015 par l'INSD, sans qu'on ne sache quelles améliorations elles ont apportées au niveau des outils de collecte. Pour ce qui est des évaluations externes prévues, elles n'ont pas eu lieu.

Des résultats significatifs ont été obtenus en matière d'exploitation des données et de diversification des analyses thématiques, temporelles et spatiales : revues nationales, sectorielles et régionales de la SCADD sur la base de matrices de performance ; rapports de suivi de la SCADD et des politiques sectorielles ; plusieurs rapports d'analyse d'enquête (EDS IV, SARA, une douzaine de rapports thématiques issus du RGA 2006-2010) ; travaux de recherche menés par les institutions de recherche ou les étudiants ; etc. Les rapports d'analyse thématique (emploi, gouvernance, accès au crédit, etc.) des données de l'EICVM ainsi que le profil de la pauvreté n'ont pas été publiés officiellement.

Axe 3 : Amélioration de l'archivage, la diffusion et l'utilisation des données

Cet axe concourt à assurer une informatisation globale du SSN notamment l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour l'archivage et la diffusion des données, et valoriser l'information statistique à travers son utilisation. Cet axe est décliné à travers les objectifs stratégiques suivants : réviser et mettre en œuvre la stratégie d'informatisation du SSN ; renforcer la diffusion des données et la communication ; promouvoir l'utilisation des données statistiques.

L'étude diagnostique révèle que seulement 20% du plan d'actions relatif à cet axe a pu être entièrement réalisé. Les progrès enregistrés au niveau de l'informatisation du SSN concernent l'organisation de bases de données et métadonnées à l'INSD et dans certaines structures sectorielles. Il s'agit notamment de : IMIS, DEV-Info, NADA et Faso Stat, des bases de données et plateformes de partage de statistique en place à l'INSD ; ENDOS-BF, un entrepôt des données sanitaires accessible en ligne pour la gestion intégrée de l'information sanitaire ; du géo-référencement des parcelles des ménages échantillons de l'EPA dans la région du Centre et la mise à jour des indicateurs de la plateforme CountrySTAT pour la diffusion des statistiques agricoles et alimentaires au ministère en charge de l'agriculture. Cependant, d'autres activités importantes, en l'occurrence l'opérationnalisation du Schéma directeur informatique (SDI) et l'harmonisation des bases de données n'ont pu être réalisées.

Les moyens utilisés pour rendre disponibles l'information aux utilisateurs se sont diversifiés. Outre les sites web de l'INSD (www.insd.bf) et du CNS (www.cns.bf), d'autres sites sont en place au sein des structures sectorielles où des publications statistiques peuvent être postées. Ainsi, les productions courantes de l'INSD font l'objet de publication systématique sur son site web et des avis de publication sont régulièrement envoyés par email pour alerter les utilisateurs. Le site du CNS centralise l'ensemble des annuaires, tableaux de bord et autres productions statistiques relevant de toutes les structures SSN ainsi que des bases de données sectorielles. Des bases de données accessibles en ligne sont aussi développées par l'INSD et d'autres structures, à l'image de CountryStat pour les statistiques agricoles et ENDOS-BF pour les statistiques sanitaires.

Cependant d'importants efforts restent à faire afin de rendre l'information accessible à tous les utilisateurs. Certains outils ont été mis en place au niveau de l'INSD avec l'appui du Par-Gs, notamment une politique de diffusion, une stratégie de communication et une charte graphique des publications. Mais il importe pour l'ensemble du SSN de disposer d'une politique de diffusion globale ; d'une base centralisée de données ; d'un catalogue des produits diffusés ; d'un processus fonctionnel de validation des publications et d'un calendrier de diffusion des produits. Par ailleurs, la communication en relation avec les médias (radio, télévision, journaux et autres supports) n'a pas beaucoup progressé, les points et communiqués de presse sur les activités statistiques étant restés rares.

Pour ce qui est de la promotion de l'utilisation des données, la production statistique est surtout valorisée à travers le dispositif de suivi de la SCADD et des politiques sectorielles. Par ailleurs, de nombreuses activités de formation des utilisateurs ont été menées avec l'appui du Par-Gs, donnant lieu notamment à la formation de plus de 1100 utilisateurs des statistiques, dans les domaines de la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement, la sécurité alimentaire, la justice, les transports, le genre, la décentralisation, la comptabilité nationale, l'environnement, l'emploi, la pauvreté, les entreprises, la démographie et les bases de données. Mais les actions de sensibilisation restent insuffisantes en direction des autorités, des acteurs du développement, de la presse, du grand public, etc.

Axe 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières

Les objectifs stratégiques qui composent cet axe sont les suivants : améliorer la gestion des ressources humaines statisticiennes ; renforcer les capacités humaines du SSN ; renforcer les capacités financières et matérielles.

Il ressort du rapport diagnostic que les résultats autour de cet axe sont largement en deçà des attentes. Fin 2014, le taux d'activités entièrement réalisées était de 36% contre 47% de non réalisations.

Au niveau de la gestion des ressources humaines statisticiennes, pour l'essentiel, on n'observe aucune avancée significative concernant l'adoption d'un nouveau statut pour le personnel statisticien, la gestion centralisée du personnel statisticien du SSN, la mise en place d'un système de motivation et de rétention du personnel statisticien dans le SSN.

En ce qui concerne le renforcement des capacités humaines du SSN, la formation des cadres statisticiens s'est poursuivie, mais à un rythme réduit du fait de l'insuffisance de financement des bourses d'études. Le recrutement des élèves AT a connu un gel au cours de la période et celui des AD a connu une baisse pour tenir compte de la capacité d'intégration de ce personnel dans les structures du SSN. Les résultats obtenus au cours de la période 2011-2014 portent sur la formation initiale des cadres moyens à l'ENAREF avec 60 AD ainsi que celle des cadres supérieurs composés de 23 ISE, 11 ITS et des démographes¹¹. L'Ecole nationale de santé publique a formé des attachés de santé en épidémiologie, des infirmiers et des sages-femmes spécialisés dans la surveillance des épidémies et la gestion des statistiques sanitaires, au rythme de plus de 20 par an depuis 2011.

¹¹ L'effectif des démographes formés au cours de la période n'est pas disponible

Depuis la rentrée académique 2014/2015, le Gouvernement s'est engagé à octroyer chaque année 20 bourses de formation des cadres supérieurs afin de combler le manque de personnel pour l'animation des services statistiques. Dans la même dynamique, les recrutements des élèves AT a repris en 2014/2015 avec une trentaine en formation à l'ENAREF et l'effectif des AD en première année de formation a plus que doublé pour se situer à 36 étudiants. Ces mesures ont contribué à accroître substantiellement les effectifs dans les écoles de statistique.

Tableau 5 : Évolution des effectifs de cadres statisticiens sortis des écoles de formation par emploi

| Emploi | Effectifs des sorties | | | | Effectifs des sorties attendues | | |
|------------------|-----------------------|------|------|------|---------------------------------|------|------|
| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
| Démographe | - | - | - | - | - | - | - |
| ISE | 7 | 6 | 4 | 6 | 10 | 12 | 11 |
| ITS | 2 | 2 | 5 | 2 | 4 | 7 | 5 |
| AD | 17 | 24 | 10 | 9 | 14 | 38 | - |
| AT | 10 | 0 | 0 | 0 | 26 | - | - |
| AS Épidémiologie | 23 | 22 | 21 | 23 | 22 | 22 | 22 |

Source : Programme de formation du personnel statisticien, INSD, 2015

Peu de formations continues ont été organisées par les structures du SSN. Selon le rapport de mission pour l'élaboration d'un programme de formation du personnel statisticien (INSD, 2015), 16 structures sur 42 du SSN ont organisé des formations continues entre 2013 et 2014. Ces formations ont trait le plus souvent à l'utilisation de logiciels tels que Excel, SPSS, STATA, IMIS, Word, CSPRO, ArcGis et ASTRA. Elles ont porté dans une moindre mesure sur les techniques de collecte des données, l'évaluation de la qualité des données et la réalisation des publications statistiques (annuaires, tableaux de bord, bulletins, etc.).

Le renforcement des structures du SSN en personnel statisticien n'a pas été à la hauteur des attentes. Cela est lié aux mesures de suspension des recrutements à l'INSD prises en 2012, dans l'attente des nouvelles orientations issues de l'audit institutionnel et organisationnel en cours. Par conséquent, les effectifs de l'INSD ont connu une baisse constante au cours de la période passant de 217 agents en 2011 à 187 en 2014.

Au niveau des ressources financières, les textes relatifs à création d'un Fonds de développement de la statistique (FDS) élaborés et soumis à l'adoption du Gouvernement, sont toujours en cours d'examen. Les ressources matérielles, en l'occurrence les équipements informatiques, ont connu une amélioration significative grâce à de nombreuses acquisitions dans le cadre des appuis des PTF. Par contre, la plupart des investissements planifiés sur le plan des infrastructures ne sont pas encore réalisés.

Financement de la mise en œuvre du SDS

Au cours de la période 2011-2015, les prévisions concernant le coût de réalisation des activités retenues par le SDS se chiffrent à **33,63 milliards de FCFA**. Ce budget devait être financé à parts égales par l'Etat et les partenaires selon le plan de financement prévu. Les estimations de l'étude diagnostique donnent des taux de mobilisation des financements de 26% en 2012, 66,3% en 2013 et 75,1% en 2014. Toutes choses qui reflètent les efforts faits par les acteurs pour une planification plus réaliste des activités. Il ressort également que le taux d'exécution des financements mobilisés est assez

satisfaisant puisqu'il s'établit à 78% en 2013 et 72% en 2014¹². Les financements hors PSN sont significatifs. Ils sont de l'ordre 622,7 millions de FCFA en 2013 et 575,8 millions de FCFA en 2014, soit en moyenne plus de 10% des fonds mobilisés pour la mise en œuvre des PSN.

Tableau 6 : Quelques indicateurs de financement des PSN de 2011 à 2014

| Indicateurs | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--|---------|----------|----------|----------|
| Montant planifié dans le PSN (Milliards de FCFA) | 8 145,1 | 5 864,16 | 10 138,7 | 5 879,05 |
| Montant mobilisé (Milliards de FCFA) | nd | 1 514,21 | 6 721,98 | 4 414,94 |
| Taux de mobilisation (%) | " | 25,8 | 66,3 | 75,1 |
| Taux d'exécution financière (%) | " | nd | 78,5 | 71,7 |
| Coût des activités hors PSN (Millions de FCFA) | " | " | 622,7 | 575,8 |
| Contribution de l'Etat aux activités du PSN (%) | " | 81% | 48,3% | 49,3% |
| % de financement de l'Etat pour les activités hors PSN | " | 14,7% | nd | 36,8% |

Source : Rapport diagnostic, INSD, 2015

En 2012, la part de l'Etat dans le financement des activités du SSN était de l'ordre de 81%, liée à la très faible mobilisation des financements des PTF. Elle est restée plus modeste par la suite à raison de 48,3% en 2013 et 49,3% en 2014. L'enquête sur l'état des lieux du SSN révèle que 40% des structures du SSN estiment qu'elles n'ont pas reçu d'allocations du budget national pour la mise en œuvre des activités statistiques. Ceci traduit l'effort financier qui doit être fait pour que les services statistiques puissent réaliser des programmes d'activités fiables. Au niveau des PTF, deux programmes de renforcement de la statistique ont fourni une assistance technique et financière importante dans la mise en œuvre du SDS. Il s'agit de la phase actuelle du projet de coopération statistique entre Statistique Suède et l'INSD couvrant la période 2012-2015 et financée à hauteur de 2,81 milliards de FCFA. Puis, du Volet statistiques du Par-Gs financé par l'Union européenne (UE) à hauteur de 1,85 milliards de FCFA sur la période de 2013 à 2015.

Suivi-évaluation du SDS 2011-2015

Le bilan de la mise en œuvre des activités de suivi-évaluation concerne : 4 RSN (2011, 2012, 2013, 2014) ; un rapport bilan à mi-parcours (2011-2014) ; deux enquêtes sur la satisfaction des utilisateurs (2013 et 2015) ; et une enquête sur l'état des lieux du système statistique national (2015). Ces activités ont été réalisées par la Direction de la coordination statistique, de la formation de la recherche (DCSFR) de l'INSD avec l'appui du Par-Gs.

Parmi les difficultés mentionnées comme ayant entravé le suivi-évaluation, il y a : l'insuffisance des ressources humaines au sein de la DCSFR ; l'absence d'une équipe dédiée spécifiquement au suivi-évaluation du SDS ; la non informatisation du SDS qui ne permet pas d'assurer un meilleur suivi ; les difficultés de classification des activités statistiques en l'absence d'une définition claire et d'une nomenclature ; le difficile suivi financier des activités des structures sectorielles, celles-ci n'ayant pas toujours un budget distinct.

Le RSN est une compilation des fiches de bilans d'activités statistiques envoyés par les correspondants du CNS ainsi que des rapports d'activités statistiques des différentes structures. Les marges d'amélioration à faire concernent la qualité du reporting, car le RSN, tout comme le rapport du bilan à mi-parcours, n'est pas assez analytique pour permettre une évaluation des performances du SSN. Ils se focalisent sur les réalisations sans référence aux indicateurs de résultats figurant dans le SDS. Il convient de relever aussi la difficulté méthodologique liée à la conceptualisation d'une enquête d'évaluation des capacités statistiques.

¹² Résultats est à prendre avec précautions compte tenu des faiblesses relevées dans le suivi.